

# LES CONSÉQUENCES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU JAPON POUR L'EMPIRE FRANÇAIS

RAPPORT PRÉPARÉ PAR LE GROUPE D'ÉTUDES  
DU PACIFIQUE, SOUS LA PRÉSIDENTIE DE  
M. A. DEMANGEON, PROFESSEUR A LA SORBONNE.  
RAPPORTEUR : ROGER LÉVY,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ D'ÉTUDES  
DES PROBLÈMES DU PACIFIQUE.

en. **CENTRE D'ÉTUDES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE**  
RAPPORTS DES GROUPES D'ÉTUDES. — PUBLICATION N° 1.  
PAUL HARTMANN, ÉDITEUR. 11, RUE CUJAS, PARIS





PERPUSTAKAAN NASIONAL

REPUBLIC OF INDONESIA



PERPUSTAKAAN NASIONAL

10 PUSKIN 40011-00



LES CONSÉQUENCES  
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DU JAPON POUR L'EMPIRE FRANÇAIS



PERPUSTAKAAN NASIONAL  
KEMENTERIAN PENDIDIKAN DAN KEBUDAYAAN

CENTRE D'ÉTUDES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE  
13, RUE DU FOUR, PARIS (VI<sup>e</sup>)

CONDITIONS D'ADMISSION

Le Centre d'Études de Politique Étrangère constitue une Association dont les membres (individus ou personnes morales légalement constituées) se recrutent par cooptation. Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'Administration. Tous les membres de l'Association ont accès au Centre d'Études, 13, rue du Four, et ont droit aux renseignements de tous ordres pour lesquels le Centre se tient à leur disposition.

Ils sont convoqués aux conférences générales ainsi qu'aux réunions restreintes qui sont de leur compétence.

Les membres bienfaiteurs reçoivent toutes les publications éditées par le Centre. Les membres titulaires recevront le *Bulletin* du Centre et auront droit à un prix spécial sur le prix des publications.

La cotisation annuelle minima est de :

1.000 francs pour les membres bienfaiteurs.

100 francs pour les membres titulaires.

Les collectivités ne peuvent appartenir à l'Association qu'en qualité de membres bienfaiteurs.

*Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi après-midi et le lundi matin. Les secrétaires généraux reçoivent de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.*

*Le Centre d'Études de Politique étrangère est un organisme scientifique ; en vertu de ses statuts, il ne prend pas parti et n'a pas d'opinions qui lui soient propres. Les opinions exprimées dans ces études n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*



IV 29

# LES CONSÉQUENCES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU JAPON POUR L'EMPIRE FRANÇAIS

RAPPORT PRÉPARÉ PAR LE GROUPE D'ÉTUDES  
DU PACIFIQUE, SOUS LA PRÉSIDENTIE DE  
M. A. DEMANGEON, PROFESSEUR A LA SORBONNE.  
RAPPORTEUR : ROGER LÉVY,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ D'ÉTUDES  
DES PROBLÈMES DU PACIFIQUE.

PERPUSTAKAAN NASIONAL RI.

CENTRE D'ÉTUDES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE  
RAPPORTS DES GROUPES D'ÉTUDES. — PUBLICATION N° 1.  
PAUL HARTMANN, ÉDITEUR. 11, RUE CUJAS, PARIS

PERPUSTAKAAN NASIONAL  
R. VAN S.

*Le présent rapport est le résultat du travail du Groupe d'Études du Pacifique constitué par le Centre d'Études de Politique Étrangère. Il a été préparé en vue du 6<sup>e</sup> Congrès de l'Institute of Pacific Relations.*

*Le Groupe s'est réuni régulièrement du mois de Mars 1935 au mois de Février 1936, sous la présidence de M. A. Demangeon, professeur à la Sorbonne.*

*Les auteurs de ce rapport tiennent à remercier les organisations officielles et privées qui ont bien voulu mettre à leur disposition une abondante documentation.*

PERPUSTAKAAN NASIONAL R.I.	
Tanggal	28-6-2010
Nomor	83/PN-museum/10
BIB-ID	0010-32063760
ITEM-ID	312114724
Asal	
PERPUSTAKAAN NASIONAL	



## INTRODUCTION

Après un séjour au Japon, en 1934, M. F. Maurette, sous-directeur du *Bureau International du Travail*, publiait ses notes de voyage, en un volume intitulé *Tour de Pacifique*. Il écrivait notamment<sup>1</sup> : « C'est au début de 1933 que la presse économique et même la grande presse des pays d'Occident se mirent à pousser le cri d'alarme : *les produits du Japon envahissaient tous les marchés*. Les Japonais se mettaient à vendre de tout, partout, et à des prix inouïs de bon marché.

« *Partout*, on signalait des exportations massives, non seulement dans les marchés voisins de l'Asie, mais dans tous les pays indépendants et non industriels du monde, puis dans les territoires coloniaux ou protégés que des traités spéciaux interdisaient à leurs métropoles de fermer au commerce étranger, Maroc, Congo Français, Congo belge; puis dans les colonies fermées où elles s'insinuaient parfois par les territoires précédents, quand ceux-ci les avoisinaient (par exemple du Maroc au Sénégal, du Congo Français au Tchad et au Soudan).

« *De tout...* Non seulement les exportations de cotonnades avaient décuplé, mais du Japon partaient, dans toutes les directions, bonneterie et lainages. Non seulement on trouvait partout des mouchoirs de soie naturelle japonais, mais des étoffes et des vêtements de soie artificielle. Et aux jouets et aux porcelaines s'ajoutaient verrerie, stylographes et crayons, papier et allumettes; ampoules électriques, isolateurs électriques, piles électriques, machines diverses

1. Cf. F. Maurette, *Tour de Pacifique*, Paris, Hachette, 1934.



et tuyaux de fonte; bicyclettes, savons, superphosphates, ciment et mille autres choses encore. »

Sur les marchés français d'outre-mer cet afflux de produits japonais s'est fait sentir; mais très récemment seulement. En 1930, la plupart des territoires français d'outre-mer n'étaient pas nommés dans les statistiques, en raison de l'insignifiance de leurs échanges avec le Japon; ils entraient dans la rubrique des *divers* ou *autres pays*, tant aux nomenclatures japonaises que françaises. A dater de 1932, les territoires français d'outre-mer apparaissent dans ces nomenclatures; mais, le plus souvent, en regard des exportations de ces territoires vers le Japon figure la mention *néant*.

\* \* \*

Notre premier chapitre traite des importations japonaises dans l'empire français et des exportations françaises dans l'empire japonais. On y fait état des quantités ou poids, des valeurs en francs et en yen<sup>1</sup> et des qualités. Les quarante tableaux, publiés en annexes, qui ont servi de base à l'étude des échanges entre la France métropolitaine, les différents territoires de la France d'outre-mer et le Japon, ont été établis en utilisant les statistiques françaises officielles, métropolitaines et locales<sup>2</sup>, et les statistiques officielles japonaises. Les premières donnent les valeurs en francs; les secondes en yen. Celles-ci sont souvent plus récentes que les premières. Il n'a malheureusement pas été possible de recueillir des renseignements absolument harmonieux; les années retenues varient : 1932, 1933, 1934, et premier semestre de 1935. Si, en règle générale, on a reproduit deux séries de chiffres pour chaque territoire, les

1. Par rapport au franc les variations du yen ont été d'une grande amplitude depuis dix ans. Sans s'écarter de sa valeur présente on a, pour la commodité de la lecture, évalué le yen à 5 francs. Mais, depuis quelques mois, le yen a encore baissé de plus d'un demi-point.

2. La mention "statistiques locales" s'applique aux statistiques officielles des protectorats, gouvernements coloniaux et territoires sous mandat français, dont les chiffres ont été relevés par nos soins dans leurs offices parisiens.

français et les japonais, ces chiffres ne concordent pas toujours, en raison du fait que *toutes importations du gouvernement japonais* (par exemple les achats d'armes à destination de l'arsenal de Tokuyama) *ne doivent pas figurer dans les statistiques officielles*. Autres sources de divergences : les évaluations des douanes, des marchandises en transit. Le passage de chargements de matières premières, d'une année sur l'autre, de territoires français aux territoires japonais, ou inversement, peut provoquer des divergences assez sensibles sur les chiffres publiés ensuite par les deux statistiques officielles.

Afin de ne pas borner les investigations aux seules récentes années, ce qui risquerait de fausser les perspectives, on s'est référé aux statistiques françaises de 1910 à 1913, pour la France métropolitaine et l'Indochine; et à l'ouvrage publié en 1912 par M. Pila, à l'époque attaché commercial de France pour les pays d'Extrême-Orient. Mais il faut répéter que les chiffres de 1910 ne s'appliquent qu'à la France métropolitaine et à l'Indochine, jamais aux autres terres françaises.

La plupart des territoires du domaine extérieur de la France comportent donc des tableaux d'échanges avec le Japon; à l'exception toutefois des îles Saint-Pierre et Miquelon, de la Guadeloupe et de l'Afrique équatoriale française<sup>1</sup>.

On aurait pu s'attacher à définir les exportations japonaises dans chaque pays français, territoire par territoire, mais une succession de paragraphes concernant l'Afrique Occidentale, l'Afrique

1. Il n'existe pas pour cette dernière de statistiques y indiquant le *trafic japonais*. Mais l'on peut noter que les importations des « pays non dénommés » sont passées de 2.978 tonnes en 1933 à 4.236 tonnes en 1934, et, en valeur, de 6.885.000 à 8.723.000 francs, alors que les importations totales (tous pays) ont diminué (70.961 tonnes en 1933 contre 62.058 tonnes en 1934, et 178.757.000 francs contre 161.209.000 francs). Les deux principaux postes des augmentations des « autres pays » sont les tissus de coton : 623 quintaux métriques en 1933 contre 929 en 1934, valeurs 787.000 francs et 1.127.000 francs. Les importations françaises de l'espèce sont en baisse et celles de l'Angleterre en augmentation. Pour les ciments : 10.136 quintaux en 1933 et 25.732 quintaux en 1934, valeurs 669.000 francs et 1.337.000 francs. Les importations des principaux fournisseurs en 1933 (France et Belgique) ont par contre diminué assez sensiblement en 1934.



Équatoriale, Madagascar, etc., impliquerait des constatations monotones que suffisent à souligner les lignes qui précèdent.

Il a paru préférable de considérer tour à tour les principaux articles japonais entrés dans l'ensemble des territoires français. Ce sont, par ordre de grandeur, les soies et tissus de soie; les rayonnées; les articles de coton et de bonneterie, les lainages; les conserves et poissons secs; les « divers ».

La seconde partie de ce premier chapitre indique les quantités et valeurs des principaux produits français exportés dans l'empire japonais : machines, couleurs synthétiques; charbons d'Indochine.

Enfin, on a détaché à titre d'exemple, un tableau des principales importations japonaises et françaises dans les États du Levant, pour la période 1931-1934.

\* \* \*

Le deuxième chapitre traite des régimes douaniers français et japonais. On a résumé dans ses grandes lignes le régime français qui comporte des modalités très diverses, conditionnées par la réunion des territoires assimilés ou non, sous protectorat, sous mandat, et par des statuts internationaux en vigueur dans quelques-uns d'entre eux.

On a résumé, en contre-partie, le régime douanier japonais. La loi de 1934, les ordonnances impériales qui ont suivi, répondaient aux tarifs douaniers et aux contingentements.

Passant du plan de la législation à celui de la politique économique, protectionniste ou libérale, l'on a voulu montrer comment s'opposent dans les deux empires les promoteurs de mesures protectionnistes. On a cité des faits et des arguments dont usent les industries françaises les plus vulnérables aux concurrences japonaises : ce sont celles qui ont réclamé avec le plus de force, et souvent ont décidé l'application, des mesures de protection. L'on présentera arguments et chiffres des industries textiles, des fabricants de conserves, etc.

On ne doit pas négliger, cependant, de considérer les choses sous l'angle de la thèse libérale. Il est de part et d'autre des exportateurs (mécanique française, charbonnages d'Indochine, etc.), des groupements d'exportateurs, des hommes politiques, qui savent qu'aucun empire ne constitue d'autarchie : les échanges franco-japonais, quoique d'un ordre de grandeur médiocre, peuvent subir des modifications préjudiciables à la France. L'on risquerait, en aggravant ici les mesures de protection, ou quelquefois en se bornant à les maintenir, de connaître de brusques et rigoureuses représailles japonaises.

Un paragraphe spécial a été réservé aux relations commerciales du Japon et de l'Indochine, car, seule dans l'empire français, l'Indochine présente des balances de commerce avec le Japon qui soient favorables.

Un autre aspect de la concurrence franco-japonaise méritait d'être évoqué, nous voulons parler de la concurrence qui s'exerce sur les marchés extérieurs aux deux empires. Tel est l'objet du chapitre III. Des comparaisons détaillées ont été données pour l'Espagne, les États-Unis, les Indes Néerlandaises, d'après les statistiques officielles.

Enfin l'on a eu l'occasion de reprendre celles des suggestions de la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outremer (décembre 1934-avril 1935) qui s'appliquent nommément au Japon.

\*  
\* \*

Les lecteurs remarqueront que le mot *dumping* n'est jamais prononcé. Les études du Bureau International du Travail, celles de M. F. Maurette, ont fait litière d'allégations concernant le *dumping* japonais qui circulaient nombreuses il y a deux et trois ans. Le Japon, cela a été amplement démontré, ne vend pas moins cher aux étrangers qu'à ses nationaux.



Il demeure que les succès des exportations japonaises sur de nombreux marchés, en particulier sur les marchés français, ont posé la question des prix : prix de revient, et prix proprement dit. Or l'élément qui se révèle extrêmement bas dans les prix de revient extrême-orientaux, c'est la main-d'œuvre. En tenant compte d'autres causes de bas prix japonais, telles que la centralisation des industries, les achats systématiques de matières premières par des organismes centralisateurs, l'équipement et le rendement, on comprendra que *les différences fondamentales de mœurs* sont à l'origine des bas prix de revient; lesquels impliquent à leur tour des répercussions sur les prix pratiqués à la vente des produits japonais dans les autres pays. Nous insisterons sur ce point dans nos conclusions générales.

Le Bureau International du Travail a entrepris une enquête sur les niveaux de vie au Japon qui fait suite à celle sur le travail industriel, publiée en 1933. Mais l'on ne connaîtra les résultats de cette nouvelle enquête que dans quelques mois.

Les différences de niveaux de vie provoqueront-elles, dans un avenir plus ou moins éloigné, des modifications d'équipement, agricole ou industriel, des empires qui nous occupent; ou, tout au moins, des adaptations commerciales?

Ces questions restent entières. Différence des mœurs, différence des niveaux de vie, non pas seulement entre les empires français et nippon, mais entre l'Occident et l'Extrême-Orient, nous ne craignons pas d'affirmer qu'elles s'imposeront de plus en plus à l'attention générale pendant la fin du xx<sup>e</sup> siècle.

R. L.

PERPUSTAKAAN NASIONAL RI.





## CHAPITRE PREMIER

### ÉCHANGES FRANCO-JAPONAIS D'APRÈS LES STATISTIQUES OFFICIELLES

1. *Total des exportations et importations japonaises.*
2. *Principales exportations japonaises dans l'empire français: soie et tissus de soie; tissus de rayonne; tissus de coton; articles de coton et bonneterie; lainages; conserves et poissons secs; charbon japonais en Indochine; chaussures de caoutchouc.*
3. *Principales exportations françaises au Japon: machines; produits chimiques; charbons d'Indochine; riz d'Indochine; caoutchouc; huiles volatiles et parfums synthétiques.*
4. *Industrialisation japonaise.*
5. *Comparaison des principales importations japonaises et françaises dans les États du Levant sous mandat français.*

#### 1. — TOTAL DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS JAPONAISES.

Avant d'examiner les chiffres des échanges franco-japonais tels qu'ils apparaissent aux annexes, on rappellera quelques faits généraux.

Le chiffre total des exportations et importations japonaises, d'environ 1 milliard de yen en 1914, est passé à 3 milliards 630 millions en 1918, a plafonné à 4 milliards 878 millions en 1925, est retombé à 3 milliards 778 millions en 1933 (derniers chiffres d'une année complète). Chiffres élevés, progrès marqués, cela est évident. Mais replacés dans le cadre des exportations mondiales, ils signifient que la part du Japon ne dépasse pas 3 % de celles-ci<sup>1</sup>. Il est vrai de dire que la part de

1. Cf. M. Yosaiuro Ito, au 8<sup>e</sup> congrès de la Chambre de Commerce Internationale.

la France métropolitaine est d'environ 6 %; celle des États-Unis d'un peu plus de 10 %. Ces pourcentages qui paraissent à première vue très petits représentent d'ailleurs des chiffres très élevés d'exportations et importations.

Dans les chiffres japonais, la France figure pour 56 millions 619 mille yen en 1934, contre 60 millions et demi en 1933, soit une différence de 4 millions ou 7 %, correspondant en grande partie à la diminution des exportations françaises sur le Japon <sup>1</sup>.

Si les achats français en effet, ont représenté en 1934 à peu de chose près les mêmes valeurs qu'en 1933, il n'en a pas été de même des ventes qui, de 21.746.000 yen, sont passées à 18.300.000 yen <sup>2</sup>, accusant des moins-values surtout dans les lainages, les dynamos et transformateurs, automobiles et pièces détachées.

La France continue à acheter plus qu'elle ne vend au Japon; mais en réalité ses ventes devraient être plus fortes si l'on tient compte que beaucoup d'exportations françaises sont effectuées sur le Japon par Anvers et perdent ainsi aux statistiques leur véritable origine.

## 2. — PRINCIPALES EXPORTATIONS JAPONAISES DANS L'EMPIRE FRANÇAIS.

Il ressort (Cf. tableau ci-après) que, pendant les six premiers mois de 1935, le total général des exportations japonaises en France,

1. Cf. Rapport présenté par M. Edw. J. Deputy sur l'exercice 1934 de la Chambre de Commerce Française du Japon.

<i>Commerce extérieur du Japon avec la France. En millions de yen.</i>					
<i>Exportations.</i>			<i>Importations.</i>		
1934	1933	Diff.	1934	1933	Diff.
38,3	38,7	— 0,4	18,3	21,7	— 3,4

2. En 1910, la France fournissait au Japon des marchandises représentant environ 5.500.000 yen. Cf. tableau, p. 113. Le yen cotait 2,58. En tenant compte de la dépréciation du yen, puis de celle du franc, on constate que la valeur des marchandises exportées a diminué. Mais il faudrait encore tenir compte des poids.

dans ses colonies, protectorats et pays sous mandats, s'est élevé à 48.625.647 yen (soit environ 243 millions de francs), et que le total des importations françaises au Japon a été de 18.683.509 yen (soit environ 94 millions de francs). La balance du commerce, en faveur du Japon, était donc de 29.942.138 yen (soit environ 149 millions de francs).

L'examen des chiffres révèle pour les six premiers mois de 1935, à côté de la particularité de la balance commerciale japoно-indochinoise, déjà soulignée, le chiffre subitement accru des exportations japonaises en Somalie française, plus de 2 millions de yen. Le Maroc et les États du Levant retiendront aussi l'attention : 12 millions de yen pour le premier; 5 millions et demi pour les seconds, les exportations de ces deux pays vers le Japon étant insignifiantes.





COMMERCE DU JAPON AVEC LA FRANCE  
ET SES COLONIES <sup>1</sup>

Janvier-juin 1935. (Valeurs en yen).

	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	BALANCE
France .....	23.914.241	11.003.895	+ 12.910.346
Indochine.....	1.831.604	7.066.993	— 5.235.389
Algérie .....	959.704	277.715	+ 681.989
Tunisie .....	188.067	28	+ 188.039
Madagascar .....	95.021	22.908	+ 72.113
Sénégal .....	643.557	0	+ 643.557
Cameroun .....	860.920	11.066	+ 849.854
Somalie .....	2.205.690	57.791	+ 2.147.899
Nouvelle-Calédonie....	118.743	62.011	+ 56.732
Guyane.....	949	0	+ 949
Total toutes colonies..	6.904.255	7.498.512	— 594.257
Maroc .....	12.404.312	163.197	+ 12.241.115
États du Levant ....	5.502.839	17.905	+ 5.484.934
Total Maroc, États du Levant .....	17.907.151	181.102	+ 17.726.049
Total France et Colonies Maroc et États du Le- vant .....	30.818.496	18.502.407	+ 12.316.089
	17.907.151	181.102	+ 17.726.049
Total général .....	48.725.647	18.683.509	+ 30.042.138

1. Communiqué par M. Fischbacher, attaché commercial de France au Japon; Tokyo, 7 septembre 1935.

2. La balance s'établit à + 4.641.132, si l'on ne tient pas compte de l'Indochine.

A la France métropolitaine, son deuxième client européen<sup>1</sup>, le Japon vend plus qu'il ne lui achète; mais le marché français ne constitue encore pour le Japon qu'un *faible débouché* et la production française n'est pas dans son ensemble menacée par la japonaise.

L'étude comparative des tableaux en annexes permet de dégager pour les principaux articles les constatations qu'on va lire.

Mais les divers territoires français ne figuraient pas, ainsi qu'il a été dit dans l'introduction, aux statistiques de 1913, l'Indochine exceptée. Remarque qui nuit à toutes les conclusions ou idées générales que l'on voudrait tirer des chiffres recueillis. Répartir sur un nombre d'années *restreint*, ces chiffres ne peuvent avoir, en effet, que des valeurs de sondages. Ils ne permettent pas le plus souvent de tracer des courbes économiques, ni de distinguer la direction des échanges. On notera, enfin, que les échanges franco-japonais évoluent beaucoup plus rapidement qu'on ne le pense généralement. En se rapportant aux annexes, l'on peut voir que des exportations japonaises en France ont complètement disparu. Le Japon lui envoyait, en 1913, 87.000 tonnes de cuivre représentant 14 millions de francs; en 1930, ces exportations étaient tombées à zéro.

1. Some facts, by Matsuyama, Commercial Counsellor of the Japanese Embassy in London Guide 1935. (On retrouve ces chiffres pour les années 1932-1934 au tableau reproduit p.126). Le Japon a pour premier client *euro péen* la Grande-Bretagne, pour second client la France. Les chiffres ci-dessous décrivent le mouvement des échanges entre le Japon et la France en 1913 et dans les années 1920-1934.

<i>Exportations du Japon</i> (en millions de yen).	<i>Importations au Japon</i>
1913 .....	5,8 + 54,4
1920 .....	14,5 + 57,2
1929 .....	26,2 + 18,3
1930 .....	16,7 + 10,6
1931 .....	12,4 + 3,7
1932 .....	21,1 + 0,4
1933 .....	21,7 + 17
1934 .....	18,3 + 20

En Europe, c'est principalement avec l'Angleterre, pays rival, que le Japon a développé ses exportations.



*Soie et tissus de soie.*

La France métropolitaine importait en 1930 beaucoup moins de soie qu'en 1913 : la diminution en poids était de près des trois quarts (73,8 %). Il est vrai qu'une légère reprise s'est manifestée, quatre ans plus tard; les importations en 1934, étaient du double (poids) par rapport à celles de 1930.

Pour les tissus de soie, au contraire, l'augmentation est très marquée, de 1913 à 1930. Elle est de près du double. Mais le facteur « crise » réduit ces importations en 1934 de 42,5 %, en poids, par rapport à 1930.

Ces premières observations montrent déjà les progrès du Japon industriel qui tend à vendre au monde de plus en plus de produits manufacturés. Il est aussi cependant un fournisseur de matières premières et de denrées alimentaires.

Le Maroc augmente ses importations de soie et tissus de soie d'un quart en poids, d'un tiers en valeur, de 1933 à 1934.

Le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Togo, le Cameroun, Madagascar, voient apparaître les tissus de soie. Mais l'ensemble de leurs importations est peu important (81.000 francs). Madagascar en importe pour 390.000 francs; l'Indochine pour 7.305.000 francs; la Côte française des Somalis mérite une mention spéciale : l'augmentation en 1934, par rapport à 1933, en valeur, est de 126 %.

Seule, la Nouvelle-Calédonie réduit ses achats de près des deux tiers, dans ces mêmes années.

*Rayonne.*

Le commerce de la rayonne n'existait pas en 1913.

La France métropolitaine impliquait encore la rayonne dans la rubrique des « tissus de soie », en 1930 et 1934, années analysées ci-dessus.

On note, cependant, des augmentations d'importations très sensibles, en valeurs, pour la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Côte française des Somalis (près du triple de 1933 à 1934); les Établissements français d'Océanie (le doublement). Seule l'Indochine voit tomber ses importations à moins d'un centième, de 1933 à 1934, les mesures de protection ayant joué.

#### *Tissus de coton.*

Le Maroc vient en tête des importateurs de l'empire français, dans la période 1933-1934. Les entrées de tissus de coton passent du simple au double, en poids et en valeur.

La Côte d'Ivoire augmente ses importations des trois quarts; le Cameroun du cinquième, en valeur, pour les mêmes années.

La Côte des Somalis les augmente d'un quart, en valeur, avec une diminution en poids de 2,2 %.

Mais les États du Levant accusent une diminution de 11,5 %; l'Indochine de 11 %; la Nouvelle-Calédonie de près de 40 %.

#### *Articles de coton et bonneterie.*

La France métropolitaine n'importait pas d'articles de coton japonais en 1913. Elle en importait pour près de 1.800.000 francs en 1933 et 2.796.000 francs en 1934, soit une augmentation de 56 % d'une année sur l'autre.

Dans ces deux années, les États du Levant enregistrent de leur côté une augmentation de 67 %; la Côte d'Ivoire de 8,8 %; et de 52,7 % pour la lingerie. La Nouvelle-Calédonie accroît aussi ses achats de lingerie de près d'un tiers.

Mais les États du Levant réduisent d'un tiers leurs achats de bonneterie de coton.

#### *Lainages.*

Les États du Levant augmentent de 10 % en valeur environ leurs

LE JAPON.

2



achats en flanelles (1933-1934). Le *Maroc* augmente considérablement ses achats, à dater de 1934. Le *Sénégal*, le *Cameroun*, la *Nouvelle-Calédonie* voient respectivement leurs achats en valeur triplés ou augmentés des trois quarts : il est vrai qu'il ne s'agit encore que de petites sommes, inférieures à 50.000 francs. Il serait intéressant de suivre ultérieurement cette tendance.

#### *Conserves et poissons secs.*

La *France métropolitaine* en importait 2.968 quintaux en 1931, représentant 623.000 francs, soit approximativement 3 millions de la monnaie 1935. Ses importations ont une valeur de plus de 33 millions en 1930, réduites à 7.600.000 francs en 1934 : les mesures de contingentement sont intervenues dans l'intervalle. L'*Indochine* voit ses importations plus que doublées, de 1933 à 1934.

#### *Charbon japonais en Indochine.*

En 1910, l'*Indochine* ne comptait pas, dans ses statistiques, le Japon comme fournisseur de charbons. En 1931 ses importations de goudron et brai de houille sont d'environ 2 millions de francs, réduites de la moitié en 1933. La diminution est du même ordre de grandeur pour la houille.

#### *Chaussures de caoutchouc.*

On ne relève rien de particulier au sujet des chaussures de caoutchouc en *France métropolitaine*.

Mais le *Maroc* voit, de 1933 à 1934, ses importations doublées en poids et presque doublées en valeur. La *Nouvelle-Calédonie* enregistre, elle aussi, une augmentation de 16 %.

Les *États du Levant*, le *Cameroun*, la *Martinique*, constatent au contraire sur des sommes, il est vrai, bien inférieures à celles qui intéressent le *Maroc*, des diminutions de 61 %, 33 %, et 91 %.

### 3. — PRINCIPALES EXPORTATIONS FRANÇAISES AU JAPON.

Passons maintenant à l'examen des principales exportations françaises au Japon.

Les chiffres relevés en 1910, par M. Pila, attaché commercial, pour les pays d'Extrême-Orient, permettent des comparaisons en valeur, entre cette année et l'année 1934. D'où il ressort que les vins, parfumeries, teintures préparées, les espèces médicinales, les fils (lin, coton, laine et soie) ont diminué.

Parmi les grosses différences on note que les fils de laine qui figuraient aux exportations françaises en 1910 pour 1.552.000 yen sont tombés à 2.000 yen en 1933.

Les principaux postes d'exportations françaises sont aujourd'hui : 1<sup>o</sup> les machines; 2<sup>o</sup> les produits chimiques; 3<sup>o</sup> les charbons d'Indochine.

#### *Machines.*

En 1910, la France n'exportait pas de machines au Japon. Les armes et munitions comptaient pour moins de 200.000 francs. En 1930, ses exportations atteignent près de 20 millions de francs, réduites de 44 % en 1934, tandis que l'augmentation en poids est de 8,4 %.

On constate que la très grosse part des exportations de produits mécaniques français au Japon consiste en *matériel textile* : 10 millions environ en 1934 (art. 515-519 *bis*)<sup>1</sup>.

Viennent ensuite :

les *machines-outils* à bois et à métaux, avec 600.000 francs en 1934 (art. 525);

1. Cf. les tableaux spéciaux en annexes, p. 171 et suivantes donnant le détail des exportations de machines françaises au Japon.

## ÉCHANGES FRANCO-JAPONAIS

le matériel de sucrerie, avec 266.000 francs (art. 527);  
 les machines motrices et les pompes, avec moins de 200.000 francs  
 (art. 510 A-512);  
 le petit outillage, avec une centaine de mille francs (art. 537).

Les pièces détachées de machines (art. 533 A et 535 bis A), qui atteignent près de 2 millions en 1934, se rapportent vraisemblablement aussi au matériel textile.

Il convient de citer à part les récipients et réservoirs métalliques (art. 567 ter) dont le chiffre, assez important en 1934, paraît très exceptionnel et ne pas correspondre à un courant régulier d'exportation.

*Produits chimiques.*

Ici les augmentations françaises, en poids et en valeur, sont très sensibles. De 1.260.000 francs en 1913, on passe à plus de 17 millions en 1934. Les chiffres de cette dernière année indiquent un progrès de trois fois et demie le poids de 1930 et de près de 40 % de la valeur de 1930.

*Charbons d'Indochine.*

On ne mentionnait pas de charbon exporté d'Indochine au Japon, en 1910.

L'augmentation est de 21,3 % en poids en 1933, par rapport à 1931; la diminution de 37 % en valeur. Mais il faut tenir compte de la dévaluation du yen et de la stabilisation de la piastre indochinoise.

*Riz d'Indochine.*

L'Indochine envoyait au Japon, en 1910, 4.692.000 francs de riz. Ces exportations sont tombées en 1933 à 445.000 francs. C'est que le Japon, grâce à une active politique agricole impériale, trouve ses ravitaillements à Formose, en Corée. Il achète aussi, au besoin,



selon des accords qui précèdent l'accord franco-japonais de 1932, du riz au Siam.

*Caoutchouc.*

L'Indochine, qui n'était pas exportatrice de caoutchouc au Japon en 1910, lui en vendait pour 12 millions de francs en 1933.

*Huiles volatiles et parfums synthétiques.*

On est frappé de constater que les huiles volatiles et parfums synthétiques exportés de France au Japon, qui passent de 1.782 quintaux métriques en 1933 à 1.973 en 1934, voient leur valeur diminuer de 3.320.000 francs à 3.132.000 francs en 1934 : cette diminution est imputable à la baisse du yen <sup>1</sup>.

4. — INDUSTRIALISATION JAPONAISE.

Pendant les dix dernières années les progrès du Japon dans son programme d'industrialisation et de commerce ont été marqués <sup>2</sup>. Tandis que la population augmentait constamment, sa production agricole en volume — sauf pour le riz, le blé, les pommes de terre, les fruits et le thé — tendait à diminuer. Ainsi pour l'orge, le soja, le millet, le maïs, le sarrasin. Les fruits de la terre étaient également en diminution de plus d'un tiers <sup>3</sup>.

Mais la consommation de matières premières nécessaires à l'industrie, et l'augmentation de l'utilisation de la houille blanche dans ses fabriques, sont significatives.

1. On constate de la même manière une augmentation du total des importations des tissus de soie et bourre de soie en France de 1933 à 1934, avec une diminution de la valeur correspondante.

2. Philip Wright. Cf. *Trade and trade barriers in the Pacific*. Institute of Pacific Relations, Honolulu, 1935.

3. Cf. *The Thirty-fourth financial and economic annual of Japan*, Tokyo, printed by the Government printing office, 1934.

le matériel de sucrerie, avec 266.000 francs (art. 527) ;  
les machines motrices et les pompes, avec moins de 200.000 francs  
(art. 510 A-512) ;

le petit outillage, avec une centaine de mille francs (art. 537).

Les pièces détachées de machines (art. 533 A et 535 bis A), qui atteignent près de 2 millions en 1934, se rapportent vraisemblablement aussi au matériel textile.

Il convient de citer à part les récipients et réservoirs métalliques (art. 567 ter) dont le chiffre, assez important en 1934, paraît très exceptionnel et ne pas correspondre à un courant régulier d'exportation.

#### *Produits chimiques.*

Ici les augmentations françaises, en poids et en valeur, sont très sensibles. De 1.260.000 francs en 1913, on passe à plus de 17 millions en 1934. Les chiffres de cette dernière année indiquent un progrès de trois fois et demie le poids de 1930 et de près de 40 % de la valeur de 1930.

#### *Charbons d'Indochine.*

On ne mentionnait pas de charbon exporté d'Indochine au Japon, en 1910.

L'augmentation est de 21,3 % en poids en 1933, par rapport à 1931; la diminution de 37 % en valeur. Mais il faut tenir compte de la dévaluation du yen et de la stabilisation de la piastre indochinoise.

#### *Riz d'Indochine.*

L'Indochine envoyait au Japon, en 1910, 4.692.000 francs de riz. Ces exportations sont tombées en 1933 à 445.000 francs. C'est que le Japon, grâce à une active politique agricole impériale, trouve ses ravitaillements à Formose, en Corée. Il achète aussi, au besoin,

selon des accords qui précèdent l'accord franco-japonais de 1932, du riz au Siam.

#### *Caoutchouc.*

L'Indochine, qui n'était pas exportatrice de caoutchouc au Japon en 1910, lui en vendait pour 12 millions de francs en 1933.

#### *Huiles volatiles et parfums synthétiques.*

On est frappé de constater que les huiles volatiles et parfums synthétiques exportés de France au Japon, qui passent de 1.782 quintaux métriques en 1933 à 1.973 en 1934, voient leur valeur diminuer de 3.320.000 francs à 3.132.000 francs en 1934 : cette diminution est imputable à la baisse du yen <sup>1</sup>.

#### 4. — INDUSTRIALISATION JAPONAISE.

Pendant les dix dernières années les progrès du Japon dans son programme d'industrialisation et de commerce ont été marqués <sup>2</sup>. Tandis que la population augmentait constamment, sa production agricole en volume — sauf pour le riz, le blé, les pommes de terre, les fruits et le thé — tendait à diminuer. Ainsi pour l'orge, le soja, le millet, le maïs, le sarrasin. Les fruits de la terre étaient également en diminution de plus d'un tiers <sup>3</sup>.

Mais la consommation de matières premières nécessaires à l'industrie, et l'augmentation de l'utilisation de la houille blanche dans ses fabriques, sont significatives.

1. On constate de la même manière une augmentation du total des importations des tissus de soie et bourre de soie en France de 1933 à 1934, avec une diminution de la valeur correspondante.

2. Philip Wright. Cf. *Trade and trade barriers in the Pacific*. Institute of Pacific Relations, Honolulu, 1935.

3. Cf. *The Thirty-fourth financial and economic annual of Japan*, Tokyo, printed by the Government printing office, 1934.



Entre 1913 et 1928, la consommation de charbon passait de 21.316.000 à 33.860.000 tonnes; celle de l'acier de 14.000 à 61.000; celle du coton de 705.900.000 à 1.139.169.000 livres; celle de la soie grège de 30.902 à 87.400 livres; celle du ciment de 3.471.000 à 22.474.000 barils; les chevaux-vapeur de 1.289.000 (1914) à 6.390.000.

Tandis que la population totale augmentait de 20 %, la population agricole n'augmentait que de 2,2 %; toutes les récoltes diminuaient d'environ 16 %; la consommation du charbon augmentait de 47 %; celle de l'acier de 154 %; celle de la soie grège de 134 %; celle du ciment de 400 %; celle du coton de 28 %; celle du cheval-vapeur de 275 %.

Ce rappel de chiffres de matières premières montre combien le Japon dépend du commerce extérieur dans son programme d'industrialisation. Seul le commerce a permis, en effet, au Japon d'augmenter sa population et les ressources alimentaires nécessaires à celle-ci, en dirigeant une proportion croissante de cette population vers la production industrielle de marchandises destinées à l'exportation; mais cet état de choses a rendu le Japon plus dépendant de l'étranger. L'existence même d'une partie de sa population est liée étroitement à la volonté des pays étrangers, asiatiques, américains ou européens, d'acheter ou non des produits qu'il est capable de produire.

De beaucoup les plus importantes importations japonaises sont :

	Coton brut .....	573.000.000 yen
sui	Machines.....	113.600.000 —
et	Laine .....	101.800.000 —

soit 35 % du total des importations en 1929. Les autres importations importantes sont :

	Tourteaux .....	75.900.000 yen
	Bois .....	88.800.000 —
	Sulfate d'ammoniaque .....	48.100.000 —
	Charbon .....	43.000.000 —
	Pétrole .....	34.700.000 —
	Caoutchouc brut .....	23.900.000 —

Le Japon importe aussi du blé, du soja, du sucre, du riz, du lait condensé, de la farine. Les postes susceptibles d'intéresser les exportateurs français sont les machines et le charbon (d'Indochine). Or les machines exportées de France ne représentent pas plus de 2 % des importations de machines au Japon et le charbon 10 % du charbon importé au Japon.

Parmi les articles énumérés :

73,5 % peuvent être classés à destination des usines (matières premières et machines;

13,2 % à destination de l'alimentation;

9,1 % à destination de l'agriculture et de la laiterie;

4,2 % seront désignés comme produits manufacturés fins.

En gros, les importations vont surtout aux usines.

On trouve l'expression officielle la plus récente du développement économique du Japon dans le rapport japonais relatif à l'année 1934<sup>1</sup>.

« Notre commerce extérieur, y est-il dit, non compris la Corée et Formose, atteignait en 1933 un total de :

	3.778.000.000	yen
dont	1.861.000.000	— aux exportations.
et	1.917.000.000	— aux importations.

« Les exportations montraient sur l'année précédente un accroissement de 151 millions, soit 32 %. Les importations un accroissement de 485 millions, soit 33,9 %.

« En dépit de l'élévation des tarifs douaniers, des contingentements et du système des licences d'importations, adoptés par les différents pays, en même temps que de l'aggravation de la dépression économique mondiale, *notre commerce d'exportation a continué d'être remarquablement actif en 1933.* Ce développement du commerce

1. *Op. cit.*



d'exportation a vivement ému les sentiments du public dans les pays étrangers et provoqué le boycott des marchandises japonaises dans le monde entier. Mais, concurremment à l'amélioration des conditions industrielles aux États-Unis, nos marchandises étaient exportées en grandes quantités dans divers pays. »

Le même annuaire donne (en yen) les chiffres des principales denrées ou marchandises importées de France et d'Indochine au Japon, pour les années 1927, 1930, 1933, comme suit :

	1927	1930	1933
<i>D'Indochine :</i>			
Riz .....	25.159.000	20.000	57.000
Charbon.....	5.336.000	5.950.000	6.037.000
Coton .....	908.000	605.000	110.000
<i>De France :</i>			
Couleurs synthétiques ....	249.000	198.000	579.000
Filés de laine <sup>1</sup> .....	9.336.000	752.000	2.000
Tissus de coton .....	395.000	143.000	10.000
Tissus de laine .....	917.000	268.000	51.000
Machines .....	2.080.000	3.517.000	3.442.000
Automobiles <sup>2</sup> .....	599.000	245.000	26.000

1. 352.000 yen, en 1910, on l'a vu plus haut.

2. Analyse des exportations françaises d'automobiles vers le Japon au cours des quatre années 1930-1933 :

	1930	1931	1932	1933
Voitures.....	67	47	9	2
Châssis .....	14	7	9	8

En 1933, la France n'exporte donc pour ainsi dire plus de voitures complètes. Et les ventes de châssis sont tombées à un peu plus de la moitié de leur chiffre de 1930. Quant à l'importation des pneus, elle est réduite à néant. Par contre, la valeur totale des pièces détachées reste constante. On comprend que le pays commence à s'équiper lui-même pour sa production et sa consommation.



Arrêt du commerce du riz; progrès des ventes françaises en machines, charbons et produits chimiques, les constatations en yen « recourent » les échanges exprimés en francs, mentionnés ci-dessus.

L'on déplorera d'ailleurs dans l'ensemble la médiocrité des échanges franco-japonais. L'empire français peut souhaiter vendre davantage au Japon, puisque l'examen du commerce mondial du Japon — exportations et importations réunies — attestait depuis plusieurs années que ce pays était moins exportateur qu'importateur.

5. — COMPARAISON DES PRINCIPALES IMPORTATIONS JAPONAISES ET FRANÇAISES DANS LES ÉTATS DU LEVANT SOUS MANDAT FRANÇAIS.

Le tableau ci-dessous éclairera le lecteur sur la poussée des produits japonais dans les États du Levant. Le régime douanier (dont il sera parlé au chapitre II) autorise ces progrès. Le tableau est établi d'après les statistiques locales officielles, en livres syriennes. Rares sont les postes où l'on n'aperçoit, au cours des trois années retenues, des progrès japonais et des diminutions françaises. On retrouvera aux annexes la plupart des chiffres de ce tableau replacés dans le cadre des seules importations japonaises et accompagnés des quantités.

IMPORTATIONS COMPARÉES DU JAPON ET DE LA FRANCE DANS LES ÉTATS DU LEVANT  
SOUS MANDAT FRANÇAIS<sup>1</sup>.

	<i>Japon</i> 1931	<i>Japon</i> 1933	<i>Japon</i> 1934	<i>France</i> 1931	<i>France</i> 1933	<i>France</i> 1934
Conserves, poissons et crustacés.....	770	20.357	19.354	52.645	39.746	36.755
Chauss. caout., souliers découverts.....	36.581	17.180	10.031	38.659	290	71
Tissus soie nat., crêpes georgette, satin, décréués, blanchis, teints.....	125.862	54.199	9.313	89.057	26.557	6.088
Tissus soie art. pure, crêpes écus, blanchis ou teints.	19.344	32.489	34.338	318.809	131.551	33.667
Soie art., velours et peluches même mélangés à d'autres mat. textiles à l'exclusion de soie naturelle.....	4.557	5.849	30.428	141.226	15.226	13.697
Fils écus coton pur à 1 seul bout.....	39.027	12.632	34.118	—	—	210
Tissus coton pur, écus en pièces-cabots ou autres.	792.430	591.215	630.929	2.411	3.790	1.108
Tissus coton pur, blanchis en pièces, madapolam et baptiste.....	144.989	128.868	190.724	1.747	—	—
Tissus coton pur, blanchis en pièces, chaches, mulls, tangibs (mousseline, gaze, tulle).....	12.855	42.849	25.480	34.842	5.787	—
Tissus coton pur, teints en pièces thibet et satin de couleur.....	7.455	27.034	41.098	1.135	239	—
Tissus coton pur, teints en pièces (Jawa, Karamandel, Kham Ezra).....	29.023	192.059	202.554	25.658	46.363	9.998
Flanelles.....	22.126	89.218	97.559	13.880	3.582	745
Tissus coton pur, imprimés en pièces, Chittes.....	23.300	221.532	141.123	7.312	3.611	—
Tissus coton pur, fabriqués avec des fils teints, en pièces, giuletta, panama, crépeline, oxford, drill, zéphir.....	1.345.655	925.870	662.679	4.925	2.982	26

1. Les valeurs des relevés statistiques sont exprimées en livres libano-syriennes d'une valeur fixe de vingt francs français.

	<i>Japon</i> 1931	<i>Japon</i> 1933	<i>Japon</i> 1934	<i>France</i> 1931	<i>France</i> 1933	<i>France</i> 1934
Tissus coton pur, fabriqués avec fils teints, en pièces, pantalonlouk, truppa, jacquard .....	656	31.075	16.393	2.456	1.328	—
Velours .....	6.042	14.687	49.695	16.107	1.607	672
Coupons (remnants), tissus, lingerie job .....	—	—	232.038	—	—	17
Couvertures de coton.....	710	11.037	13.838	7.954	609	657
Bonneterie coton ou autres mat. text. végét., bas et chaussettes .....	188.922	8.018	9.145	82.344	4.147	2.798
Bonneterie coton ou autres mat. text. végét., sous-vêtements.....	—	153.901	98.966	—	7.186	2.465
Lingerie de corps, table, lit, toilette, en coton, lin, autres mat.....	33.653	21.450	42.976	15.750	13.062	5.993
Mouchoirs, fichus, foulards en soie, coton, lin, chanvre purs ou mélangés...	5.221	14.679	17.501	3.915	1.252	660
Articles porcel. pr serv. table, toilette, ornementation, etc .....	—	16.077	18.459	—	3.129	857
Vaisselle et autres ustensiles ménage, cuisine, hyg., tôle, fer ou acier (émailés), étamés, etc.....	12.274	8.190	15.160	12.773	18.731	4.667
Rasoirs, canifs, ciseaux, taille-crayons, etc .....	—	1.430	4.330	—	2.906	1.318
Lunettes, lorgnons, lorgnettes .....	—	2.150	2.950	2.914	3.042	3.981
Celluloïd et autres mat. plastiques, ainsi que les ouvr. de ces mat. (peignes) .....	—	6.730	9.950	—	21.802	14.194
Jouets mécaniques ou autres .....	14.568	1.056	18.887	19.875	3.859	4.168
Miroirs .....	829	4.333	5.292	2.507	311	83
Ouvrages en métaux et alliages non dénommés...	401	2.929	10.998	14.054	15.095	2.196





PERPUSTAKAAN NASIONAL  
www.perpustakaan.go.id

## CHAPITRE II

### LES RÉGIMES DOUANIERS LES ARGUMENTS PROTECTIONNISTES ET LIBÉRAUX

1. *Le régime français.* Algérie, Maroc, Tunisie, Bassins Conventionnels du Congo et du Niger, États du Levant sous mandat.
2. *Le régime japonais.* — La loi de 1934; Loi japonaise relative aux droits spécifiques dans le tarif des importations japonaises; Loi de rajustement et de protection du commerce extérieur.
3. *Arguments protectionnistes français et japonais.* — Soieries; rayonne; industries cotonnières; industries de la laine. Divers : conserves de crabes; chaussures de caoutchouc; filets de pêche; machines parlantes et radio; ciment; faïences, frêt. Causes de l'essor japonais.
4. *La thèse libérale en France et au Japon.* — Industries sidérurgiques; aluminium; phosphates; produits chimiques; parfumerie. L'argument social.
5. *Le cas de l'Indochine.* — Importations japonaises en Indochine; exportations de l'Indochine au Japon.

#### 1. — LE RÉGIME FRANÇAIS.

Les relations commerciales de la France et du Japon sont réglées par la convention du 19 août 1911 (loi du 22 février 1912 et décret du 28 février 1912). Cette convention accorde aux articles japonais le bénéfice des droits du tarif minimum français.

Contingenter une marchandise, c'est décider qu'elle ne pourra être introduite sur un territoire, pendant une période donnée,

que jusqu'à concurrence d'une certaine quantité fixée par les pouvoirs publics.

En 1932, sur 7.000 positions que comprend le tarif douanier français, plus de 1.100 se trouvaient réglementées par plus de 50 décrets. Le décret du 28 décembre 1933 a contingenté encore plus de 400 rubriques nouvelles, et si dans le courant de 1935 quelques articles ont été décontingentés, l'importation de nouveaux produits a, par contre, été soumise au contingentement.

Le contingent a pour but de limiter des importations abusives et désordonnées et de les ramener à un chiffre normal. On y parvient le plus souvent en prenant la moyenne des importations au cours des trois ou quatre dernières années et en les réduisant dans une certaine proportion, dans le but de tenir compte de la baisse de la consommation intérieure qu'il serait inéquitable de laisser peser uniquement sur les producteurs français. On répartit le contingent global ainsi établi entre les pays étrangers intéressés, au prorata des importations antérieures.

Le Japon se plaint que la plupart des États se voient accorder 100 % de la moyenne prise, tandis qu'il ne lui est souvent consenti que 25 % de cette moyenne. Mais surtout toute augmentation du commerce japonais se trouve impossible, puisque le volume des importations pendant les années de référence — et celles-ci sont choisies à dessein pour limiter la concurrence japonaise — ne peut jamais être dépassé.

Un décret de novembre 1931 a appliqué au Japon une surtaxe de change de 15 % qui a été portée par celui du 20 mars 1933 à 25 %.

Dès 1911, il y avait exception pour l'Indochine et ce n'est qu'en 1932 que l'arrangement commercial relatif à l'Indochine, en date du 13 mai 1932 (décret du 4 août 1932), y fixe la tarification applicable aux importations japonaises.

Cet arrangement établit aussi des discriminations entre les produits auxquels s'applique la surtaxe de change<sup>1</sup>, en exonérant

1. Des mesures de protection sont essentiellement constituées par des taxes spéciales ad



tous les produits japonais autres que ceux qu'elle énumère.

A la suite de l'intervention du décret du 20 mars 1933, les tissus de soie ont été soumis à la surtaxe de change de 25 %; les autres produits énumérés à l'accord demeurent soumis à la surtaxe de 15 % (fruits secs, parfumerie, porcelaine — à l'exception de celle qui est d'un usage courant — porcelaine de table comportant une partie en métal nickelé, certains papiers, feux d'artifice, meubles en bois courbé, pneumatiques de pousse-pousse, bicyclettes et autos).

Un décret du 20 juillet 1932 a contingenté les cotons et filés de coton.

\*  
\* \*

Au point de vue douanier, les colonies françaises peuvent être divisées en quatre catégories :

1<sup>o</sup> Les colonies assimilées à la Métropole : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Indochine, Madagascar et dépendances, Iles Saint-Paul, Kerguelen et Terre-Adèle.

Sauf en Indochine où l'arrangement commercial du 13 mai 1932 règle les conditions des échanges avec le Japon, les produits de l'empire du Soleil Levant acquittent à leur entrée dans les différents territoires énumérés ci-dessus les droits du tarif minimum français et une surtaxe de change de 25 %.

A Madagascar, un décret en date du 14 mars 1934 a contingenté les fils, les tissus et les vêtements de coton, les tissus de soie naturelle

*valorem* dites « compensatrices de change » sur les importations en provenance de pays à monnaie dépréciée. Quant aux organismes de compensation, leur but essentiel est de permettre aux exportateurs français d'obtenir le règlement de leurs créances.

On a beaucoup parlé depuis quelques années, en raison du déséquilibre des balances de commerce, d'accords basés sur l'équilibre des échanges. Cette théorie peut, et doit, recevoir des applications limitées. Vouloir la généraliser serait une entreprise dangereuse et inefficace; dangereuse parce qu'elle tendra, en fait, à limiter encore davantage les échanges internationaux et à ramener progressivement au régime du troc; inefficace, parce qu'on ne peut songer à l'appliquer aux pays fournisseurs de matières premières, et qu'ainsi le déséquilibre de la balance commerciale générale subsistera.

et de rayonne ainsi que les vêtements confectionnés avec ces deux textiles.

2<sup>o</sup> Les colonies à régime préférentiel : Afrique Occidentale, Nouvelle-Calédonie, Gabon pour la partie non comprise dans le bassin conventionnel du Congo, Océanie, Côte française des Somalis, Saint-Pierre et Miquelon.

Dans ces colonies, qui accordent un régime de faveur aux articles de la métropole, les produits japonais sont soumis à des tarifs douaniers qui ne reproduisent pas exactement le tarif français. Ils sont généralement à une colonne, et les mêmes droits sont aussi appliqués aux importations de toutes les origines, France exceptée.

Un décret du 3 décembre 1932 a *élevé* en Afrique Occidentale les droits sur les tissus de coton aux taux du tarif minimum français<sup>1</sup>. Un décret du 14 mars 1934 a *contingenté* en Afrique Occidentale les importations des fils, des tissus et des vêtements de coton<sup>2</sup>.

3<sup>o</sup> Les colonies qui n'ont pas de tarif douanier : établissements français de l'Inde.

Pondichéry et Karikal sont des ports français : les Japonais n'ont à acquitter de droits d'entrée et de consommation que sur un petit nombre d'articles (diamants, or, allumettes, alcools, vins, cidre, bière).

4<sup>o</sup> Territoires sous mandat, ou soumis à un régime international : États du Levant, Maroc, Togo, Cameroun, Bassins conventionnels, du Congo et du Niger. Les articles japonais sont soumis à des droits fiscaux et à des droits de douane applicables aux marchandises de toute origine et de toute provenance.

1. En fait, ce décret a seulement relevé les droits sensiblement au niveau des taux bas du tarif minimum français : les taux du tarif minimum métropolitain ne pouvaient être *repris*, à proprement parler, puisque la nomenclature n'est pas la même.

2. Le décret du 3 décembre 1932 et le décret de contingentement du 14 mars 1934 ne s'appliquant qu'à la zone libre (Sénégal, Soudan, Guinée, Niger, Mauritanie), à l'exclusion de la zone conventionnelle (Côte d'Ivoire, Dahomey).



\*  
\* \*

Le régime douanier appliqué aux possessions françaises est, on le voit, extrêmement nuancé. Il convient de compléter cet aperçu sommaire des relations douanières franco-japonaises par quelques détails concernant en particulier l'Algérie qui n'est pas une colonie mais fait partie de la métropole, le Maroc, la Tunisie, les Bassins conventionnels du Congo et du Niger, les États du Levant.

#### *Algérie.*

Exception faite pour quelques produits peu nombreux, la France et ses départements algériens ne forment qu'un seul bloc douanier, tant en ce qui concerne leurs relations intérieures en franchise réciproque que leurs rapports extérieurs soumis, en principe, à des règles identiques. Les produits étrangers importés en Algérie sont soumis aux droits du tarif métropolitain; les transports maritimes se font par navires français, marocains, ou tunisiens, en vertu des lois des 20 avril 1889 et 20 octobre 1919.

Dans le Sud de l'Algérie, cependant, les produits sahariens entrent en franchise, et, dans une zone franche délimitée par un décret du 5 septembre 1907 et correspondant à la majeure partie du Sahara algérien, des marchandises de toutes provenances sont introduites en franchise<sup>1</sup>. Ceci peut avoir son importance, eu égard au Maroc où les produits japonais entrent librement.

#### *Maroc.*

Au Maroc, le statut douanier est fixé par une série de traités conclus avec les puissances étrangères. Il repose sur trois notions essentielles : les principes de la liberté commerciale et de l'égalité

1. Il n'y a qu'un petit nombre de marchandises de toutes provenances qui peuvent pénétrer en franchise : ce sont les sucres bruts ou raffinés, les cafés, thés, poivres, cannelles, clous et griffes de girofle, macis, muscades et piments, les huiles minérales.



économique, qui résulte de l'insertion de la clause de la nation la plus favorisée dans tous les traités conclus avec les États européens et de sa confirmation par l'acte d'Algésiras, et par les accords franco-allemands de 1909 et de 1910. Ensuite, la règle de l'unité douanière a été affirmée, notamment lors de la création des diverses zones d'influence dans le traité franco-espagnol du 27 décembre 1912, et dans la convention de Paris du 18 décembre 1923 relative au statut de Tanger.

Enfin, les tarifs sont uniformes et *ad valorem* pour toutes les puissances avec dualité de tarification suivant que les marchandises sont importées par mer ou par les frontières terrestres.

Le jeu de l'acte d'Algésiras et de ces dispositions combinées aboutit à un régime tarifaire particulièrement complexe qui peut être ainsi résumé : actuellement les marchandises importées au Maroc par la voie de mer (zone française, zone espagnole, zone de Tanger) sont soumises, quelle que soit leur origine, à un droit calculé à 12,50 % *ad valorem*, à l'exception des articles énumérés dans l'accord franco-marocain du 4 octobre 1892, qui payent seulement 7,50 % *ad valorem*.

Ce régime comporte plusieurs inconvénients :

A) Aucune sanction n'est prévue dans l'acte d'Algésiras en cas de fausse déclaration de valeur.

B) Il semble qu'il conviendrait de réaliser la péréquation des tarifs à toutes les frontières <sup>1</sup>.

C) Il faut, enfin, remédier aux graves inconvénients que présente aujourd'hui pour le Maroc ce régime de la « porte-ouverte ». Le protectorat français subit les importations massives des marchandises étrangères en quête de débouchés, sans, le plus souvent, qu'une exportation marocaine vienne en contre-balancer l'effet. Pendant le premier semestre de l'année 1933, l'étranger a acheté au Maroc cinq fois moins qu'il ne lui vendait. La France voit à son tour diminuer ses exportations à destination du Maroc parce que les produits

1. Il a dû y avoir une décision dans ce sens au début de janvier 1936.

étrangers d'un prix de revient moins élevé évincent les marchandises françaises. Les industries locales que l'acte d'Algésiras a omis de protéger, parce qu'elles n'existaient pour ainsi dire pas en 1906, risquent parfois d'être ruinées par des importations effectuées à des cours avilis.

La Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer s'exprimait comme suit, au sujet du régime douanier en vigueur au Maroc :

« En ce qui concerne les importations au Maroc, le bénéfice de l'Acte d'Algésiras, retiré à la suite de la guerre à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Hongrie et à la Russie, a été étendu par arrangements particuliers à un très grand nombre de pays, au point qu'en fait presque toutes les marchandises importées sont traitées sur le même pied, quelle que soit leur origine. Ce statut présente le triple inconvénient : de rendre impossible la sauvegarde des productions locales en raison du « plafond » de tarif, et de l'interdiction, qui en dérive, de différencier les droits suivant les produits (ce qui devient particulièrement grave avec l'intensification de la concurrence japonaise); de priver le territoire de toute « monnaie d'échange » propre à lui procurer des avantages pour ses exportations dans ses négociations avec l'étranger; de l'empêcher d'accorder par réciprocité des faveurs spéciales aux nations facilitant l'entrée chez elles de ses marchandises (et d'abord à la France, dont la position prééminente — obtenue grâce aux initiatives de nos compatriotes installés dans l'empire chérifien — commence à être sérieusement battue en brèche par l'invasion d'objets que certains États livrent à des prix anormalement bas). »

Le gouvernement du Protectorat dès maintenant défend contre la concurrence étrangère celles de ses productions qui offrent pour lui un caractère vital. Un dahir du 4 juin 1929 a interdit l'entrée des céréales étrangères. D'autres mesures analogues peuvent être prises sans enfreindre davantage la règle internationale d'égalité économique. Mais aucune d'elles n'empêchera le Japon de vendre au Maroc 65 millions de produits et de lui en acheter moins de 3.



*Tunisie.*

Le tarif douanier tunisien se rapproche beaucoup du tarif douanier français, mais actuellement encore, les contingents n'ont pas été étendus à la Tunisie<sup>1</sup>.

*Bassin conventionnel du Congo.*

Ce régime a été fixé par l'acte de Berlin du 20 février 1885 et confirmé par la déclaration de Saint-Germain du 2 juillet 1890. Ces textes, prescrivant l'égalité de traitement économique entre leurs signataires dans les territoires qu'ils visent, ont été étendus après la guerre de 1914-1918 aux autres puissances, notamment au Japon, par des mesures spéciales.

On dit que le statut ainsi imposé offre l'avantage de permettre à des populations dont le pouvoir d'achat est très faible de se procurer à bas prix sur le marché mondial des produits indispensables à leur consommation, mais expose l'activité interne des Territoires intéressés aussi bien que leurs courants d'échanges actuels à une concurrence de plus en plus meurtrière.

*Bassin conventionnel du Niger.*

Le régime d'égalité économique instauré par l'article 9 de la convention franco-britannique de 1898 a été étendu à tous les autres pays, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, inscrite pour la France dans les conventions commerciales prévues par elle dans ces pays<sup>2</sup>.

En ce qui concerne la zone conventionnelle, la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer dit que les

1. Les importations japonaises en Tunisie viennent d'être soumises à la taxe de change de 25 %.

2. L'article 9 est aujourd'hui dénoncé pour prendre fin en novembre 1936.



négociations à engager doivent avoir pour but de limiter la concurrence japonaise, mais sans perdre de vue les capacités d'achat des zones anglaises voisines ainsi que l'étendue des frontières interdisant la répression de la contrebande.

*États du Levant sous mandat.*

Un article du mandat français décide que les ressortissants des pays membres de la Société des Nations sont garantis contre toute mesure qui les mettrait en état d'infériorité à l'égard, soit des ressortissants de la puissance mandataire, soit de ceux de toute puissance étrangère.

Lorsque le Japon a cessé d'être membre de la Société des Nations, le gouvernement français a laissé entendre que le Japon perdait, en quittant la Société, ses droits à jouir du statut de ses membres. Le Japon a contesté cette thèse juridique, en rappelant que l'institution du régime mandataire et la répartition des territoires entre les puissances mandataires a été le fait, non de la Société des Nations, mais des principales puissances alliées ou associées, auxquelles l'Allemagne, et les puissances solidaires de l'Allemagne, ont remis les territoires dépendant de leur souveraineté.

Le Japon prétend, en raison du rôle qu'il a joué pendant la guerre, et, lors de la Conférence de la Paix, au moment de l'attribution des mandats, s'être acquis des titres à être traité comme les membres de la Société des Nations. Il ajoute que les États-Unis se sont précisément fondés sur cet argument pour obtenir un régime analogue à celui dont bénéficient les membres de la Société des Nations. Le régime provisoire actuel a été prorogé de mois en mois.

En ce qui concerne le régime douanier des mandats, la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer a formulé la recommandation suivante :

« L'égalité de traitement à respecter par les mandats pour l'admission chez eux des marchandises venant des États membres de la Société des Nations permet l'établissement de tarifs différents

selon les produits, pourvu qu'ils ne comportent pas de discrimination d'après les origines. Elle ne met pas d'obstacles à la limitation de certaines entrées, par la voie du contingentement et, par conséquent, s'adapte mieux que le statut marocain aux besoins de l'heure présente. Il a été remarqué, cependant, que les accords fondés sur une notion d'équité devraient pouvoir être conclus de manière à élargir, par des contingentements de réciprocité, les échanges mutuels des territoires intéressés avec le reste du monde; faute de tels accords, en effet, quelques nations font dans les territoires sous mandat français des livraisons massives sans rien leur acheter. Tel est le cas, précisément du Japon pour les États du Levant, ce qui nuit fâcheusement à leur équilibre interne et au bon agencement de leurs relations extérieures, et risque même de compromettre le concours que la France entend leur donner. »

Telles sont les principales dispositions concernant les marchés français, au point de vue douanier, dans leurs relations avec le Japon. Régime où les taxes et surtaxes, les contingents, concourent de plus en plus, depuis l'année 1930, à modifier l'aspect du *tarif minimum* et à protéger les territoires français qui peuvent l'être contre les produits japonais.

## 2. — LE RÉGIME JAPONAIS, LA LOI DE 1934.

Les importations au Japon sont réglées par la loi douanière. Le tarif japonais est à une colonne, imposant à la plupart des pays et des produits un traitement de droit commun. Le tarif à une colonne a subi quelques modifications. Une seconde colonne est apparue, mais qui ne provient que d'un très petit nombre de conventions, les réductions prévues étant souvent très faibles.

Les principaux pays à régime conventionnel avec le Japon sont la France et l'Italie. Les conventions sont applicables à toutes les nations qui peuvent invoquer le traitement de la nation la plus favorisée.



*Loi japonaise relative aux droits spécifiques*<sup>1</sup>  
dans le tarif des importations japonaises (1932, révisée en 1933 et 1935).

Le tarif conventionnel entre le Japon et la France désigne nommément les sardines, beurre, vins, vermouths, champagne, huiles d'olive, savons, huiles, eaux de senteur, poudres à dents, fils de laine, tissus de laine, jumelles et lorgnettes, automobiles et pièces pour automobiles, machines à tricoter.

Ce tarif conventionnel, applicable à la France, s'adresse aussi à l'Algérie, à la Guinée, à l'A. O. F., à l'A. E. F., à la Martinique, à Saint-Pierre et Miquelon, à la Nouvelle-Calédonie, aux Indes françaises, à la Guadeloupe, à la Côte française des Somalis, à la Réunion, à Madagascar, et à la zone française du Maroc.

Le tarif conventionnel entre le Japon et l'Indochine impose le tarif le plus réduit aux maïs, caoutchouc brut, gommés, laque, coton. Il exempté de droits la houille et le minerai de zinc et impose au minimum le zinc en lingots; le coprah, les joncs, les rotins et bois.

Il existe encore des lois concernant les droits d'importation sur les articles de luxe et similaires (loi de 1924, amendée en 1925, 1929 et 1935).

Les articles de luxe énumérés au tarif des importations sont soumis, indépendamment des droits mentionnés à ce tarif, à une taxe de 100 % *ad valorem*. Cette loi atteint parmi les produits français surtout la parfumerie, les brocarts, lainages, velours.

*Loi de rajustement et de protection  
du commerce extérieur.*

La loi dite de rajustement et de protection du commerce extérieur, adoptée par la Diète impériale, promulguée le 7 avril 1934, était mise en vigueur le 1<sup>er</sup> mai de la même année.

1. Cf. *The Import tariff of Japan 1935*, revised and corrected, The Herald Press Ltd, Tokyo.



Son but est de permettre pendant trois ans au gouvernement de prendre, sans approbation de la Diète, telles mesures de représailles qu'il jugera utiles à l'encontre des pays qui imposeraient des restrictions injustifiées à l'entrée des produits japonais.

Dans ses principales dispositions, la loi autorise le gouvernement à apporter de profondes modifications, au tarif douanier en vigueur, et même à limiter ou interdire l'importation de certains produits; et ceci, avec la seule approbation d'une commission douanière dont l'organisation et l'autorité sont définies par ordonnance impériale.

Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> en dehors des droits inscrits au tableau des droits d'entrée, le gouvernement pourra imposer sur telles ou telles marchandises un droit qui n'excède pas le montant de leur valeur; les droits d'entrée pourront être réduits ou suspendus; l'importation ou l'exportation de telle ou telle catégorie de marchandises pourra être interdite ou restreinte.

On mentionnera l'ordonnance impériale du 22 juillet 1935, promulguée en application de la loi de protection du commerce extérieur, contre le Canada. Cette ordonnance était considérée comme un modèle en cas d'ultérieures actions de représailles.

« Les articles produits ou manufacturés dans tout pays qui, en dépit du fait que son commerce avec le Japon en 1934 montrait une balance en sa faveur, emploie des prix *standard* arbitrairement fixés en imposant des droits d'entrée aux produits japonais ou impose des taxes spéciales ajoutées aux droits d'entrée, sera soumis à un droit de 50 % *ad valorem* à côté des droits fixés dans le tarif afférent à la loi de douane, pour une durée d'une année. A dater de la promulgation de la présente ordonnance conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la loi de protection du commerce extérieur de 1934. »

Cette ordonnance a cessé d'être en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1936 parce que le Canada a supprimé certaines mesures qui l'avaient provoquée.

On a souvent comparé la portion géographique et commerciale du Japon à celle de l'Angleterre. Celle-ci vers 1850 avait adopté

le *free trade* et permis à un plus grand nombre d'hommes de vivre sur un territoire assez petit. Le Japon a poursuivi une politique intermédiaire. Dans la nécessité de subvenir aux besoins de sa population qui s'accroît, il devient de plus en plus dépendant des marchés extérieurs pour ses produits manufacturés, comme c'était le cas de l'Angleterre. Mais il s'efforce, en même temps, de maintenir, au bénéfice de sa population paysanne, les prix des produits alimentaires. Le blé, les haricots de soja, le sucre, le riz, les œufs, le lait condensé, la farine, sont soumis à des taxes. De plus en plus, en dépit du fait que la solution du problème de sa population est basée sur les exportations de produits manufacturés, il impose des droits sur ces produits.

Les matières premières pour ses industries et son agriculture sont, toutefois, généralement admises sans charges (*free of duty*). Le coton, les tourteaux, le charbon, le sulfate d'ammoniaque, le caoutchouc, le lin, les phosphates, les cocons, la soie naturelle, sont libres de droits.

Dans l'ensemble, le tarif japonais n'exprime aucune politique nationaliste fondée sur la position dépendante du Japon dans son commerce extérieur<sup>1</sup>.

Aujourd'hui on discute au Japon l'idée d'organiser des pressions sur les organismes intérieurs qui établissent des droits dans des buts égoïstes, sans se référer aux intérêts d'autres groupes, ni à ceux de la nation prise dans son ensemble. Quoi qu'il en soit, le Japon se trouve dans une situation économique telle que l'admission de ses produits manufacturés chez d'autres nations, à des taux modérés, est une affaire de toute première importance.

Jusqu'en 1932 le Japon a été protectionniste pour certains produits; il le demeure pour ceux qui ne lui permettraient pas de lutter avantageusement avec l'étranger<sup>2</sup>.

1. Telle industrie française exportatrice, celle des parfums par exemple, constate que le tarif douanier japonais est supportable, du fait que les droits sont perçus sur la base du kilo, ce qui permet de profiter de la baisse du yen et que, d'autre part, ceux perçus *ad valorem* sont à un taux modéré de 25 %.

2. Le tarif douanier japonais est prohibitif à l'égard des soieries (surtaxe de 100 %).



On citera notamment l'acier qui jouit non seulement de la protection des droits de douane, mais de subventions et d'exemptions d'impôts.

### 3. — ARGUMENTS PROTECTIONNISTES FRANÇAIS ET JAPONAIS.

Nous présenterons des faits et des arguments que mettent en avant des industries françaises touchées par la concurrence japonaise. Ces industries cherchaient au cours des récentes années à créer un courant d'opinion favorable aux mesures de protection.

C'était surtout les industries textiles (coton, soie, rayonne, laine); celles des conserves, de la chaussure en caoutchouc, des machines parlantes, de la faïence et de la porcelaine.

Si les soyeux formulent quelques considérations sur la sériciculture et la position prééminente de la France parmi les acheteurs de soie japonaise; si les cotonniers commentent la technique des industries nippones, leur emploi de « l'automatique », la standardisation du travail, la modicité des frais de manutention et de fret, les méthodes d'infiltration; si les industries de la laine montrent l'art exercé par leurs rivaux dans la prospection des marchés, dans la copie de leurs propres articles, tous et toutes constatent que les prix japonais par rapport aux leurs, sont extrêmement bas. Ces bas prix sont la conséquence de causes diverses, au nombre desquelles la plus évidente est la modicité de la main-d'œuvre. Il faut tenir compte, aussi, de la centralisation des industries, de l'organisation du travail, du rendement, des méthodes de vente.

#### *Soieries.*

Voici ce que disent, en substance, les représentants de la soierie française :

La sériciculture est un élément d'activité intéressant pour plusieurs des territoires français d'outre-mer, car elle peut diversifier utilement



les ressources des populations indigènes (l'Indochine y trouverait son intérêt, au premier chef). Néanmoins, la baisse profonde des cours mondiaux de la soie, due à la fois à une surproduction et à la dépréciation de la monnaie japonaise, a créé dans cette branche une situation extrêmement difficile.

Soie grège, soie en tissus, soie en déchets, ces produits représentent (période 1920-1930) une moyenne de 80 % de la totalité des importations japonaises en France; certaines années 90 %. De l'avis même des Japonais, la France est leur plus grand client européen en soie grège. Mais les déchets de soie, poste autrefois important, ont disparu de la liste des importations françaises : le Japon, non seulement file et tisse toute sa propre soie, mais est contraint d'importer à son tour des déchets d'Italie pour alimenter ses usines.

En 1932, les statistiques françaises comptaient parmi les importations japonaises, la soie, la bourre de soie, qui, indispensables à la fabrique lyonnaise intervenaient pour 50.349.000 francs, soit presque le tiers du total de ces importations<sup>1</sup>.

L'exportation des soies grêges japonaises accusait sur l'ensemble des marchés au cours de la saison 1933-1934, un nouveau recul selon les chiffres suivants :

	<i>Quantités en balles</i>	<i>Valeurs en millions de yen</i>
1929-1930.....	473.055	604.200
1930-1931.....	551.210	400.240
1931-1932.....	550.931	336.276
1932-1933.....	536.786	412.304
1933-1934.....	501.941	366.198

La France qui figurait parmi les pays de destination, pour 11.194 balles en 1932-1933 et 31.651 balles en 1933-1934, triplait en cinq ans ses commandes avec ces 31.651 balles, se plaçant au second rang des pays acheteurs, bien que très loin derrière les États-

1. La même année le Japon vendait à la France pour 9.857.000 francs de tissus de soie (et bourre de soie) dont la plus grande partie en tissus spécifiquement asiatiques (Habutai, Shantung).

Unis. (Ses achats n'ont représenté en effet que 7 % environ de ceux de ce pays; 506.457 balles et 429.892).

Il est malaisé de chiffrer exactement le montant des importations de soieries japonaises en France, les statistiques douanières bloquant, maintenant, les quantités entrées en admission temporaire avec celles prises en consommation, sans faire la distinction par pays. Quant aux tissus spécifiquement asiatiques fournis par la Chine et le Japon, les quantités demeurées pour la consommation intérieure étaient de 108.000 kilos en 1928, 188.000 en 1929 et 105.000 kilos en 1932. Elles avaient donc augmenté en pleine crise de 80 %<sub>0</sub> pour se maintenir en 1932 sensiblement au niveau de 1928, malgré les conditions bien différentes du marché et l'affaiblissement du pouvoir d'achat du consommateur.

Mais ces tissus spécifiquement asiatiques sont loin de représenter toute la production japonaise; il est également importé en France des crêpes et des tissus serrés (toile de soie) dont la distinction par pays d'origine n'est malheureusement pas faite dans les statistiques douanières. La concurrence se manifeste cependant très nettement, et souvent le fabricant lyonnais est battu par le Japonais en raison de l'écart des prix.

\*  
\*  
\*

Les colonies françaises où la concurrence des soieries japonaises se fait particulièrement sentir sont <sup>1</sup> :

1° L'Indochine, où la contrebande serait extrêmement active par la frontière terrestre du Siam; avec une recrudescence marquée à la fin de l'année 1934. 2° L'A. O. F. 3° Le Maroc. 4° L'Algérie. 5° La Tunisie.

1. Rapport de M. Morel-Journal, Président de la *Chambre de Commerce de Lyon* (18-1-1934). « On propose à la France, malgré les droits, des crêpes de chine de soie naturelle japonaise; et les exportations des tissus japonais, de soie artificielle, ont passé de 48 millions de yards en 1929 à 90 millions en 1930, 143 millions en 1931; 249 millions en 1932.. Une augmentation de 500 % en 3 ans. »



Il suffira de citer quelques exemples pour démontrer à quels cours sont offertes les marchandises japonaises, grevées cependant de frais de transport, assurances, courtages, etc. Il s'agit de tissus teints prêts pour la consommation<sup>1</sup>.

Les représentants des textiles français rappellent, non sans amertume, que le travail de la soie qui remonte au Japon à une lointaine antiquité, était resté, durant des siècles, primitif et familial; que l'industrialisation date de 1871 par l'établissement de la première filature à l'européenne sous la direction d'un Suisse, et qu'en 1872 un Français, Paul Bornat, était appelé à la création et à l'équipement de la filature modèle de soie de Tomioka.

Or aujourd'hui, — la Chambre Syndicale de la fabrique lyonnaise a communiqué ces précisions, — le chiffre des métiers en service au Japon, soit 264.000 en 1932, est cinq fois supérieur à celui de Lyon qui est de 40.000. Il comprend d'ailleurs une forte proportion de métiers mécaniques.

#### *Tissus de rayonne.*

Les industries françaises voient s'affirmer la maîtrise japonaise dans la production de la rayonne plus encore que dans celle des autres textiles : 29 millions de kilos en 1932, une nouvelle progression en 1933, classaient le Japon au second rang des producteurs du monde, en face de puissants syndicats anglais, français, ou américains.

D'après les statistiques publiées par la *Japan Rayon Federation*, la production des fils de rayonne s'est élevée en 1934 à 150 millions de livres<sup>2</sup> contre 90 millions et demi de livres en 1933, dépassant de loin la production de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France<sup>3</sup>.

1. Cf. *La concurrence japonaise*, conférence faite par M. Fouilleux, président de la Chambre Syndicale des importations de tissus asiatiques, le 16-XII-1935.

2. Représentant 68 millions de kilos.

3. La production des fils de rayonne au Japon peut être évaluée pour 1935 à 100 millions de kilos, sensiblement égale à celle des États-Unis.



En France la concurrence en rayonne japonaise se fait particulièrement sentir : des tissus teints et façonnés sont offerts non dédouanés, rendus à Marseille, c'est-à-dire ayant supporté tous les frais de préparation, dessin, tissage, teinture, apprêt, emballage, transport, assurance, commission, etc., à un prix inférieur à celui de la matière brute, le fil fabriqué en France.

En octobre 1932, un damas rayonne façonné 75 grammes, 65 centimètres de largeur, était offert franco-Marseille, non dédouané à 1,40-1,50 le mètre, soit 10 francs le kilo : moins que le prix de fil de soie artificielle en flotte produit en France.

L'ensemble de la production et de l'exportation japonaise en soie et en rayonne se présente comme suit :

Production des tissus de soie naturelle.....	1934	341.101.000 yen.
Production des tissus de soie mélangée .....	—	25.239.000 —
Production des tissus de rayonne .....	—	200.971.000 —
Production des tissus de rayonne mélangée.....	—	56.689.000 —

Production des fils de rayonne (en caisses de 100 lb anglaise) :

1933 .....	904.295 caisses.
1934 .....	1.377.951 —

Exportations de fils de rayonne :

1933 .....	4.040.314 kilos.	Valeur : 10.080.509 yen.
1934 .....	9.483.169 —	Valeur : 22.397.268 —

Exportation de tissus de rayonne :

1933.....	260.054.788 yards carrés.	Valeur : 77.365.655 yen.
1934.....	345.655.788 —	Valeur : 113.467.270 —

Principaux marchés d'exportations :

Indes Anglaises.....	1934	76.285.383 yards carrés.
Australie.....	—	42.987.787 —
Indes Néerlandaises .....	—	46.726.189 —
Kouantoung.....	—	24.807.502 —
Amérique Centrale .....	—	20.743.843 —
Amérique du Sud .....	—	13.382.506 —
Égypte.....	—	26.611.933 —
Afrique du Sud .....	—	13.768.328 —
Autres pays d'Afrique, etc .....	—	23.917.737 —

On voit que la France ne figure pas parmi les plus gros acheteurs de rayonne, quelle que soit l'importance de ses achats. Le Siam entre dans ces chiffres pour 6.146.272 yards carrés, tandis que l'Indochine y figure pour *néant*. Or il est notoire qu'une contrebande extrêmement active s'exerce en Indochine par la frontière siamoise, contrebande signalée à maintes reprises, avec une recrudescence à la fin de l'année 1934. Une nouvelle intervention a dû être faite en 1935 auprès des autorités compétentes, depuis longtemps au courant de la situation. Elles viennent de prendre certaines mesures nécessaires réclamées par tous les intéressés : estampillage des tissus, soieries, et contrôle chez les détaillants.

En ce qui concerne le Maroc, les importations de tissus de rayonne japonais au Maroc sont en augmentation, tandis que les importations de France diminuent :

	1927	1930	1931	1932	1933
de France	<u>296</u>	<u>1543</u>	<u>4731</u>	<u>1916</u>	<u>1437</u>
autres pays (dont Japon)	59	358	2086	6329	11244

#### *Industries cotonnières.*

Parmi les industries concurrentes auxquelles se heurte l'industrie textile française dans le monde, il n'en est pas de plus redoutable que la japonaise, à *l'heure présente*.

Les industries textiles françaises ont été particulièrement désireuses de porter à la connaissance du public les inconvénients de cette concurrence. Elles ont souvent parlé, ou fait parler, des conditions dans lesquelles travaillent les industries japonaises : main-d'œuvre excellente, travaillant longuement pour des salaires qui nous semblent très bas; outillage le plus moderne; prix de vente très inférieurs aux prix français.

Elles attirent notre attention sur une évolution significative de l'industrie :

C'est d'abord, nous expliquent-elles, dans les *tissus* que s'est



manifestée la concurrence du Japon, puis dans les *filés*. Ce processus présente d'ailleurs le caractère d'une règle générale, car le matériel nécessaire au tissage est relativement simple et il suffit d'un faible capital d'investissement pour monter quelques métiers. Une filature, au contraire<sup>1</sup>, ne saurait exister à l'état de petit atelier; c'est nécessairement une usine, dont les frais minimes d'installation et d'exploitation sont beaucoup plus élevés. Plus importants encore sont les peignages de laine, qui n'existent jamais qu'à l'état de grandes usines et requièrent un outillage très coûteux.

Ainsi, la concurrence se développe dans l'industrie textile en sens inverse du processus de la fabrication. Celle-ci comportant plusieurs stades, les plus proches du produit fini sont en même temps les plus aisés à réaliser. Plus on remonte vers la matière première et plus on doit vaincre de difficultés pour créer une industrie textile.

Quelques années ont suffi au Japon, pour dépasser le premier stade. Sans être aussi active que dans le tissu, sa concurrence se fait déjà sentir dans les fils, quoique de manière très inégale suivant les diverses branches de production. Quant à la répartition géographique de cette concurrence, elle se manifeste dans les territoires de la France d'outre-mer et, pour certains articles, jusque sur le sol métropolitain.

C'est surtout dans ses débouchés coloniaux que l'industrie du coton de la production française se trouve menacée par les exportateurs nippons et le fait est d'autant plus grave que l'empire colonial français présente, pour l'industrie cotonnière française, une importance capitale.

Voici en quels termes s'exprimait à cet égard, le rapport présenté le 18 juin 1935 à l'Assemblée générale du *Syndicat général de l'Industrie Cotonnière Française*:

« Le grand danger pour notre industrie aux colonies réside dans la concurrence japonaise. A cet égard, l'expansion de l'industrie cotonnière japonaise est plus redoutable que jamais; en 1934,

1. Il n'est pas question ici des filatures de soie.



malgré quelques barrières élevées contre elle dans plusieurs pays, notamment aux Indes Anglaises et aux Indes Néerlandaises, l'exportation de tissus japonais a augmenté, en quantité, de 22 %, dépassant, en quantité également, de plus de 33 % le volume de l'exportation de tissus de coton anglais la même année; actuellement, avec une consommation de 3.545.000 balles, supérieure, par conséquent de 45 % à la consommation de la filature anglaise, le Japon apparaît comme le plus important transformateur de coton du monde après les États-Unis. A lui seul il importe aujourd'hui plus de coton brut des États-Unis que l'Angleterre, l'Allemagne et la France réunies. Fait remarquable, en dépit de droits de douane considérables, la concurrence japonaise vient de se manifester brusquement d'une manière massive aux États-Unis où les importations de tissus de coton blanchis du Japon ont atteint au cours du premier trimestre près de 10.835.000 yards carrés, soit 77 % de l'importation totale d'articles de l'espèce aux États-Unis. Il convient de souligner par ailleurs qu'au cours du premier trimestre 1934 les sociétés englobées par l'Association japonaise des filatures de coton, laquelle groupe environ 90 % de la production, ont distribué un dividende moyen de 12,7 %.

« Contre ce danger tout spécialement menaçant pour notre empire d'outre-mer nous avons successivement obtenu le *contingement* des importations étrangères d'articles cotonniers en Indochine (31 juillet 1932), à Madagascar et dans la zone libre de l'A. O. F. (décret du 14 mars 1934). D'autre part, l'Algérie est assimilée à-la métropole en matière de contingent. Le réseau des mesures de contingentement demeure cependant incomplet, car l'importation demeure libre dans les vieilles colonies (la Réunion, La Guyane, etc.); et en Tunisie, c'est-à-dire dans l'un de nos débouchés coloniaux les plus importants puisqu'il représente en temps normal près de 13 % de l'exportation de tissus français aux colonies, et nous en sommes d'autant plus préoccupés que de nombreuses informations nous signalent l'importance croissante des ordres passés aux Japonais sur ces divers territoires. Nous avons réclamé depuis des mois

que cette lacune fût comblée, et en ce qui concerne la Tunisie, nous venons d'obtenir l'adhésion expresse du Résident Général à notre requête. Nous espérons donc aboutir prochainement, mais nous devons déplorer que, malgré nos avertissements, l'Administration se soit laissée si longtemps hypnotiser par le fait que les importations japonaises en Tunisie sont encore très peu importantes, et qu'il ait fallu plus d'un an de démarches multipliées pour faire mûrir une décision que la simple prévoyance commandait de prendre tout de suite. »

Nous croyons utile de reproduire encore ci-dessous les résultats d'une enquête récemment effectuée dans une grande région cotonnière française sur les causes de l'expansion japonaise et sur les différences de prix relevées entre articles similaires produits par la France et le Japon.

Cette enquête a porté essentiellement sur les marchés de l'Indochine et du Maroc. Les conclusions en sont les suivantes :

« A. Indépendamment d'une main-d'œuvre bon marché, le Japon bat tous ses concurrents parce que la *qualité* de cette main-d'œuvre lui permet d'employer largement l'*automatique*, dans bien des cas à raison d'un ouvrier par 40 métiers.

« B. Le Japon a su profiter de l'expérience anglaise pour la *standardisation* des numéros de filés, des largeurs et des comptes de tissu.

« C. Le Japon fait un large emploi de coton mélangé pour le fond de sa fabrication qui porte surtout sur les longottes, cretonnes, renforcés et quelques mi-renforcés. Les contextures sont étudiées de telle sorte qu'il est par exemple facile de substituer du coton des Indes au coton d'Amérique suivant la parité des cours, ou même de faire des mélanges de variétés de classement inférieur.

« D. Le Japon bénéficie incontestablement de *tarifs de fret* et de manutentions sensiblement inférieurs à ceux que nous subissons. Quant à la manutention, teinture surtout, on peut avancer sans crainte d'être démenti que la France est le pays où les tarifs sont les plus élevés. A noter, en outre, que les colorants sont sensiblement



moins chers en Extrême-Orient qu'en France, du fait de la concurrence de produits allemands. »

D'après une note du *Syndicat Général Cotonnier* (31 octobre 1933), voici quelques exemples de prix de tissus de coton japonais sur Dakar comparés avec les prix des articles français similaires également Caf Dakar :

	<i>Prix japonais</i> (par mètre)	<i>Prix français</i> (par mètre)
Tissu blanchi (layette) .....	0,915	1,95
Tissu blanchi (cotonne) .....	1,03	2,14
Tissu teint (dyed jean) .....	1,19	2,43
Tissu fils teints :		
Vichy 70 cm.....	0,78	2,15
Tissés grand teint.....	0,77	2,14
Tissu imprimé (Elaw druck, 78 cm.)	0,89	2,10

En fait, les écarts accusés par les chiffres sont très inférieurs à la réalité :

1<sup>o</sup> Les prix français en cause sont des prix de revient sans aucune marge de bénéfice pour le fabricant.

2<sup>o</sup> Les prix japonais sont des prix susceptibles d'être encore notablement abaissés, car :

A. Il s'agit de marchandises transbordées de Casablanca en A. O. F. et non transportées directement du Japon en A. O. F.

B. Il s'agit de prix non discutés qui comporteraient certainement des rabais pour des affaires importantes.

C. Il s'agit pour certains de ces articles de prix japonais de seconde main majorés par la commission d'un intermédiaire, commission qui ne figurait pas sur le prix d'une offre directe du fabricant japonais.

3<sup>o</sup> Enfin en ce qui concerne spécialement les colonies de l'A. O. F., l'écart se trouve augmenté par l'incidence d'une taxe additionnelle *ad valorem* qui frappe les marchandises de toutes provenances et grève naturellement moins les tissus japonais à bas prix que les



tissus français deux fois ou deux fois et demie plus chers. Cette taxe est notamment de 6,50 % au Sénégal.

Autre argument repris par les industries textiles : les méthodes d'infiltration japonaise :

Au Maroc, les premiers tissus japonais ont été introduits par l'intermédiaire des maisons d'Alexandrie. Les négociants égyptiens ont cherché un débouché au Maroc pour étendre leurs affaires ou dégager leurs stocks, comme aujourd'hui le commerçant marocain tente d'approvisionner l'A. O. F.

Puis, quand les Japonais abordent directement le marché marocain, en 1931, ils ne lancent pas d'articles nouveaux, mais s'appliquent à fournir aux indigènes des *copies* exactes des tissus auxquels ils étaient habitués. Ce seront d'abord les tissus de coton rayé appelés « doras », les tulles et voiles, puis les articles de rayonne.

En 1933 apparaissent les tissus japonais en satin de coton connus au Maroc sous le nom de *toubits*, dont les Italiens détenaient le marché après avoir évincé les industriels lyonnais. Dans le domaine des cotonnades blanchies (*white shirting*) les manufactures de Manchester paraissaient imbattables : en 1932, les apports de l'Angleterre atteignaient la valeur de 84.887.000 francs et ceux du Japon 4.975.000 francs sur une importation de 84.000.000 de francs au total. En 1937, le Japon passe à 30.000.000 et, pour le premier trimestre de 1934, nous trouvons 9.000.000 au Japon contre 3.000.000 seulement à l'Angleterre, soit le triple.

L'Angleterre perd environ 80 % de ses positions et le Japon, en janvier 1934, arrive à importer trois fois plus que l'Angleterre sur un article où la primauté anglaise était jusqu'ici incontestée.

Le Japon envoie au Maroc des tissus extrêmement variés. Pour les tissus blanchis genre « Manchester », il a pris une importance prépondérante. Pour deux ou trois types seulement parmi les plus courants, le Japon a livré plus de 200.000 pièces dans le courant du mois d'août 1933. Il livre également des drills et brocades (articles fantaisie avec application de rayonne).

Autre argument, encore : la modicité du fret japonais.

Madagascar de son côté reçoit de plus en plus des tissus de coton en provenance du Japon; le fret de Kobé à Tamatave revient à 325 francs tandis que pour une même quantité de tissus venant de France il s'élève à 425 francs.

\*  
\* \*

Les tissus de coton japonais sont généralement inférieurs de 20 à 40 % aux prix européens.

Ils sont généralement vendus Caf. port du pays de destination, paiement contre documents à l'arrivée de la marchandise <sup>1</sup>.

Tout bien considéré, il ressort de nombreuses études que la France ne peut espérer lutter avantageusement avec le Japon, même dans les colonies protégées comme l'Indochine.

Les différences de prix chiffrées entre prix Caf. français et japonais sont telles (145 % par exemple pour les drills kaki) qu'aucun tarif de douane ne peut mettre l'industrie française à l'abri des importations massives du Japon et du dérèglement des cours qui en est la conséquence. La seule mesure de protection réside dans le contingentement; encore faut-il un contingentement strictement établi par catégorie de tissus et filés. C'est ce qui a été fait, on l'a dit, pour l'Indochine, où les tissus de provenance étrangère, Japon y compris, ne peuvent entrer que dans la limite d'un tonnage fixé par catégorie de tissu et par semestre. Chiffres fixés une fois pour toutes lors de l'accord commercial Japon-Indochine de 1932.

#### *Industrie de la laine.*

C'est à la fois sur les marchés coloniaux et étrangers que l'industrie lainière française, surtout la fabrique de tissus, se heurte à la concurrence japonaise.

1. Dans certains cas, au Maroc par exemple, le versement d'un acompte de 10 à 25 % est demandé. Si le client offre une ouverture de crédit au Japon pour couvrir la valeur totale de la marchandise du départ, il lui est alloué une bonification de 1 ou 2 %.



Le Comité Central de la Laine nous communique une étude sur le développement qu'ont pris pendant ces dernières années les ventes de tissus nippons au Maroc<sup>1</sup>. La brève période envisagée, les chiffres retenus, leur progression, illustrent l'essor japonais dans cette industrie :

« 1931. — On ne parle pas au Maroc de ventes effectuées par le Japon.

« 1932. — Les représentants japonais prospectent le pays. Ils présentent quelques types différents des genres vendus, particulièrement à Tanger et dans la zone espagnole.

« La vente des tissus de laine français dépasse à l'époque 3 millions de francs.

« 1933. — Du fait de la crise, la vente de tissus de laine français, qui était préalablement répartie sur un choix d'articles assez étendu, ne porte plus que sur une demi-douzaine de genres aux prix les plus bas. Les articles présentés par les Japonais, la saison précédente, amènent une importation d'environ 700 pièces. Les genres livrés sont totalement différents de la vente habituelle. Leurs prix en amène pourtant l'introduction.

« Le chiffre français tombe à environ 2 millions.

« 1934. — Encouragés par ces résultats, les Japonais insistent et continuent, pendant le premier semestre, à présenter leurs productions courantes.

« 1<sup>o</sup> Mousselines de laine en 75 centimètres, destinées à concurrencer les tissus français pour burnous en 150 centimètres, vendues à des prix très bas, d'abord 2 fr. 55 le mètre Caf., elles suscitent de nouveaux ordres placés à 3 fr. 05 le mètre. Ce prix est encore trop bas pour que nous puissions lutter. Notre qualité correspondante vaut alors 4 fr. 70.

« 2<sup>o</sup> Les serges que le Japon vendait en Chine arrivent à leur tour. Ces tissus primitivement très peu demandés offraient un très faible débouché pour nous. Mais devant les prix japonais, 9 francs à

1. L'étude communiquée a été établie par une maison déterminée qui a surtout fait état de son cas personnel.



9 fr. 25 Caf. en 140 centimètres — prix devant lequel il est même inutile de nous aligner — un certain nombre d'affaires se crée en faveur du Japon et une partie de la consommation nous échappe. Pendant toute cette période, les exportateurs japonais demandent le versement d'un crédit anticipé du montant de l'achat avant la mise en œuvre. Malgré cette clause, la vente de ces articles s'étend. Elle gagne peu à peu la zone française.

« D'autres genres, gabardines blanches et lainages fantaisie, susceptibles de faire de la djellaba, apparaissent. Jusqu'en juin, ces genres diffèrent encore de la consommation courante la plus étendue. Vers cette époque, certains représentants, même français, envoient au Japon des métrages concrétisant la vente française en lainages. Ils prennent des ordres sur nos propres échantillons cotés par télégramme à réception. Un arrivage régulier et augmentant d'importance est constaté depuis.

« En août nos genres satins légers en laine peignée sont nettement copiés. Une qualité de grosse vente, entre autres, est livrée à 1/6 le yard, soit 11 francs le mètre dédouané. La nôtre, suivie depuis des années, est cotée comme article de bataille 11 fr. 90 Caf., soit 13 fr. 40 dédouanée.

« La poussée continue à se manifester sur les articles peignés jusqu'en fin 1934. Des ordres allant jusqu'à 1.000 pièces sont placés dans des serges blanches nouvelles à 3/ le yard Caf. par des représentants français pour des maisons japonaises.

« Ce prix, correspondant à 8 francs le mètre dédouané en 140 centimètres, est tellement inférieur à nos possibilités que nous sommes impuissants à réagir. Dès cette époque, certaines maisons japonaises ne demandent plus un crédit anticipé confirmé intégral, mais seulement 10 %.

« Nous sommes réduits à pousser la vente de nos satins cardés, dernier bastion de notre résistance. Nous savons que le Japon s'est procuré quelques métrages pour étude.

« Nous réduisons les prix au dernier carat. En décembre 1934, l'offensive se déclenche sur nos derniers retranchements. Les pre-

nières pièces vendues en juillet sur nos propres types arrivent d'Osaka à Fez. La fabrication n'est pas encore bien au point, comme apprêt, mais la fabrication est bonne.

« Quant au prix, il est de 16 francs Caf. Le mètre était au moment de la prise de ces ordres à 22 fr. 25 Caf. Il est à l'arrivée de ces marchandises de 20 fr. 80 Caf.

« Notre chiffre baisse encore de 300.000 francs.

« 1935. — Nous assistons depuis le début de l'année à une multiplication des offensives japonaises dans ces genres. Nous constatons avec amertume que nous n'avons plus affaire à des fabricants japonais, mais à des maisons allemandes installées au Japon. L'une d'elles livre une nouvelle qualité, copiant même notre lisière tricolore, à 16 fr. 50 le mètre dédouané, soit 14 fr. 50 Caf. Notre cotation la plus réduite possible est dans les mêmes conditions de 17 francs le mètre Caf. soit 19 fr. 75 le mètre dédouané, en réduisant encore notre qualité. D'autre part, d'après nos renseignements, certains importateurs japonais ont cessé complètement de demander des arrhes pour traiter <sup>1</sup>. »

Aussi le *Comité Central de la Laine* demande-t-il qu'à défaut de l'établissement d'un régime préférentiel pour les articles français à l'entrée au Maroc l'on admette le principe du contingentement des tissus de laine à l'importation, dans le Protectorat, en prenant pour base les importations de 1933.

A l'automne de l'année 1935, la politique des sanctions à l'égard de l'Italie, qui privait l'économie marocaine de ses débouchés italiens, aurait cette conclusion inattendue de permettre au gouvernement français de poser à l'Angleterre la question des compensations à donner au Maroc<sup>2</sup>.

1. Le Japon se place au premier rang des acheteurs de laine en Australie, avec 693.000 balles, dépassant l'Angleterre d'environ 50.000 balles.

2. L'on commence à signaler la concurrence des filés de laine japonais sur le marché marocain.



*Divers.*

Conserves alimentaires (crabes, saumon) — ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie, chaussures de caoutchouc, filets de pêche, machines parlantes — sont, après les soieries, tissus de soie, de rayonne et de laine, les articles japonais qui affluent sur les marchés français. Viennent ensuite les porcelaines et laques bon marché, les tresses de paille, les huiles de menthe, les dérivés du camphre (dont le Japon détient le monopole, malgré la concurrence récente du camphre artificiel), l'agar-agar.

*Conserves de crabes.*

Le Japon a exporté, en 1933, 69.006 caisses de crabes ; en 1934, 20.473 caisses à destination de la France (La diminution provient du régime instauré de contingentement)<sup>1</sup>.

Pour les conserves de salmonidés les deux principaux acheteurs sont la Grande-Bretagne et la France.

*Chaussures en caoutchouc.*

Parmi les marchandises japonaises qu'on ne rencontrait pas sur le marché algérien en 1930, commencent à s'y faire place les chaussures en caoutchouc : articles très bon marché dont la progression est rapide.

En *A. O. F.* on passait de 48.428 paires, en 1932, valant 267.172 francs, à 237.165 paires, en 1933, valant 991.505 francs. La *Tunisie* importait 27.556 paires en 1933 (néant précédemment), pour une valeur de 327.500 francs. La *Nouvelle-Calédonie* en importait une valeur de 186.500 francs en 1933; de 216.000 francs en 1934.

1. L'exportation japonaise de conserves de crabes s'accroît dans son ensemble. Les États-Unis restent toujours les meilleurs clients du Japon, mais l'Angleterre et la France s'intéressent de plus en plus aux conserves de crabes. Les envois étaient de 2.810 caisses en 1927. Ils ont passé à 69.000 en 1933 (Ch. de Commerce Française au Japon, sept.-oct. 1934).



*Filets de pêche.*

La concurrence est extrêmement sérieuse que font aux filets de pêche français les filets de pêche japonais. Le tarif de douane comporte pour les filets de pêche :

*Article 437* : filets de pêche coton, lin, chanvre, jute et tous autres végétaux; droits des fils qui les composent augmentés de 5 %.

En 1933, de comparaisons établies par le *Syndicat des Fabricants de filets de pêche*, il ressort par exemple, pour la marchandise 6 m/m 36/12 A. M. à 17 francs. A ce prix s'ajoute :

Douane fil 0,15 aux 1.000 mètres .....	7,80
Majoration 5 % pour tissage .....	0,39
15 M. <i>ad valorem</i> sur 17,23 .....	2,58
Total.....	10,77

Le kilo dédouané ressort donc à 17,23 + 10,77 soit 28 francs.

Or la fabrication française, prix de revient, ressort à 35 francs.

Il importe de remarquer qu'au tissage de filets, plus la maille est petite et plus le fil fin, plus le travail en est lent et délicat, donc la main-d'œuvre plus élevée, et c'est cette dernière qui n'est pas protégée dans les droits de douane actuels.

*Machines parlantes et radio.*

L'industrie française s'est émue de l'annonce que des appareils japonais étaient offerts dans la région de Marseille à des prix défiant toute concurrence. On parlait de 150 francs pour des postes à lampes <sup>1</sup>.

1. Si ces chiffres sont exacts, il s'agit d'apports clandestins de voyageurs d'Extrême-Orient. En effet, l'industrie japonaise cotait fob. Tokyo, les prix suivants : 26 yen pour un poste 3 lampes, 56 yen pour un poste 4 lampes, 74 yen pour un 5 lampes. Le cours moyen du yen étant alors d'un peu plus de 5 francs, on voit que seul le poste 3 lampes était au-dessous du prix indiqué à 150 francs; et encore, si l'on tient compte du fret, des assurances

*Ciment.*

La Nouvelle-Calédonie importe le ciment japonais (426.004 francs en 1933; 411.000 en 1934).

Une compagnie de navigation japonaise a effectué, de façon irrégulière, la liaison directe Japon-Nouméa. Cinq navires nippons sont arrivés en 1933, avec du ciment et des marchandises diverses, remportant du minerai de chrome et des coquillages de nacre.

*Faïences.*

Les représentants de la faïence française se plaignent d'une concurrence qu'ils attribuent au bas prix de revient de la fabrication japonaise. Ils affirment que le gain moyen des ouvriers faïenciers français est environ de 35 francs par journée de travail, et par conséquent très supérieur à celui de leurs camarades nippons. Ils soulignent que les tonnages en quintaux des dites importations passent de 569 tonneaux en 1927 à 20.559 tonneaux en 1933, et 16.059 tonneaux en 1934. A la suite de leurs protestations, un contingentement a été établi, le 1<sup>er</sup> avril 1935, sur la base des importations de 1934. Ce contingent a été réduit, en août 1935, à 25 % du tonnage de 1934. Le total des importations de 1935 aura atteint, néanmoins, 1.100 quintaux au moins.

La concurrence est d'autant plus vive, qu'il s'agit toujours de marchandises particulièrement légères et représentant par conséquent, en nombre, des quantités beaucoup plus importantes que ne paraît le faire ressortir une simple indication de tonnage.

*Fret.*

Tandis qu'une seule ligne de navigation française partant de France, après avoir touché l'Indochine, arrive au Japon, celui-ci

commissions de banque et intérêts des capitaux immobilisés, et aussi du bénéfice normal des intermédiaires, on arrive aux environs de 400 francs, ce qui est largement la valeur d'un poste similaire français, et encore peut-on constater l'infériorité du matériel japonais.



a un réseau de lignes internationales qui naviguent dans toutes les parties du monde et visitent les territoires de l'empire français : les lignes japonaises qui touchent l'empire français sont plus nombreuses que les lignes françaises. Au point de vue concurrence, si la France n'a en face d'elle en Europe qu'une seule compagnie japonaise, elle se heurte à plusieurs lignes nippones dans les colonies.

Jusqu'à ces dernières années le tonnage marchand japonais était composé dans sa majeure partie de navires plutôt lents et assez âgés. Le Japon construisait assez difficilement et cher : il s'adressait à l'étranger, il importait de vieux navires. Mais, depuis 1932, le gouvernement a institué un système de primes<sup>1</sup> à la construction; obligé certaines compagnies à détruire deux tonneaux bruts pour en construire un. Le Japon tend de plus en plus à construire des navires rapides, de petit tonnage; de sorte qu'il pourra exporter ses produits avec des navires économiques, dotés de machines modernes qui leur assureront une plus grande vitesse (un minimum de 13 à 14 nœuds est exigé), en même temps qu'une consommation moindre de carburants.

L'outillage est exclusivement japonais. Les bateaux qui touchent l'Europe ne dépasseront pas 12.000 tonneaux et seront conçus plutôt pour transport de passagers que pour transport mixte. Les lignes régulières touchent déjà la Somalie, parce que le Japon s'intéresse à l'Éthiopie. De Suez, les grandes lignes japonaises se dirigent sur Marseille, Anvers, Londres. D'autres, moins importantes, dirigent sur l'Algérie, la Tunisie, le Maroc leurs cargos qui remontent ensuite vers les grands ports de la Manche et Liverpool; ou encore sur la Syrie et la Turquie.

Deux sociétés nippones desservent l'Indochine; l'une, qui va jusqu'à Bangkok, est renforcée lorsque le Japon a besoin de riz siamois, et presque supprimée lorsqu'il n'en a plus besoin; l'autre n'est pas sans gêner les lignes côtières françaises entre Haïphong et Hong-Kong.

1. La loi de 1932, qui payait le quart de la construction des navires, accordait 12.500.000 yen, soit 62.500.000 francs.



Le fret japonais est meilleur marché que le français. Paris-Marseille est plus cher que Paris-Yokohama.

#### *Causes de l'essor japonais.*

On dépasserait les bornes de ce rapport, limité aux *conséquences du développement économique de l'empire japonais pour l'empire français*, si l'on analysait, dans leur détail, les causes des bas prix japonais. Il est évident que ces bas prix sont à l'origine d'un grand essor commercial. L'on se bornera à résumer quelques particularités japonaises, souvent reprises par les industries françaises désireuses d'organiser leur défense.

Une loi destinée à régulariser les principales exportations a été promulguée en 1928 (en même temps qu'étaient abolies des lois particulières). Le système de contrôle des exportations a été largement unifié. Les caractères les plus remarquables du nouveau système sont l'établissement des *standards* de qualité, de mesure, de dimension et de montant. L'article 2 de la loi stipule « qu'aucun article de base ne pourra être expédié à l'étranger pour profit sans avoir subi l'examen, conformément à la norme établie par le Ministère du Commerce et de l'Industrie ». D'après les anciens règlements, l'exportation de marchandises qui n'avaient pas subi l'examen prévu dans les règlements était interdite; mais, d'après le nouveau règlement, le contrôle concernant les principaux produits devant être examinés comporte 14 articles. Notamment les fabrications de coton, les perles artificielles, les bicyclettes et pièces détachées, les fils et tissus de rayonne et les articles de caoutchouc.

Les associations commerciales, les fédérations commerciales et les établissements d'utilité publique ont été désignés comme organes chargés des examens de marchandises. Aucune marchandise ne peut être expédiée à l'étranger sans avoir subi l'examen d'un de ces organismes.

D'après la loi, des marchandises manufacturées par les producteurs jouissant d'une bonne réputation, peuvent être expédiées

à l'étranger sans examen, si toutefois les producteurs y sont autorisés par les administrations locales qui exercent directement le contrôle. A l'origine, le but principal des règlements était d'empêcher les exportations de marchandises inférieures, produites habituellement par des industries disposant de petits moyens, et de maintenir ainsi la réputation des marchandises japonaises sur les marchés étrangers.

Avec la loi réglementant les associations commerciales était promulguée une autre loi pour réglementer les ghildes de marchands à l'étranger. D'après celle-ci, les ghildes de marchands à l'étranger sont autorisées à examiner les marchandises, avec la permission du Ministre du Commerce. Mais jusqu'à présent, elles ne l'ont pas fait, étant satisfaites des examens pratiqués par les associations commerciales et autres institutions. Le but principal des règlements de marchands était de protéger et d'augmenter l'intérêt commun des membres par l'emploi d'équipements et de facilités appartenant à leurs associations : investigation de marchés étrangers, expansion, etc. Au début de l'année 1933, l'on comptait 831 associations commerciales pour les denrées principales et 31 fédérations d'associations commerciales; en même temps, 137 associations industrielles d'exportation, et 13 fédérations d'associations industrielles d'exportation.

Les ghildes d'exportations ont, paraît-il, moins bien réussi que les ghildes de fabricants. Les obligations des membres de ces ghildes comprennent l'inspection des articles fabriqués, leur vente en commun, l'achat en commun des matières premières servant à leur industrie, l'établissement de laboratoires communs, l'examen en commun des modèles à adopter et des licences à acheter, la recherche en commun de nouveaux débouchés par l'envoi périodique de missions, enfin la réduction par tous les moyens des prix de revient.

La concentration des industries japonaises se poursuit à un rythme soutenu.

A partir de 1932, les demandes de l'armée et de la marine pour



les besoins de la Défense Nationale, devenues intenses, ont contribué à cet essor industriel.

En 1934, le programme commercial japonais comportait le contrôle des exportations, la refonte des tarifs douaniers avec deux tarifs, l'un maximum très élevé, l'autre minimum; l'égalisation des échanges commerciaux, mesure qui semblait devoir concerner les pays qui sont déjà gros exportateurs au Japon et petits importateurs des produits japonais, comme l'Allemagne, l'Australie, etc. Le Japon proposait d'établir un certain équilibre, soit en diminuant ses achats chez eux, soit en leur demandant d'acheter davantage chez lui, parce que l'écart est trop grand et nuit à l'harmonie des échanges.

Aux pays neufs ou presque neufs le Japon s'efforcera d'acheter des matières premières dans la mesure où ils lui achèteraient ses produits, afin d'en faire des clients fidèles parce qu'intéressés.

On aboutissait ainsi à la loi de rajustement et de protection du commerce extérieur de 1934<sup>1</sup>.

Le départ et les étapes de la politique commerciale japonaise peuvent être résumés comme suit :

- 1) Organisation d'une association des fabricants dans un article déterminé.
- 2) Organisation d'une association des exportateurs, choisis parmi les maisons japonaises, ou d'un comptoir de vente sous le contrôle de ces mêmes maisons.
- 3) Organisation d'une mission commerciale chargée d'enquêter sur les besoins du marché.
- 4) Ouvertures d'agences ou de succursales japonaises auxquelles l'exclusivité de l'importation de l'article concerné sera assurée.
- 5) Élimination de toutes les maisons de gros (importateurs directs) installés dans la même partie, par la vente directe au demi-gros.
- 6) Élimination des banques, des compagnies de transport, des compagnies d'assurances autres que les compagnies japonaises.

1. Cf. p. 14. Une tendance certaine, quoique très imparfaite, à l'ajustement des prix, depuis 1931, nous dispense de nous arrêter à la baisse du yen.



En résumé, c'est le système combiné de la marchandise et des représentants, aboutissant au cumul dans les mains japonaises du bénéfice du producteur et de celui des intermédiaires.

Si l'on se tourne du côté de l'importation au Japon, on se trouve en face d'un système inverse qui consiste à décourager toute tentative des pays producteurs tendant à installer leurs représentants sur place. L'acheteur entend placer ses commandes lui-même dans le pays producteur et regarde comme affaire personnelle tout ce qui est transport, banque, assurance et revente.

Empruntons enfin à l'un des connaisseurs avertis de la politique japonaise ces récentes considérations :

Le Japon est exportateur dans toute l'acception du mot. Il produit « japonais », transporte « japonais », finance « japonais », vend en gros « japonais », vend au détail « japonais ». En d'autres termes, dans cette longue chaîne commerciale qui met en rapport le producteur et le consommateur, il n'y a que ce dernier qui est étranger. De la production à la répartition des produits japonais, l'on retiendra, en effet, les caractères essentiels :

L'industrie japonaise s'est acquis dans le monde entier la réputation d'un fabricant capable de vendre à des prix qu'on n'avait pas connus jusqu'alors et, du même coup, l'industrie étrangère, par une constatation inverse, a perdu son prestige.

L'industrie japonaise fabrique bien et bon marché<sup>1</sup>.

1. On a souvent parlé de la concurrence déloyale. *L'Union des syndicats français de la parfumerie* signale que l'absence au Japon de toute législation efficace de protection des marques avait permis des contrefaçons nombreuses. Une loi, sur le modèle de celles existant en Occident, a été promulguée récemment, mais l'on ne sait comment les tribunaux japonais l'appliqueront ni quelle jurisprudence en résultera. Les exemples d'usurpation de noms sont flagrants.

L'apposition de l'indication du pays d'origine sur les parfumeries étrangères importées en Indochine a préservé cette colonie des contrefaçons japonaises.

En Angleterre, M. Hubbard caractérise de manière analogue les aspects de l'organisation japonaise dans l'industrie cotonnière :

1° contrôle exercé sur presque toute l'industrie par l'association japonaise des filateurs de coton, contrôle qui a permis de parer à la surproduction et à la concurrence sans rendement;

## 4. — LA THÈSE LIBÉRALE EN FRANCE ET AU JAPON.

Ainsi qu'il a été dit au chapitre I, l'empire français vend actuellement au Japon surtout des machines, des produits chimiques, des charbons, du caoutchouc.

Nous avons interrogé les groupements généraux qui ont inscrit à leur programme la défense des intérêts exportateurs, tels que l'*Union coloniale française*, l'*Union française des industries exportatrices*<sup>1</sup>; les groupements spécialisés dans la défense de telle industrie, comme le *Syndicat des industries mécaniques de France*, l'*Union des industries chimiques*, le *Syndicat de la parfumerie française*; et aussi des sociétés particulières, comme la *Société française des charbonnages du Tonkin*; et l'*Association générale commerciale et industrielle des tissus et matières textiles*.

Ces groupements ou sociétés, malgré la menace que fait peser sur leurs intérêts la loi japonaise de 1934 — à savoir une brusque interruption des entrées de produits français exportés au Japon — ne nient pas et ne combattent pas la valeur des mesures protectrices prises dans l'empire français depuis quatre ans (à l'égard du Japon s'entend). Ils approuvent même la politique généralisée des contingents. Mais ces industries exportatrices françaises, menacées

2° grandes unités manufacturières qui travaillent à raison de deux équipes dans les vingt-quatre heures; équipement des broches; proportion considérable des métiers automatiques;

3° primes à la marine marchande;

4° concentration des importations de coton brut entre les mains de quelques vastes firmes; système d'achats massifs qui permettent souvent aux filateurs d'obtenir le coton brut à un prix de remplacement ou même à un prix inférieur;

5° rendement plus grand de la vente des produits finis, devenu possible par la centralisation des agences de vente qui maintiennent un contact plus étroit avec la clientèle et une coopération plus intime entre les organes industriels et commerciaux de l'industrie.

Cf. G. E. Hubbard : *Eastern industrialization and its effect on the west*, with special reference to Great Britain and Japan. London, Humphrey Milford, 1935.

1. Ces groupements ont inscrit plus particulièrement à leur programme la défense des intérêts exportateurs; mais nous avons interrogé d'autres groupements, comme la *Confédération générale de la production française*, etc.

LE JAPON.

5



par la concurrence japonaise sur les marchés tiers, ne souhaitent-elles pas que des États étrangers s'engagent résolument dans la voie de la protection ?

*Industries sidérurgiques.*

Les industries françaises se préoccupent de la politique de soutien du gouvernement japonais en faveur de sa métallurgie. On rappellera que les ressources du Japon en *minerai de fer* sont limitées et d'une teneur peu élevée et que, s'il trouve en Corée et en Mandchourie un appoint, cela ne le dispense pas d'importer le minerai d'autres pays (Malaisie, Chine); que les ressources du Japon en *charbon* sont médiocres; que, dans ces conditions, l'industrie sidérurgique avait besoin d'être soutenue. L'aide la plus importante a été apportée par la loi du 30 mars 1926. Celle-ci exonère d'impôts les entreprises sidérurgiques qui peuvent produire en un même lieu plus de 35.000 tonnes métriques de fonte et 35.000 tonnes métriques d'acier. Elle prévoit encore l'attribution de primes d'encouragement. En outre, des mesures ont été prises pour amener la concentration des entreprises sous le contrôle de l'État.

La production de la fonte est passée de 1.536.000 tonnes en 1929 à 2.400.000 en 1934. Celle de l'acier de 2.294.000 tonnes à 3.700.000 tonnes.

La conséquence d'un tel développement est évidemment la progressive élimination des étrangers du marché japonais. Les importations sont tombées de 1.700.000 tonnes en 1929 à 1.145.000 tonnes en 1933. La part de la France est passée de 75.000 tonnes à 39.000 tonnes. Il y a lieu de noter, toutefois, que ces chiffres sont empruntés à la statistique des douanes du Japon et que les renseignements statistiques du Comité des Forges accusent une tendance contraire, puisque les livraisons *totales* se seraient accrues de 41.600 tonnes en 1929 à 59.500 tonnes en 1933<sup>1</sup>.

Pour les aciers français en particulier, il est malaisé de se rendre

1. Cf. observation p. 7 de l'Introduction.



compte des mouvements par des statistiques officielles : les exportations se faisant pour des aciers luxembourgeois par Dunkerque et pour des aciers français par Anvers; toutefois, il est certain que depuis quelques années la France a conquis sur le marché japonais une place importante qui la classe en Extrême-Orient parmi les grands pays métallurgistes du monde.

Ceci vaut pour la grosse métallurgie : mais la part des exportations de la petite métallurgie française au Japon est inexistante.

#### *Aluminium.*

Le marché japonais s'est ouvert pour la France surtout depuis 1922. Les exportations ont atteint, en 1928, la valeur de 1.200.000 yen. Depuis cette année le chiffre diminue, et le temps n'est peut-être pas loin où le Japon, pourtant grand consommateur, pourra se suffire à lui-même <sup>1</sup>.

#### *Phosphates <sup>2</sup>.*

L'interdiction pour le *Maroc* de vendre des phosphates au Japon rend très difficile l'équilibre des échanges entre les deux pays. On s'efforce actuellement de déterminer les produits marocains dont

1. Le Japon compte aujourd'hui trois usines, l'une au Japon, la seconde dans le Kouantoung, la troisième à Formose, pour une production annuelle de 15.000 tonnes. Or le Japon n'en consomme que 5.000.

2. Les phosphates sont classés en deux catégories, selon leur teneur : ceux de basse teneur (65 à 72 %) et ceux de haute teneur (à partir de 72 %). Le Japon est importateur des deux catégories, mais les possibilités d'exportation n'existent véritablement que pour les phosphates de haute teneur. Le Maroc n'aurait comme concurrent que les Iles du Pacifique. Or le Japon importe actuellement 280.000 tonnes de phosphates de haute teneur et 475.000 tonnes de basse teneur (les prix payés pour les phosphates des Iles du Pacifique, d'une qualité analogue, atteignent 200 francs la tonne). Les exportations de phosphates marocains en 1931 ont été très faibles : 16.000 tonnes. Dirigées vers le Japon elles avaient pour celui-ci un caractère d'essai. Les phosphates marocains représentaient la presque totalité du tonnage exporté, mais les accords passés au cours de l'année 1933 entre producteurs de phosphates interdisent au Japon de s'approvisionner en Afrique; c'est l'Amérique qui doit subvenir à ses besoins. Il s'agit donc de savoir si un arrangement peut être trouvé entre les entreprises privées de producteurs de phosphates, soit pour modifier les répar-

le Japon peut avoir besoin. Ce sont principalement : le liège, le bois de tizra, le crin végétal, les vins et jus de raisin, la poudre de pyrèthre, les graines de lin, la cire, les amandes, la gomme arabique, la gomme sandaraque, les laines et peaux.

L'office chérifien de contrôle et d'exportation écrivait à Casablanca, en date du 14 novembre 1934 :

« ...Parmi les produits qu'il contrôle et qui, de ce fait, doivent donner toute satisfaction commerciale aux importateurs, certains sont susceptibles d'intéresser la clientèle indigène d'Extrême-Orient, cumin, coriandre, alpiste, etc. Des vins algériens trouvent preneurs en Extrême-Orient. »

#### *Produits chimiques.*

Quant aux produits chimiques, la France n'a guère été touchée jusqu'ici directement par les produits japonais. Cependant les exportateurs français signalent que divers produits nippons sont déjà venus se vendre sur les marchés français à des prix tels que les producteurs français se sont inquiétés. Tel est le cas notamment pour :

Colorants de synthèse,  
Produits chimiques de synthèse,  
Celluloid et matières plastiques,  
Iode,  
Abrasifs,  
Talc.

Mais, ajoutent ces exportateurs, une politique de défense directe contre la concurrence japonaise risque de faire naître des conflits avec le Japon, qui constitue un gros acheteur.

titions des marchés, soit pour concéder dans une certaine mesure au Maroc une part dans les exportations du Japon. Si cette difficulté était levée il y aurait là un marché qui pourrait devenir intéressant, puisqu'il s'agit d'une cinquantaine de millions et qu'étant donné les efforts constants et nécessaires faits par le Japon pour améliorer le rendement de ses terres, ces chiffres pourraient être dépassés.



*Parfumerie.*

Le Japon offrait un marché intéressant, quoique restreint, pour les exportations de parfumerie et d'huiles en articles français jusqu'en 1931. Depuis lors, ces exportations se sont effondrées en raison de la baisse du yen, qui agit comme un droit de douane supplémentaire énorme; et du maintien, sinon de l'accroissement, des prix de revient français.

Seuls les produits de qualité sont encore demandés de façon un peu régulière, quoique restreinte, par le consommateur japonais, le marché des produits de qualité moyenne et médiocre étant entièrement sous le contrôle de la production japonaise (laquelle atteignait en valeur, ces récentes années, 60 millions de yen par an). Ces produits sont presque entièrement consommés sur place.

*L'argument social.*

Le bon marché des articles est partout un important facteur de succès économique, mais particulièrement dans un pays où la clientèle est pauvre. Il permet alors, non plus seulement d'exercer une concurrence fructueuse, mais d'atteindre de nouvelles couches de clients qui n'avaient jamais eu de contacts avec le commerce d'exportation. C'est ainsi que de nombreux indigènes marocains ne portent de chaussettes et de tricots de coton que depuis l'entrée des articles japonais. Ceux-ci, en effet, sont surtout destinés aux grandes masses, par opposition à la clientèle plus riche à laquelle seule peuvent convenir les produits français.

On doit reconnaître équitablement que l'arrivée de marchandises d'un bas prix exceptionnel, à un moment où les ressources étaient considérablement réduites par la mévente des produits, entretenait dans des territoires de l'empire français une activité commerciale qui n'était pas superflue.

Certaines couches de consommateurs que les nations d'Occident

n'avaient jamais cherché à atteindre, notamment en Afrique, peuvent s'ouvrir au commerce international. Il suffit de mettre à leur portée des articles en harmonie avec leurs moyens très modestes.

Cette introduction d'articles destinés aux masses pauvres a produit, dans certains cas, des effets bienfaisants au point de vue de l'hygiène. C'est un résultat qu'il faut inscrire à l'actif du Japon, répètent les partisans d'une plus grande liberté des échanges. Les tenants de la thèse libérale ont repris souvent cet argument *social*.

On pourra s'étonner de trouver, du côté français, des partisans de la liberté des échanges chez des *importateurs* de tissus asiatiques. Voici les arguments qu'ils mettent en avant :

M. P. Fouilleux, président de la *Chambre syndicale des Importateurs de tissus asiatiques*, disait à Lyon, le 16 décembre 1933 : « Aucun pays ne produit tout ce qui est nécessaire à sa vie et à son économie. Cette loi est beaucoup plus impérieuse pour le Japon que pour d'autres nations, puisqu'il ne dispose en terre arable que d'une faible superficie. Aussi achète-t-il beaucoup aux pays étrangers : il achète plus qu'il ne vend. A côté d'un Japon concurrent, il y a un Japon *client*. »

D'autre part, M. J. Dechaud, président de la *Chambre syndicale des industries parisiennes des soieries et rubans*, présentait un rapport à la *Fédération nationale de la soie* dans lequel il écrivait :

« Tous les pays, mais surtout les pays européens, se plaignent des exportations du Japon, mais tous semblent oublier que ce pays est cependant un pays importateur, puisque dans les dernières quinze années les importations du Japon ont toujours excédé les exportations, sauf pendant les années 1924, 1925, et 1927. Les États européens qui vendent annuellement au Japon environ 100 millions de yen de plus que leurs achats, se plaignent que le Japon, pour faire honneur à sa signature, pour payer ces 100 millions de yen, vende ses produits sur d'autres marchés étrangers.

« Quant à la France, ses statistiques montrent un excédent d'importations japonaises (de 22.260.000 francs en 1932). Mais le Japon



garde des armes sérieuses pour user de représailles contre la France, si celle-ci envisageait des mesures contre les soieries japonaises. »

De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Japon définissait la politique commerciale inclinée vers les vieilles formules de la liberté des échanges :

« Le développement ininterrompu de notre commerce extérieur d'année en année, disait M. Hirota, le 21 janvier 1936, dans son discours à la Diète, ainsi que l'accroissement continu de notre production industrielle, est un aspect des plus encourageants des temps actuels. En effet, le développement des relations commerciales entre pays est indispensable au bien-être économique du monde.

« Malgré cette vérité évidente de nombreux pays continuent à appliquer des mesures restrictives de diverses sortes, qui auront pour effet de restreindre la liberté du commerce. Pour une nation moderne, mais ne disposant que de richesses naturelles restreintes, la possession de matières premières et de débouchés pour ses produits manufacturés, est une condition nécessaire à son existence économique. Je crois sincèrement que ces conditions pourraient à elles seules rendre possible une stabilité politique entre les nations.

« La liberté de mouvement pour les hommes et les marchandises à travers le monde, et la possibilité pour tous d'accéder aux richesses naturelles, créeraient automatiquement une atmosphère de liberté et de confiance mutuelle et contribueraient puissamment au développement de la paix et de l'amitié universelle. »

Dernier argument mis en avant par les Japonais libéraux : « La clause de la nation la plus favorisée, font-ils remarquer, n'a pas disparu des traités. Or les contingentements ne tiennent pas compte de cette clause, à laquelle ils constituent une atteinte indirecte, mais flagrante. »

## 5. — LE CAS DE L'INDOCHINE.

Trouvera-t-on en Indochine des partisans plus nombreux que dans la métropole et les autres terres françaises, de la liberté des échanges?

Cela est vraisemblable, parce que dans l'ensemble de l'empire français, seule l'Indochine, vend au Japon, davantage qu'elle ne lui achète.

Les échanges de l'Indochine française se maintenaient en 1934 aux mêmes valeurs qu'en 1933 : ses ventes atteignaient 10.621.000 yen et ses achats 2.654.000 seulement, le déficit d'un million environ sur les premières était compensé, à peu près, par une plus-value de 700.000 yen sur les secondes. L'Indochine achetait au Japon des soieries et rayonnées (317.000 yen); du charbon (197.000 yen), etc. Elle lui vendait charbons et anthracites (7 millions de yen), etc.

Bien que l'Indochine et le Japon soient voisins et leurs économies respectives complémentaires, puisque le Japon est industriel et l'Indochine agricole, le volume d'échanges est très peu important; les tableaux reproduits en annexe l'attestent.

Ceci provient de ce que les conditions économiques normales sont complètement modifiées par les conventions douanières, notamment par le traité de commerce signé en 1932<sup>1</sup> qui régit actuellement les échanges entre ces deux pays.

Ce traité, par sa protection élevée, empêche la plupart des produits industriels japonais d'entrer en Indochine. Par contre à l'exportation il n'accorde aucun avantage au principal produit de la colonie, le riz, car les arrangements pris par le Japon avec le Siam antérieurement à la signature de ce traité trop longtemps discuté, lui ont donné un excellent prétexte pour refuser toute concession sur ce chapitre.

Enfin, si la valeur des ventes japonaises en Indochine présente

1. Cf. p. 30.



peu de variations, la valeur des achats japonais a subi, entre 1920 et 1929 des variations énormes. Ces achats qui n'étaient que de 10.678.684 francs en 1923, sont montés à 48.719.725 francs en 1925 et, depuis 1929, ils sont retombés au-dessous de 10.000.000 pour remonter en 1934. Car le Japon, qui était jusqu'en 1929 obligé d'acheter du riz pour nourrir sa population quand sa récolte était déficitaire, est arrivé, on a eu l'occasion de le dire<sup>1</sup>, à en produire sur son propre sol et dans son empire colonial, et il dispose actuellement de surplus importants.

\*  
\*  
\*

*Importations japonaises en Indochine.* — Le tableau page 153 donne, en quantité et en valeur, la liste de ces importations pour les années 1931, 1932 et 1933 et le tableau p. 154 pour les trois premiers trimestres des années 1933 et 1934, les résultats complets de cette dernière année ne nous étant pas encore connus.

A) La première place est prise par les *tissus de soie*. Il en a été importé pour 7.305.000 francs en 1933 (Cf., p. 16).

Ces tissus entrent en Indochine au tarif minimum; mais ce tarif avait été exhaussé en 1930 lors des accords de l'Indochine avec la Chine. Les droits minima actuels assurent encore aux tissus de soie une protection de 30 à 40 % et aux tissus de rayonne une protection de 60 %. Ils paraissent donc suffisants pour sauvegarder les intérêts français; mais cette barrière, si élevée soit-elle, n'empêche pas les tissus de soie japonaise d'entrer en raison de la baisse anormale de la fibre.

L'année 1934 semble toutefois marquer une régression de cette importation.

B) Le second rang est occupé par le *goudron minéral* et le *brai de houille* dont la colonie consomme de grandes quantités pour son réseau routier et que son industrie ne fournit pas. Ces produits ont

1. Cf. p. 20.

d'ailleurs subi une baisse de prix considérable dans ces dernières années. Les 4.951 tonnes importées en 1931 avaient une valeur de 1.950.000 francs, alors que les 6.511 tonnes importées en 1933 ne sont plus évaluées qu'à 1.531.000 francs.

C) Vient ensuite la houille dont l'Indochine a importé 7.266 tonnes en 1933 et qui entre au tarif minimum. (Si l'Indochine vend au Japon de l'anhracite<sup>1</sup>, elle importe du charbon de soufre.)

D) L'importation du thé, des produits de la pêche et des porcelaines est normale et se fait au tarif minimum.

On remarquera que les tissus de coton, dont le Japon produit d'énormes quantités aux meilleurs prix mondiaux, ne figurent pas dans la liste de ces importations.

Ces mesures de protection ne laissent pas que de soulever des protestations en Indochine quand elles s'appliquent à des produits que consomme la colonie et qu'elle pourrait acquérir au Japon à meilleur compte.

Les bois contreplaqués japonais qu'utilisent les producteurs de thé et de caoutchouc pour leurs emballages ont été réclamés par ceux-ci non sans quelque véhémence.

En somme la barrière douanière est si élevée qu'elle équivaut à une véritable prohibition et que, malgré l'extraordinaire abaissement de leurs prix de revient, les Japonais ne peuvent espérer la franchir.

*Exportations de l'Indochine au Japon.* — (Cf., Tableau, p. 155).

Le Japon, malgré les conditions défavorables qu'il a obtenues pour la vente de ses produits en Indochine, y achète un certain nombre de matières premières dont il a besoin et qu'il trouve avantageux d'y acquérir.

A) *La plus importante est la houille* qui entre en franchise. Cette houille est surtout de l'anhracite que ses propres mines ne produisent pas.

1. Voir plus loin, p. 75.



B) Viennent ensuite, par ordre d'importance : le *caoutchouc*, la *laque* et l'*huile de laque*, produits de la zone tropicale que le Japon ne récolte pas, et auxquels il a accordé le tarif minimum.

C) Le Japon achète presque toute la production de *zinc* de l'Indochine; il admet ce métal en franchise. Ses verreries y achètent plus de 50.000 tonnes de *sable*.

D) Enfin, dans ces dernières années, il a acheté quelques centaines de tonnes de *coton brut*.

Si le Japon se trouve, par suite de la barrière douanière élevée autour de l'Indochine, dans l'impossibilité d'y vendre la plupart de ses produits, il concurrence victorieusement ceux que l'Indochine pourrait exporter en Extrême-Orient comme le *charbon de soute* et les *ciments*.

Il vend ce dernier produit 53 francs la tonne Caf. Hong-Kong et Singapour; et les cimenteries de l'Indochine ne peuvent arriver à vendre à ce prix qu'en renonçant à tout bénéfice, pour maintenir leur marque sur les marchés extérieurs dans l'espoir de jours meilleurs.

Des Français ayant résidé dans la colonie s'accordent à déclarer que les relations commerciales de l'Indochine et du Japon sont anormales, étant donné que, complémentaires et facilitées par le voisinage, elles restent très petites et ne jouent en réalité qu'au bénéfice de la colonie qui vend environ trois fois plus qu'elle n'achète.

Il ne faudrait pas croire que cette situation pût se prolonger toujours. Le Japon s'efforce de redresser ses relations commerciales avec les différents pays sur la base de la réciprocité, car il se rend compte que ceux qui reçoivent ses produits en grandes quantités dresseront les barrières de défense et que seuls les échanges réciproques, avantageux pour les deux parties, peuvent constituer des bases commerciales saines et durables.

La politique actuelle du Japon, a-t-on dit, peut être énoncée : politique d'ententes internationales et de répartition, politique de représailles contre les pays qui se refuseraient injustement à considérer équitablement le problème. Or, il est évident que le traité

de 1932, qui règle les transactions commerciales de l'Indochine et du Japon, n'est pas favorable à celui-ci.

Son organisation centralisée, sa discipline industrielle, permettraient au Japon de faire pression sur la France et d'arrêter instantanément tout achat en Indochine, si la balance des échanges continuait de s'incliner contre lui. Il ne l'a pas fait jusqu'à maintenant, mais il peut le faire : la France, en poursuivant une politique trop protectionniste de ses industries métropolitaines, risque de compromettre les intérêts des producteurs indochinois de matières premières, et aussi ceux de la masse des administrés<sup>1</sup>.

1. Le bruit courait à l'automne 1935 que le Japon se disposerait à dénoncer l'accord japo-indochinois.





## CHAPITRE III

### LA CONCURRENCE FRANCO-JAPONAISE SUR LES MARCHÉS EXTÉRIEURS

1. En Espagne;
2. En Grande-Bretagne;
3. Aux États-Unis;
4. En Amérique Centrale et au Mexique;
5. En Amérique du Sud;
6. Aux Indes Néerlandaises;
7. Au Siam;
8. En Australie.

La partie économique ne se joue pas entre les deux empires sur leurs seuls territoires. Elle se joue encore sur le marché mondial vers lequel la France doit, comme le Japon, diriger des exportations. Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, la présence japonaise est un grand fait nouveau.

On retrouve sur les marchés extérieurs les principaux produits japonais, dont on voyait récemment progresser les exportations sur le marché français, tels que coton et tissus de coton, produits céramiques, articles de caoutchouc. On en reconte d'autres qui rivalisent avec les français, tels que boutons, brosses, ampoules électriques, articles de bureau, articles de sport, soja, stylographes.

Il ne saurait être question de donner ici des renseignements circonstanciés sur la concurrence que font aux produits français les produits japonais dans *tous* les pays du monde. Ces renseignements

sont pratiquement très difficiles à recueillir. Les rapports des agents consulaires qui parviennent en France avec de longs délais ne sont pas publiés. Ceux des attachés commerciaux décrivent des activités japonaises *générales* dans les pays de leurs résidences respectives; mais, le plus souvent, ne s'appliquent pas à rechercher les signes et les effets d'une concurrence spécifiquement franco-japonaise, en admettant que celle-ci existe.

Quoi qu'il en soit, la comparaison des commerces franco-japonais, sur les marchés tiers, par l'examen des statistiques officielles dans leur détail, peut donner des indications du plus haut intérêt.

Notre effort a porté sur quelques exemples, pris au hasard de celles des statistiques officielles qui nous soient parvenues. Pour l'Europe, il s'agira surtout de l'Espagne. Une brève note concerne la Grande-Bretagne. Quant à l'Amérique, les éléments recueillis aux États-Unis ont permis de pousser le travail aussi loin que pour l'Espagne. A l'Amérique Centrale et à l'Amérique du Sud ne sont consacrées que des remarques succinctes. Mais en Asie, les Indes Néerlandaises offrent des éléments d'appréciation très précieux. Ceux-ci sont accompagnés d'informations relatives au Siam; et à l'Australie<sup>1</sup>.

Les faits statistiques recueillis et commentés ici sont en eux-mêmes indiscutables : il convient cependant d'attirer l'attention du lecteur sur le régime des traités de commerce appliqués entre tel pays et le Japon. Mais, ni pour l'Espagne, ni pour les États-Unis spécialement étudiés, aucun traité de commerce n'est intervenu dans la période retenue, qui aurait favorisé le Japon ou la France ou les aurait différenciés.

Enfin, l'accroissement des importations japonaises ne sera jamais considéré a priori comme la cause d'une diminution française. Il n'y a pas nécessairement « correspondance »; tous autres concurrents entrent en ligne de compte.

1. On se rapportera au chap. I, *in fine*, pour l'étude d'une concurrence japonaise sur un marché *intérieur* à l'empire français, celui des États du Levant.



## 1. — EN ESPAGNE.

Pour les comparaisons des principales exportations françaises et japonaises en Espagne, pendant les années 1932, 1933, 1934, par rapport à la totalité des exportations de tous pays, on se référera au tableau suivant qui a été établi conformément aux statistiques officielles espagnoles (statistique du commerce extérieur de l'Espagne).

En faisant toutes réserves, une fois de plus, sur la valeur absolue de comparaisons qui ne s'appliquent qu'à une période très courte, celle-ci triennale, nous remarquerons que les augmentations en poids et en valeur sont généralement favorables au Japon, tandis que la France enregistre des diminutions.

Ainsi, les exportations de filés de coton de France représentent 8 %, 15 % et 14 % du total; celles du Japon 0 %, 28 % et 45 %. En valeur, les pourcentages français sont de 11 %, 15 % et 15 %; ceux du Japon, de 0 %, 23 %, et 39 %.

Qu'il s'agisse de caoutchouc, en fils, en anneaux, en chaussures, la progression est toujours en faveur du Japon, et au détriment de la France.

Prenons d'autres articles : les peignes en celluloïd. La France voit ses fournitures baisser en poids de 62 % du total (1932) à 16 % (1934); tandis que le Japon voit augmenter les siennes de 6 % à 68 %. En valeur, le déclin et la progression sont de 66 % à 34 %; et de 3 % à 40 %.

Enfin les ampoules électriques : la France vendait à l'Espagne 10 % des ampoules dont celle-ci avait besoin, en 1932, 14 % en 1934. Le Japon augmentait ses ventes, de 1 % à 22 %, dans le même temps.

On ajoutera que, selon les informations venues d'Espagne, le développement de l'importation japonaise est caractérisé par les traits suivants :

## IMPORTATIONS EN ESPAGNE

(0 = moins de 0,05)

	QUANTITÉS			VALEURS (pesetas-or)		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934
	QUINTAUX MÉTRIQUES					
<i>Coton :</i>						
France .....	97 (0 %)	94 (0 %)	158 (0 %)	3.807 (0 %)	5.867 (0 %)	10.073 (0 %)
Japon .....		337 (0 %)	2.848 (0,3 %)		10.053 (0 %)	172.845 (0,2 %)
Total .....	1.067.791 (100)	984.364 (100)	1.037.166 (100)	107.153.273 (100)	93.414.326 (100)	92.331.122 (100)
	KILOGRAMMES					
<i>Filés de coton :</i>						
France .....	163 (8,1 %)	174 (15,3 %)	280 (14,2 %)	2.109 (11,5 %)	1.660 (15,9 %)	2.532 (15,4 %)
Japon .....		319 (28,1 %)	887 (45,1 %)		2.502 (23,0 %)	6.471 (39,3 %)
Total .....	2.006 (100)	1.134 (100)	1.965 (100)	18.312 (100)	10.461 (100)	16.448 (100)
<i>Bourre de soie :</i>						
France .....	305 (4,0 %)	21 (0,6 %)	676 (2,3 %)	291 (1,5 %)	54 (0,4 %)	2.098 (5,3 %)
Japon .....			2.293 (7,8 %)			2.122 (5,3 %)
Total .....	7.557 (100)	10.473 (100)	29.378 (100)	19.388 (100)	13.645 (100)	39.897 (100)
<i>Bourre soie artificielle :</i>						
France .....	91.540 (6,6 %)	137886. (12,5 %)	223.153 (16,3 %)	62.161 (2,9 %)	111.855 (8,0 %)	331.835 (15,0 %)
Japon .....	12.832 (0,9 %)	48.041 (4,3 %)	92.869 (6,8 %)	12.024 (0,6 %)	42.779 (3,1 %)	75.928 (3,4 %)
Total .....	1.381.696 (100)	1.105.596 (100)	1.369.540 (100)	2.173.678 (100)	1.399.721 (100)	2.204.856 (100)



	QUANTITÉS			VALEURS (pesetas-or)		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934
<b>KILOGRAMMES</b>						
<i>Filés de soie :</i>						
France .....	40.310 (65,9 %)	26.148 (44,6 %)	47.920 (30,1 %)	734.379 (57,9 %)	423.577 (45,7 %)	511.438 (32,1 %)
Japon .....	82 (0,1 %)	1.002 (1,7 %)	42.137 (26,4 %)	1.146 (0,1 %)	20.003 (2,2 %)	332.259 (20,9 %)
Total .....	61.187 (100)	58.366 (100)	159.353 (100)	1.268.585 (100)	926.422 (100)	1.592.236 (100)
<i>Caoutchouc en fils :</i>						
France .....	152 (0,2 %)	341 (0,6 %)	2.695 (3,9 %)	1.368 (0,3 %)	3.020 (0,6 %)	23.983 (5,6 %)
Japon .....	..... (0 %)	1.088 (2 %)	9.667 (14,1 %)	..... (0 %)	2.992 (0,8 %)	24.779 (5,8 %)
Total .....	66.941 (100)	55.625 (100)	68.800 (100)	539.605 (100)	520.269 (100)	427.275 (100)
<i>Caoutchouc en anneaux :</i>						
France .....	527 (5,5 %)	164 (4,4 %)	276 (10,4 %)	4.732 (18,8 %)	906 (6,5 %)	1.165 (7,1 %)
Japon .....	159 (1,7 %)	..... (0 %)	522 (19,7 %)	231 (0,9 %)	..... (0 %)	1.042 (3,3 %)
Total .....	9.570 (100)	3.754 (100)	2.654 (100)	25.110 (100)	13.979 (100)	16.481 (100)
<i>Caoutchouc en chaussures :</i>						
France .....	1.691 (4,1 %)	629 (1,5 %)	320 (0,8 %)	8.261 (4,3 %)	2.730 (1,7 %)	1.051 (0,6 %)
Japon .....	..... (0 %)	15 (0 %)	1.054 (2,6 %)	..... (0 %)	29 (0 %)	2.853 (1,6 %)
Total .....	40.877	41.356	40.194	185.316	159.401	176.906

LE JAPON.

6

	QUANTITÉS			VALEURS (pesetas-or)		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934
	KILOGRAMMES					
<i>Tissus caoutchoutés :</i>						
France .....	178 (6,2 %)	803 (20 %)	167 (7,5 %)	1.918 (7,9 %)	2.926 (10,7 %)	1.452 (7,1 %)
Japon .....			46 (2,1 %)			93 (0,5 %)
Total .....	2.859 (100)	4.014 (100)	2.233 (100)	24.328 (100)	27.246 (100)	20.454 (100)
<i>Celluloïd en feuilles :</i>						
France .....	18.661 (11,7 %)	17.930 (9,6 %)	19.547 (9,9 %)	57.114 (7,5 %)	63.069 (6,7 %)	73.280 (8 %)
Japon .....			13.433 (6,8 %)			36.415 (4 %)
Total .....	159.065 (100)	186.087 (100)	196.973 (100)	899.758 (100)	943.623 (100)	910.515 (100)
<i>Celluloïd en peignes :</i>						
France .....	468 (62,2 %)	156 (39,3 %)	432 (16,3 %)	14.271 (66,1 %)	4.202 (41,7 %)	9.335 (34,2 %)
Japon .....	49 (6,5 %)		1.803 (68,1 %)	701 (3,2 %)		10.915 (40 %)
Total .....	752 (100)	397 (100)	2.649 (9100)	21.590 (100)	10.080 (100)	27.278 (100)
<i>Celluloïd en objets :</i>						
France .....	903 (0 %)	590 (3,1 %)	640 (21, 5%)	16.103 (0 %)	10.858 (1,9 %)	11.661 (5 %)
Japon .....	1 (0 %)	90 (3,1 %)	902 (21, 5%)	18 (0 %)	1.105 (1,9 %)	2.892 (5 %)
Total .....	4.223 (100)	2.931 (100)	4.187 (100)	77.267 (100)	56.925 (100)	58.232 (100)



	QUANTITÉS			VALEURS (pesetas-or)		
	1932	1933	1934	1933	1933	1934
	KILOGRAMMES					
<i>Appareils télégraphiques :</i>						
France .....	6.864 (0,9 %)	4.665 (0,5 %)	12.220 (0,8 %)	245.284 (2,6 %)	192.159 (1,9 %)	295.933 (1,8 %)
Japon .....		4	69		49	612
	(0 %)	(0 %)	(0 %)	(0 %)	(0 %)	(0 %)
Total .....	763.131 (100)	875.872 (100)	1.489.561 (100)	9.465.579 (100)	9.919.243 (100)	16.119.186 (100)
<i>Ampoules :</i>						
France .....	1.447 (10,6 %)	1.579 (15,2 %)	1.217 (14,8 %)	56.582 (7,3 %)	81.969 (11,4 %)	57.295 (10,8 %)
Japon .....	190 (1,4 %)	1.094 (10,6 %)	1.830 (22,3 %)	3.090 (0,4 %)	18.139 (2,5 %)	29.137 (5,5 %)
Total .....	13.621 (100)	10.386 (100)	8.204 (100)	771.462 (100)	718.760 (100)	531.560 (100)

1° Les Japonais demandent généralement le paiement d'avance et l'obtiennent à cause de leurs bas prix (il y a lieu de ne pas confondre le paiement du client au représentant ou à la banque, avec l'exportation des devises correspondantes).

2° Les conditions de livraisons sont méticuleusement respectées; aucun abus n'est signalé. Le délai de livraison est généralement très long.

3° Il n'y a pour ainsi dire pas de représentants japonais en Espagne.

4° Le fabricant français se plie peu aux désirs des clients espagnols; le fabricant japonais s'y adapte volontiers.

5° Depuis 1933, la valeur du yen a baissé des deux tiers et cette unité monétaire est cotée Pesetas 2,20 au lieu de 7,50, ce qui constitue un facteur extrêmement favorable pour les exportations japonaises.

## 2. — EN GRANDE-BRETAGNE.

On a dit que le Royaume-Uni est le meilleur client européen du Japon. A ce titre, il mériterait d'être examiné avec attention.

Les importations françaises en Grande-Bretagne ont subi une régression considérable depuis quelques années, tandis que celles du Japon demeureraient à peu près stationnaires. Mais l'on ne pourrait conclure que la place perdue par la France ait été prise par le Japon : c'est un état de choses qui tient au concours de circonstances nombreuses.

L'on observe, en effet, que le Japon a été moins favorisé en Grande-Bretagne par la baisse de son change qu'on est généralement enclin à le penser. C'est précisément pendant qu'il a été le plus bas par rapport à la livre que les importations japonaises en Angleterre ont fléchi, tandis qu'elles ont progressé pendant que le shilling représentait moins de yen.

L'on peut remarquer encore que l'une des catégories françaises les plus atteintes est celle des produits agricoles. Il est évident que le Japon n'a rien à y voir.

A vrai dire, les cas dans lesquels le produit japonais est concurrent des produits français sont relativement peu nombreux. L'on signale celui des conserves de thon à l'huile, mais c'est un article de faible importance.

En ce qui concerne les textiles, les importations de soieries japonaises se sont développées au détriment des articles lyonnais :

Importations en Angleterre de tissus soie naturelle (en millions de yards carrés) :

	1928	1930	1932	1934
de France	21	20 3/4	8 1/4	6
du Japon	18,2	12	10 1/2	16 1/2



## 3. — AUX ÉTATS-UNIS.

Autres sondages. Ceux-ci ont été opérés à New-York et dans l'Ouest des États-Unis.

La concurrence japonaise se fait généralement sentir sur le marché américain dans toutes les catégories de produits : produits alimentaires, matières premières destinées à l'industrie, objets fabriqués. Elle inquiète à la fois les producteurs domestiques et les importateurs. Mais c'est de beaucoup pour les objets fabriqués que les exportations japonaises concurrencent les exportations françaises aux États-Unis.

En effet, la soie naturelle brute exceptée (poste fondamental des ventes japonaises aux États-Unis), les exportations du Japon, comme celles de la France, sont constituées essentiellement par des produits finis.

Il est impossible de déterminer d'une manière précise les pertes causées au commerce français par les progrès japonais. Les exportations françaises pour certains produits ont reculé, alors que sur les mêmes articles les Japonais enregistraient une avance, mais on constate aussi fréquemment que d'autres concurrents ont également augmenté leur chiffre d'exportation. La France enregistre dans de tels cas un recul qui lui est propre et l'on peut admettre qu'en l'absence du Japon ce sont les autres concurrents qui auraient fourni la différence.

Les statistiques américaines actuellement publiées ne nous donnent le détail des importations par pays d'origine que jusqu'en 1933, inclusivement.

*Perles imitations.* — En 1928, excellente année pour les pays importateurs aux États-Unis, le total des importations a été de Dollars 1.448.878. La part de la France était alors de Dollars 241.285 (16,5 %), celle du Japon de Dollars 803.058 (55 %).

Les importations de perles imitation en 1932 et 1933 ont été les suivantes :

## CONCURRENCE FRANCO-JAPONAISE

<i>Perles solides.</i>	1932	1933
	(En dollars).	
Total .....	156.923	125.512
France .....	1.044	461
Japon.....	128.689	101.187

<i>Perles creuses ou remplies.</i>	1932	1933
	(En dollars).	
Total .....	34.291	39.860
France .....	1.037	79
Japon.....	27.948	29.989

En résumé, les importations américaines de perles imitation se sont effondrées, mais le Japon a réussi à porter sa part relative de 55 % à 74 %, alors que la France a pratiquement disparu du marché.

*Boutons de nacre.* — Au cours des années de guerre, le Japon s'était entièrement emparé du marché. Par la suite, la valeur totale des importations avait diminué de plus de 50 % par rapport au total de 1920. La France avait repris ses exportations. Depuis 1928 la valeur totale des importations a diminué, mais la part du Japon ne cesse d'augmenter à un rythme rapide.

	1919	1920	1928	1932	1933
	(En dollars).				
Total .....	1.228.743	1.981.235	489.069	319.710	325.623
France .....	824	7.288	17.756	425	2.306
Japon.....	1.175.509	1.947.404	32.402	49.903	73.965

*Brosses de toilette.* — La diminution des importations de brosses à dents et de brosses de toilette est sans doute le fait qui illustre le mieux un recul propre à la France. Il apparaît nettement que l'industrie japonaise a concurrencé avec succès les exportations françaises mais qu'en outre l'Allemagne, dont la position en 1928



pour les « autres brosses de toilette » était de l'ordre de celle de la France, importait en 1933 aux États-Unis dix fois plus.

*Porcelaines et faïences.* — La reprise des importations de porcelaines et faïences qui s'est manifestée en 1933 n'a été que très faiblement favorable au commerce français pour les faïences :

(En dollars).

*Porcelaines (services de table et porcelaines de ménage) :*

	1919	1920	1932	1933
Total .....	4.112.187	6.697.039	1.827.217	2.300.620
France .....	783.660	609.510	84.977	52.111
Japon.....	2.042.055	4.165.439	829.404	1.269.164

*Faïences (articles de ménage).*

Total .....	2.735.197	4.256.774	1.299.035	1.816.833
France .....	16.368	51.559	16.742	19.646
Japon.....	227.220	646.522	314.049	681.584

Il est vrai d'ajouter que les concurrents autres que le Japon ne sont pas moins dangereux pour les articles français et réussissent pour le moins à défendre leurs positions relatives par rapport au Japon.

*Poupées et autres jouets.* — Les importations des poupées et autres jouets sont pratiquement aux États-Unis aux mains du Japon et de l'Allemagne. Après la guerre la France avait réussi néanmoins à occuper sur le marché une position de deuxième plan, mais importante. Au cours des dernières années les exportations françaises de poupées sont devenues très faibles et celles « d'autres jouets » sont en décroissance.

*Poupées et éléments de poupées.*

	1919	1920	1928	1932	1933
			(En dollars).		
Total .....	1.232.344	2.839.532	970.332	505.642	334.755
France .....	20.432	20.167	21.186	693	1.166
Allemagne.....	451.626	1.051.367	721.019	248.633	137.451
Japon.....	742.537	1.705.348	129.674	246.197	167.604

*Autres jouets.*

Total .....	1.719.975	7.898.162	3.287.749	1.980.334	1.551.357
France .....	66.037	164.688	136.593	23.341	17.828
Allemagne .....	531.904	3.186.656	2.436.900	1.218.644	756.090
Japon.....	1.010.209	3.958.051	273.038	542.013	689.796

*Textiles.* — Les difficultés que l'on rencontre pour déterminer dans quelle mesure les importations japonaises concurrencent avec succès les produits similaires d'origine française sont plus grandes pour les produits textiles que pour tous les autres. Les statistiques officielles ne donnent, en effet, que des détails insuffisants et comportent dans des rubriques générales des produits assez nettement différenciés. Il résulte de ce fait qu'une diminution ou une augmentation des importations sur l'un des produits inclus dans une même rubrique, et atteignant quelquefois des pourcentages considérables, n'apparaît pas. En outre, au cours des années les divers articles inclus sous une rubrique générale ne sont pas les mêmes. Certains ont fait l'objet d'une nouvelle colonne, d'autres au contraire, primitivement séparés, ont été rangés sous une rubrique générale.

Voici quelques articles sur lesquels les progrès des importations japonaises sont particulièrement marqués :

	1928	1932	1933
	—	—	—
		(En dollars).	
<i>Broderies.</i>			
Total .....	1.611.510	127.057	117.753
France .....	1.158.031	44.446	43.782
Japon.....	64.988	10.291	14.225
<i>Tissus de soie en couleur de plus de 30 mèches, jacquards non compris.</i>			
Total .....	8.680.346	2.028.050	2.381.252
France .....	3.642.685	402.979	665.867
Japon.....	775.061	1.286.687	1.401.400
<i>Tapis de coton.</i>			
Total .....		3.307.819	3.515.373
France .....		1.489.826	1.368.795
Japon.....		599.838	1.146.279



Les statistiques sont d'ailleurs insuffisantes pour donner une idée de la place de plus en plus importante que prennent sur le marché des États-Unis des produits japonais : les importations japonaises en dépit des droits tarifaires seraient beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont si par un « gentlemen's agreement » le Japon ne se fixait volontairement certaines limites. C'est ainsi que pour les tapis les Japonais ont accepté, afin d'éviter un relèvement des droits, un contingent douanier de 3.250.000 pieds carrés par an.

Néanmoins, il ne se passe guère de mois au cours duquel on ne voit s'enfler le volume des importations japonaises sur tel ou tel article. En janvier 1936, par exemple, un gros effort était fait par le Japon en ce qui concerne les velours à côtes. Il est à supposer que là aussi la France aura à enregistrer un recul de ses articles devant les japonais.

Aux États-Unis les produits français sont à l'heure actuelle plus coûteux que ceux du Japon (et aussi, soit dit en passant, que ceux de l'Allemagne, de la Tchécoslovaquie et de la plupart des pays concurrents). C'est dans les articles *très bon marché* que le Japon gagne le plus de terrain, et cela plutôt aux dépens de l'Allemagne dont c'était le domaine autrefois. Le succès du Japon dans tous les tissus imprimés, dans les rubans (aux dépens de Saint-Étienne), dans la bijouterie de fantaisie (aux dépens de l'article de Paris) sont parmi les plus évidents.

#### 4. — EN AMÉRIQUE CENTRALE ET AU MEXIQUE.

L'attaché commercial de France a constaté la poussée japonaise au Mexique et en Amérique Centrale; poussée qui s'est produite durant l'année 1933. La progression est très nette dans la période 1930-1934. Mais différents facteurs sont intervenus, qui modifient déjà la situation. Le *déclin* des exportations japonaises, par paliers très doux, est visible. Il peut être expliqué par la position de l'Allemagne qui applique à ses ventes un système de marks de compensa-

tion; et aussi par la saturation de ces régions en marchandises japonaises.

Le même attaché commercial notait qu'au Guatemala, dans la période 1931-1933, les importations de tissus de soie naturelle avaient très sensiblement diminué : l'article japonais étant estimé supérieur à tous autres pour sa résistance aux écarts de température.

Quant au crêpe marocain, importé presque uniquement en France, il était dès lors demandé au Japon, en raison de son bas prix. La différence de qualité était très minime<sup>1</sup>.

#### 5. — EN AMÉRIQUE DU SUD.

Depuis 1928, l'exportation française de châles brochés ou façonnés a été en déclinant très rapidement. Les raisons particulières au déclin de cette industrie, qui trouvait surtout des débouchés en Amérique du Sud, sont, parmi d'autres, la concurrence du Japon au Chili, au Pérou, etc.; les châles japonais étant de prix inférieurs d'environ 30 % aux prix français.

A ces faits les Japonais opposent l'argument suivant : sur les marchés extérieurs, la concurrence franco-japonaise ne saurait être

1. L'article français revenait à 1,40 en magasin Guatemala (11 francs en fabrique). Le même genre, fabrication japonaise, coûtait £ 0,32 Caf. San José (droits consulaires exclus). Le crêpe de chine uni de fabrication française, dont le type le moins cher coûtait 4 fr. 50 en fabrique, ne pouvait plus être importé de France.

Pour doublures :

Japon .....	Dollars U. S.	0,14 Caf.
France .....	Francs	4,00 en fabrique.
Crêpe de chine artificiel imprimé :		
Japon .....	Dollars U. S.	0,25 Caf.
France .....	Francs	7,50 en fabrique.
Ruban de soie artificielle :		
Japon .....	Dollars U. S.	3,00 les 100 m. Caf.
France .....	Francs	45/50 les 100 m. en fabrique.
Cravates de soie naturelle :		
Japon .....	Dollars U. S.	1,85 à 2,00 la dz. Caf.
France .....	Francs	125 à 190 la dz. en fabrique.



sévère, car la France écoule des *produits de luxe* tandis que le Japon vend des *produits bon marché*. Quand les deux pays offrent à un pays tiers, l'Argentine par exemple, des pièces de vêtement, l'acheteur s'adresse à la France pour les robes élégantes, c'est-à-dire l'article cher, au Japon pour les kimonos, c'est-à-dire l'article bon marché. Il n'y a donc pas de rivalité de commerce dans la qualité, parce qu'il n'y a pas concurrence d'articles de même catégorie.

D'après une statistique officielle communiquée par le Consulat général du Brésil à Kobé, les exportations japonaises vers l'Amérique du Sud auraient atteint pendant l'année 1933 les chiffres suivants :

<i>Exportations japonaises</i> (en yen).	<i>Année 1933</i>	<i>Augmentation sur</i> <i>l'année 1932.</i>
Vers le Brésil .....	5.765.000	1.455.000
Vers le Mexique .....	1.491.000	833.000
Vers le Pérou .....	3.899.000	3.059.000
Vers le Chili .....	1.475.000	1.189.000
Vers Cuba .....	3.328.000	2.367.000
Vers la République Argentine .....	12.261.000	4.708.000
Vers autres pays, Amérique du Sud.	21.670.000	14.762.000
Total .....	49.889.000	28.373.000

Si cette augmentation d'ensemble des ventes japonaises approche de 60 %, elle n'est pour le Brésil que de 23 %, tandis que les ventes au Pérou ont presque doublé. L'effort japonais, comme il est naturel, se porte surtout sur la côte du Pacifique. La proportion des ventes au Chili est, en effet, presque aussi élevée que celle que l'on constate au Pérou.

L'activité japonaise paraît porter principalement sur la vente des cotonnades, des tissus de soie naturelle et de la rayonne. On note encore jouets, peignes, objets de celluloid, lampes électriques, faïences et porcelaines, machines, papiers, etc.

## 6. — AUX INDES NÉERLANDAISES.

Alors qu'avant la guerre (1913) les Indes Néerlandaises ne constituaient pour le Japon qu'un débouché insignifiant (7 millions de florins, soit 1,6 % environ des importations globales des Indes) la période 1931-1934 a marqué « l'envahissement réel de ce marché par les Japonais », à tel point qu'en 1934 l'Empire nippon arrivait en tête — et de loin — de tous les autres pays fournisseurs de l'archipel néerlandais; il évinçait la Hollande. 1934 marquera toutefois l'apogée du commerce japonais à Java; car, à partir du 26 juin 1933, une série de contingentements dont le premier a été celui du ciment, suivi par ceux des cotonnades, de la bière, etc., a été instituée :

1° En vue de favoriser le fonctionnement et la création de certaines industries locales (bière, ciment, etc.).

2° En fixant un chiffre global pour les importations de certains produits (sans déterminer le pays d'origine) et en répartissant les licences entre les diverses maisons d'importation étrangères ou hollandaises, ce chiffre global étant basé sur les importations d'une année normale, c'est-à-dire avant le « boom » de l'expansion commerciale du Japon à Java.

3° Dans certains cas en vue de favoriser l'industrie des Pays-Bas et en réservant une quote-part des importations des Indes Néerlandaises à cette industrie (lampes électriques, tissus, etc.).

Les Indes Néerlandaises n'ayant jamais constitué un gros débouché pour les exportations françaises en raison même de la nature de la production et des prix de revient français trop élevés qui s'adaptent mal à la consommation de 60 millions d'indigènes aux moyens limités, on ne peut prétendre que la concurrence japonaise ait donné un coup mortel aux exportations françaises aux Indes Néerlandaises. Pourtant dans certains cas il ne faut pas nier que cette concurrence lui ait été préjudiciable, comme on va le voir ci-après.



I. *Produits alimentaires. Conserves.*

a) *Sardines*. — Les sardines japonaises se vendent en énormes quantités; en réalité elles n'ont rien de commun avec les véritables sardines et ce sont des « pilchards ». La vente des sardines françaises est réservée à la population européenne aisée; elle tend à diminuer chaque année.

b) *Champignons*. — Les champignons japonais font de plus en plus concurrence aux champignons français dont les Chinois de Java étaient de gros consommateurs.

c) *Petits pois*. — On signale à Batavia des ventes de petits pois japonais; la France exportait autrefois des quantités considérables de petits pois, mais depuis une dizaine d'années les Américains et ensuite les Japonais tendent à éliminer du marché les marques françaises.

d) *Bigarreaux au marasquin*. — Spécialité française; en 1933 les Japonais en ont vendu à Batavia et à Soerabaia, imitant du reste fidèlement l'étiquette d'une maison bordelaise bien connue.

II. *Savons et articles de toilette bon marché.*

Jadis ces articles étaient importés en assez grosses quantités de France (1919, 4 millions 1/2 de francs; 1927, 9 millions). La concurrence japonaise a réduit ce chiffre à 1.200.000 francs en 1934; la parfumerie française n'est plus réservée qu'à la clientèle européenne ou aux indigènes riches.

III. *Ciments de Haiphong (Indochine).*

## Exportations d'Indochine sur Java

1918.....	10.856 tonnes
1919.....	11.905 —
1930.....	1.092 —
1934.....	néant.

## Exportations du Japon aux Indes Néerlandaises

1934..... 52.300 tonnes

## IV. Accessoires d'automobiles.

Les automobiles japonaises, marque « Datsum » ont fait en 1933 leur apparition sur ce marché, mais elles n'ont pas eu de succès.

Quant aux accessoires, une grande partie vient des États-Unis, puis du Japon (1.500.000 francs). La France n'en exporte qu'environ 350.000 francs.

## V. Bicyclettes.

La France a complètement disparu des statistiques de 1934; pour les accessoires son chiffre est insignifiant (1934 : 50.000 francs, Japon : 31.000.000 francs).

## VI. Tissus de soie.

Les tissus de rayonne japonaise paraissent l'emporter sur tous autres :

	1928	1929	1930	1931
	—	—	—	—
		(En francs).		
France .....	549.820	1.234.670	1.211.500	1.075.100
Japon.....	4.327.430	33.789.500	94.163.950	97.506.280
		1932	1933	1934
		—	—	—
France .....		1.372.290	1.650.870	837.370
Japon.....		80.011.690	72.708.900	61.938.230

On notera que les importations de 1929 en provenance du Japon ont représenté près de huit fois celles de 1928.



## VII. Tulle pour moustiquaires.

Cet article intéresse particulièrement la région de Calais.

	1928	1929	1930	1931
France .....	1.504.140	1.260.320	624.290	648.100
Japon.....	64.630	12.590	57.320	70.130
	1932	1933	1934	
France .....	362.560	781.680	303.790	
Japon.....	297.720	4.194.830	2.356.780	

N.-B. — Tableau des valeurs et des pourcentages des importations japonaises comparées aux importations des Pays-Bas et de la France aux Indes Néerlandaises :

TOTAL DES IMPORTATIONS  
(En florins).

	1919	1921
Indes Néerlandaises .....	638.056.000	1.077.854.000
Hollande .....	83.359.000 soit 13 %	269.742.000 soit 25 %
Japon et Formose .....	77.075.000 soit 12,07 %	86.095.000 soit 7,97 %
France .....	4.830.000 soit 0,7 %	8.801.000 soit 0,8 %
	1923	1925
Indes Néerlandaises .....	612.087.000	818.371.000
Hollande .....	128.678.000 soit 21,1 %	149.951.000 soit 16,5 %
Japon et Formose .....	49.693.000 soit 8,1 %	90.098.000 soit 11 %
France .....	4.699.000 soit 0,8 %	9.441.000 soit 1,1 %
	1927	1929
Indes Néerlandaises .....	858.015.000	1.052.326.000
Hollande .....	150.321.000 soit 17,5 %	185.783.000 soit 17,75 %
Japon et Formose .....	90.120.000 soit 10,5 %	114.835.000 soit 10,9 %
France .....	11.592.000 soit 1,3 %	10.565.000 soit 1 %

	1931		1934	
Indes Néerlandaises .....	548.600.000	—	291.883.000	
Hollande .....	83.910.000	soit 15,29 %	37.859.000	soit 13 %
Japon et Formose .....	92.420.000	soit 16,84 %	92.935.000	soit 31 %
France .....	6.012.000	soit 1,10 %	2.678.000	soit 1 %

## 7. — AU SIAM.

La suprématie du Japon au Siam sur le marché des textiles sera soulignée par les faits suivants : tandis qu'en 1933-1934 les importations totales de textiles augmentaient d'environ 1 million de ticals, les importations de tous les pays, à l'exception du Japon, perdaient du terrain, ou se tenaient difficilement à leur niveau antérieur<sup>1</sup>.

Pour les fers et aciers (fers en barres), le Royaume-Uni tient au Siam la première place, suivi par le Danemark et le Japon. Viennent ensuite, serrant ce dernier de près, la France et l'Allemagne.

## - 8. — EN AUSTRALIE.

Le Japon a presque évincé la France du marché australien pour les tissus de soie, ainsi que les autres pays continentaux, Suisse et Italie.

Les importations du Japon en soieries en pièces ont atteint pendant l'exercice 1934-1935 : 1.851.000 livres contre 1.521.000 pour l'exercice précédent. Celles de France étaient de 348.000 livres pendant l'exercice 1930-1931; de 83.350 livres pendant celui de 1934-1935.

1. Cf. *Economic conditions in Siam at the close of 1934*. Report by M. J. Bailey, consul general and R. Whittington, vice-consul in Bangkok, H. M. Stationery Office, 1935.





## CONCLUSIONS

Les échanges franco-japonais dans leur ensemble restent médiocres.

Un grand nombre d'articles et produits japonais entrés dans l'empire français de 1930 à 1935 ne figuraient pas sur les statistiques avant 1930. Les chiffres relevés en 1934 marquent généralement par rapport à ceux de 1933 une progression d'autant plus significative que ces années appartiennent à une période de resserrement universel des échanges.

Les arrêts que l'on a pu saisir ensuite sont dus aux mesures douanières et aux contingentements. Les décrets fixant des contingents<sup>1</sup>, appliqués depuis 1931, sont en effet nombreux. Ils ont été pris quelquefois non pas tant en manière de protection contre un afflux déjà constaté de produits qu'en prévision d'une poussée possible de ces produits. Cette politique préventive est propre à indisposer les Japonais; il y a peut-être une exagération dans des mesures anticipées qui n'iraient pas sans de regrettables contreparties.

D'autre part, depuis 1913, parmi les exportations françaises au Japon, les produits chimiques ont quadruplé; les machines s'inscrivent en progrès marqués; les ventes de charbon indochinois inexistantes avant la guerre, se montaient à 18 millions de francs en 1933. Résultats qu'on ne peut manquer d'attribuer au développe-

1. Cf. *Journal Officiel*, 31 décembre 1935, où apparaissent de nouvelles restrictions, par exemple licences d'importation pour les lampes électriques à incandescence; suppression du contingent des vêtements confectionnés japonais en raison de l'importance des dépassements des importations effectuées au cours de la période précédente.

ment économique de l'empire japonais et à ses conséquences pour l'empire français.

On mesure encore, à la lumière de comparaisons établies pour quelques produits sur une période trois fois décennale, les inconvénients qu'il y aurait à tirer des conclusions de comparaisons limitées dans le temps (1930-1934)<sup>1</sup>.

On soulignera que les échanges franco-japonais sont profondément modifiés depuis 1910 : telles ventes du Japon à la France, celles de cuivre en particulier, ont complètement cessé, l'industrialisation du Japon étant la cause de ce changement. Telles ventes françaises au Japon — riz d'Indochine — ont également disparu. Sur les marchés extérieurs — Espagne, États-Unis, Indes Néerlandaises — l'on a bien dû constater pour les années récentes que les ventes japonaises sont en progrès, tandis que les françaises sont en régression. Même observation pour un pays intérieur à l'empire français, les États du Levant, mais où le régime douanier des pays sous mandat de la Société des Nations laissait au Japon la faculté de vendre sans entraves.

\*  
\*  
\*

Quel que soit le produit japonais examiné, le fait essentiel retenu ici par tous les industriels, ceux des textiles ou de la chaussure, de la faïence ou du celluloïd, c'est le *bas prix*.

Or, quand on analyse les éléments qui composent ce prix, on arrive nécessairement au prix de revient et à l'élément majeur incorporé dans celui-ci, à savoir le salaire. D'où le désir de comparer les salaires japonais et français.

1. L'on n'oubliera pas que la part du commerce japonais dans le monde demeure relativement faible. Une observation très intéressante a été faite par M. Raymond Ch. Julien, dans une communication au Comité d'études des problèmes du Pacifique (Nov. 1935) : « Les statistiques particulières du Canal de Suez, disait-il, éclairent de façon inattendue le mouvement des marchandises vers l'Europe; beaucoup moins de produits manufacturés que de denrées alimentaires (soja, riz de qualité) passent le Canal en destination de la Méditerranée. Il y aurait là de quoi apaiser d'excessives appréhensions industrielles. »



L'Office impérial de la Statistique japonaise établit ses évaluations de salaires en se basant sur les renseignements communiqués par environ 700 entreprises appartenant à différentes branches d'industrie. Au mois de mars 1935, le salaire journalier moyen (y compris tous les suppléments pour travail de nuit, gratifications, etc.) s'établissait à 1,92 yen (2,49 yen pour les hommes; 0,73 pour les femmes) :

*Salaires journaliers moyens dans différentes professions à Tokyo.  
Janvier 1935 (en yen).*

*Hommes :*

Tourneurs .....	4,76
Mécaniciens .....	4,64
Modeleurs .....	4,79
Fondeurs .....	4,10
Ouvriers de la porcelaine .....	2,06
Tanneurs .....	3,04
Fabricants d'allumettes .....	1 »
Tricoteurs .....	2,20
Fabricants de sucre .....	2,22
Meuniers .....	1,93
Fabricants de conserves .....	1,57
Tailleurs .....	2 »
Maçons .....	2,67
Peintres .....	2,34
Menuisiers .....	1,85
Typographes .....	2,95
Manœuvres .....	1,52

*Femmes :*

Dévideuses de soie .....	0,72
Tondeuses de soie .....	0,77
Tisseuses de soie .....	1,25
Tisseuses de coton .....	0,73
Fabricantes d'allumettes .....	0,65
Tricoteuses .....	1,20
Manœuvres .....	0,77

Le tableau ci-dessus montre qu'à Tokyo les salaires des ouvriers qualifiés varient entre 2 et 5 yen par jour (de 10 à 25 francs environ), ceux des ouvrières entre 0,70 et 1,25 (3 fr. 50 et 6 fr. 25).

Voici d'autre part un tableau de salaires payés en 1934 dans la région parisienne :

*Salaires journaliers par profession*  
d'après les évaluations des Conseils de Prud'hommes ou des Maires <sup>1</sup>.

Octobre 1935 (en francs).

Imprimeur compositeur .....	49,20
Relieur .....	40,40
Tailleur d'habits .....	44 »
Tourneur en bois .....	50 »
Ébéniste .....	47 »
Charpentier .....	47 »
Menuisier .....	47 »
Plombier .....	50 »
Forgeron .....	48,80
Serrurier .....	48 »
Tourneur en métaux .....	48,40
Monteur électricien .....	48 »
Horloger .....	
Carrier .....	50 »
Tailleur de pierres .....	74 »
Maçon .....	51 »
Terrassier .....	50 »
Couvreur .....	50 »
Peintre en bâtiment .....	48 »
Sculpteur .....	57 »
Vitrier .....	49 »

A Paris les salaires journaliers des ouvriers professionnels s'établissent généralement un peu au-dessous de 50 francs. Pour les femmes, les moyennes sont voisines de 18 francs par jour.

1. Chiffres de la Statistique générale de la France (janv. 36).



En confrontant les salaires de maçons japonais et français par exemple, on s'aperçoit qu'ils varient *du simple au quadruple*.

Mais des comparaisons entre pays ne peuvent être tentées qu'avec de nombreuses réserves lorsque les taux ne sont pas de même nature (taux et gains). De toute façon, ces chiffres ne sauraient être considérés comme représentatifs des salaires *moyens* de *tous* les ouvriers occupés dans chaque pays, car les statistiques ne reposent que sur une sélection d'ouvriers, appartenant en général aux groupes relativement les mieux rétribués. L'on trouvera ci-après des statistiques résumant le niveau général des salaires en France et au Japon de 1927 à 1934. La deuxième partie des tableaux donne les nombres-indices, réels, calculés par le B. I. T. à l'aide des données absolues de la première partie, et en prenant comme base, autant que possible, l'année 1929<sup>1</sup>.

1. Cf. *Revue Internationale du Travail* (Novembre 1935).

## Statistiques du niveau général des salaires.

FRANCE  
(en francs).

	MINES	INDUSTRIES MÉTAUX	INDUSTRIES DIVERSES					
		Rég. Paris	Paris		Villes autres que Paris			
	Hommes qualifiés ou non	Hommes et Femmes	Hommes		Hommes principalement qualifiés		Femmes principalement qualifiés	
	Gain jour	Taux heure	par heure	par jour	par heure	par jour	par heure	par jour
1927 ..	31,30	4,44	5,12	41,70	3,31	27,34	1,81	14,84
1928 ..	30,91	4,77	5,25	42,75	3,45	28,44	1,97	16,06
1929 ..	34,29	5,45	5,10	49,56	3,83	31,34	2,26	18,30
1930 ..	37,01	5,79	5,64	53,99	4,08	33,66	2,42	19,79
1931 ..	35,68	5,74	6,61	53,83	4,08	33,60	2,42	19,73
1932 ..	32,86	5,47	6,34	50,72	3,99	32,54	2,35	19,03
1933 ..	32,53	5,57	6,34	50,72	3,89	31,70	2,26	18,18
1934 ..	32,61	5,54	6,34	50,72	3,89	31,60	2,28	18,38

*Nombres indices des salaires réels.*  
(Base : 1929 = 100) <sup>1</sup>.

1927 ..		88	91	91				
1928 ..		94	92	92				
1929 ..		100	100	100				
1930 ..	100	101	104	104	100	100	100	100
1931 ..	99	103	106	107	103	103	103	103
1932 ..	98	106	110	108	108	107	107	106
1933 ..	101	109	111	109	109	108	107	105
1934 ..	106	110	112	110	114	113	113	111

1. Mines : chiffres annuels ; moyennes. Industries (métallurgie, etc.). Chiffres annuels, moyennes. Industries diverses, chiffres annuels : octobre de chaque année.

## JAPON

Gains par jour : montants absolus. Séries du Cabinet impérial.  
(En yen).

	MINES	INDUSTRIES		MOYENNE générale	TRANSPORT
	HOMMES et femmes	HOMMES	FEMMES		HOMMES et femmes
1927 .....	178,0	253,8	99,0	195,7	171,6
1928 .....	179,9	259,6	100,3	204,2	186,2
1929 .....	181,0	264,5	98,9	206,4	185,4
1930 .....	170,6	255,1	91,3	200,2	198,8
1931 .....	152,7	243,0	82,1	187,0	191,7
1932 .....	145,5	250,6	76,5	190,9	192,0
1933 .....	154,7	254,4	73,5	187,9	194,3
1934 .....	165,3	248,6	72,5	189,3	192,8

*Nombres-indices des salaires réels*<sup>1</sup>.  
(Base : 1929 = 100).

1932 .....	100	100	100	100	100
1933 .....	104	99	94	96	99
1934 .....	107	93	89	93	95

La montée des salaires français est visible. Le déclin des salaires japonais l'est aussi.

L'on multiplierait les comparaisons entre les salaires des industries japonaises et françaises : l'écart de valeur exprimé en or demeurerait le plus souvent de l'ordre de grandeur de celui qui a été noté

1. Japon. Mines, industries, transports : chiffres annuels et mensuels : moyennes.



plus haut. Et ceci a l'importance que l'on saisit pour la vente des produits de France, sur les marchés métropolitains et d'outre-mer, et sur les marchés extérieurs<sup>1</sup>.

Les prix très bas des produits nippons constituent un inconvénient difficile à supporter et menaçant : telle est la majeure et infinie conséquence du développement économique de l'empire japonais pour l'empire français.

\* \* \*

Ceci dit, il convient de dissiper une confusion qui pourrait s'installer dans les esprits, au sujet des *salaires* et des *niveaux de vie*. Les salaires n'ont qu'une valeur essentiellement relative. En parlant de *niveau de vie* après avoir parlé de salaires nous passons du plan commercial et économique au plan social. Le Français peut bien comprendre la valeur d'un salaire en francs, lorsque ces francs seront utilisés en France, mais quel sens a pour lui un salaire en yen? Il est clair que s'il cherche à établir leur équivalence en francs, il aboutira à des données tout à fait fausses, car celui qui touche des yen ne paie pas sa nourriture avec des francs mais avec des yen. Il faudrait donc, pour être fixé convenablement, connaître, non pas le chiffre du salaire, mais les relations entre le salaire et le prix des choses.

L'enquête du B. I. T. sur le travail au Japon déclarait en 1933 « qu'elle n'avait pas encore en vue de comparer les salaires payés au Japon avec ceux des autres pays. Pareille comparaison serait à craindre, expliquait-elle, très malaisée puisque, faute d'un indice satisfaisant du coût de la vie, il est impossible de dresser des tableaux des salaires réels. Évalués en fonction de leur valeur monétaire, et même à la lumière des informations que l'on possède sur le pouvoir

1. L'industrie française du textile déclare incorporer « énormément de salaires dans le total du produit fini ».

d'achat international de l'argent au Japon, les salaires y semblent bas. Mais pour déterminer exactement les salaires réels au Japon et les comparer avec ceux des autres pays, il serait souhaitable que des données plus complètes sur le coût de la vie fussent élaborées et publiées à intervalles fréquents<sup>1</sup>... »

Et encore : « Aucune tentative officielle n'a été faite pour établir des nombres-indices de coût de la vie, pondérés selon l'importance de la consommation des divers articles de première nécessité. Aucune étude statistique n'a non plus été publiée périodiquement, de source officielle, où il soit tenu compte du loyer, dont la part présente plus de 15 % des dépenses des familles ouvrières. Il est donc impossible de dresser, pour le Japon, des nombres-indices du coût de la vie sur lesquels on puisse faire fond scientifiquement. »

Réclamer une comparaison de *niveaux de vie*, en France et au Japon, par la confrontation de tels indices, serait une erreur en ce sens que les indices ne sont destinés qu'à ces comparaisons dans le *temps*, et non pas dans l'*espace*.

Voici pourtant un exemple des enseignements que livrent les indices en France<sup>2</sup>.

« Par rapport à l'avant-guerre, on a enregistré une amélioration générale du niveau de l'existence (en France), qui semble avoir atteint son maximum en 1929 ou en 1930. Toutes les classes de la société ont profité de cette amélioration, ce qui ne signifie pas toutes les personnes. Il s'est produit dans la population française une sorte d'avancement général provoqué par les vides à combler et par les changements survenus dans la composition de la population : plus de commerçants, plus de fonctionnaires, plus d'hommes de professions libérales, moins de cultivateurs. Depuis l'avènement de la crise et la hausse des prix, il y a un mal incontestable qui a fait perdre à peu près tous les progrès enregistrés précédemment. L'agriculture, beaucoup moins évoluée syndicalement que l'industrie,

1. *Le Travail industriel au Japon*, B. I. T., Genève, 1933.

2. Cf. M. Sauvy : *Le niveau d'existence depuis la guerre et depuis la crise*, Journal de la Société de statistique de Paris, décembre 1935.



a produit les mêmes quantités que précédemment ou même davantage en subissant toutes les baisses de prix nécessaires pour écouler sa production.

« Le coût de l'alimentation s'est ainsi adapté presque automatiquement à la capacité d'achat générale, les marchandises baissant, jusqu'à trouver preneur. Il n'est donc pas étonnant de constater que le niveau d'existence de la population salariée n'a que modérément fléchi, puisque la plus grande partie des dépenses est consacrée à l'alimentation. Le fléchissement constaté provient surtout de la fixité des loyers, transports, gaz, électricité, dépenses diverses qui absorbent les mêmes sommes qu'il y a cinq ou six ans.

« Il n'est pas douteux que si l'agriculture avait été à même de maintenir ses prix par baisse concertée de production, on eût enregistré une sérieuse diminution du niveau de l'existence générale. »

Que savons-nous cependant des indices japonais et du niveau de vie au Japon? Des indices japonais nous permettraient de suivre la courbe du niveau de vie au Japon, *par rapport à lui-même*, comme l'a fait M. Sauvy pour le niveau de vie français.

« En raison de l'importance que présente le pourcentage des dépenses d'alimentation comme indice du niveau de vie et du chiffre extraordinairement bas qu'il atteint d'après les résultats des enquêtes japonaises, il serait intéressant de déterminer, au-delà des moyennes générales, quel est exactement le niveau de la consommation alimentaire. Malheureusement les enquêtes japonaises n'indiquent pas les *quantités des divers aliments consommés*. Il faut donc se borner à examiner les dépenses relatives concernant les différents articles.

« Somme toute, on peut dire que le régime alimentaire des Japonais diffère considérablement, sur bien des points importants, de celui des Occidentaux. Il convient de relever en particulier l'importance de la consommation de céréales et le faible pourcentage des dépenses relatives aux produits alimentaires d'origine animale, y compris le lait et les produits laitiers. L'alimentation japonaise est riche en hydrocarbures, insuffisante en graisse et très pauvre en protéines animales.



« L'augmentation du revenu n'est pas consacrée dans la même mesure qu'en Europe à améliorer la qualité des produits alimentaires de base; elle sert plutôt à certaines dépenses non indispensables telles que les boissons ou les repas pris au dehors. Mais étant donné les goûts, les habitudes, les traditions et les besoins particuliers du peuple japonais — et la grande sobriété dont font preuve les classes aisées elles-mêmes — on ne saurait tirer de ces données des conclusions permettant de comparer le bien-être, le niveau de vie au Japon et dans les autres pays <sup>1</sup>. »

L'analyse des budgets familiaux japonais fait nettement ressortir les différences qui existent entre le mode de vie au Japon et dans les pays occidentaux. Elle démontre, comme on vient de le voir dans le domaine de la consommation alimentaire, qu'il est impossible de tirer des conclusions précises sur le niveau de vie relatif au Japon et dans d'autres pays, en se fondant sur un critère général tel que le pourcentage des dépenses d'alimentation.

Ces considérations sur les niveaux de vie font apparaître la disparité des *mœurs japonaises et françaises*, disparité qu'on ne saurait négliger dans l'étude des relations économiques, commerciales, de la France métropolitaine et d'outre-mer et de l'empire japonais <sup>2</sup>.

\* \* \*

Revenant aux relations économiques qui nous ont occupés, nous dirons que l'empire français devra désormais avoir conscience, à l'égard de l'empire japonais, de ses propres richesses et de ses virtualités. De même que, sur le plan politique, l'Angleterre sait jouer tour à tour des bonnes dispositions commerciales de l'Australie (qui vend sa laine au Japon) ou des Indes (qui lui vendent leur coton), ou de celles de l'Afrique du Sud ou du Canada ou de la Nouvelle-

1. *Revue du B. I. T.*, novembre 1935.

2. M. Arnaud, secrétaire de la Confédération de la production française, exprimait de manière saisissante cette disparité, par les mots : « Le Japon, c'est une autre planète. »

Zélande — ce jeu britannique étant destiné à faire contrepois aux réclamations anglaises quand elles tournent à l'aigre (cotonniers du Lancashire) — ainsi la France devra se souvenir que de justes protestations d'industriels métropolitains seront quelquefois compensées par les profits d'une Indochine ou d'une autre terre d'outre-mer. L'Indochine ne pourrait-elle accroître, et ne doit-elle pas au moins maintenir, ses ventes au Japon de charbon et de caoutchouc? D'autres colonies n'auront-elles pas quelque chose à lui vendre? Des phosphates? Des vins d'Algérie? Et la métropole, des produits de qualité?

La France doit donc jouer désormais de toutes les pièces de son empire dans ses relations avec le Nippon : plus le clavier des échanges sera étendu, plus réels et durables seront les accords que trouveront entre eux les deux États, mais après les avoir laborieusement cherchés.



# ANNEXES



PERPUSTAKAAN NASIONAL  
REPUBLIK INDONESIA





PERPUSTAKAAN NASIONAL  
REPUBLIK INDONESIA

DÉTAIL DU DOMAINE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE<sup>1</sup>

	Superficie	Population <sup>1</sup>
France.....	550.986 km. carrés	41.835.000 hab.
Domaine extérieur de la France.	11.963.640 —	63.734.000 —

NOMENCLATURE des Colonies, Protectorats et Pays sous mandat français.	CHEFS-LIEUX	SUPERFICIE en kilomètres carrés	POPULATION
<b>1<sup>o</sup> COLONIE RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR:</b>			
Algérie.....	Alger.	2.195.097	6.553.000
<b>2<sup>o</sup> PROTECTORATS ET ÉTATS SOUS MANDAT DÉPENDANT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :</b>			
Tunisie .....	Tunis.	125.130	2.411.000
Maroc .....	Rabat.	420.000	4.721.000 <sup>2</sup>
Syrie, Liban (États du Levant sous mandat) .....	Beyrouth.	200.000	2.562.000
<b>3<sup>o</sup> TERRITOIRES PLACÉS SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE DES COLONIES :</b>			
<b>A. — COLONIES A GOUVERNEMENT GÉNÉRAL ET TERRITOIRES SOUS MANDAT:</b>			
<i>Afrique occidentale française...</i>	Dakar	4.659.708	14.442.000
Sénégal.....	Saint-Louis.	201.533	1.627.000
Mauritanie .....	Saint-Louis.	834.850	322.000
Niger .....	Niamey.	1.179.500	1.490.000
Soudan français.....	Bamako.	1.453.775	2.781.000
Haute-Volta <sup>3</sup> .....	Ouagadougou	293.150	3.016.000
Guinée française .....	Conakry.	250.875	2.221.000
Côte d'Ivoire .....	Bingerville.	323.925	1.869.000
Dahomey .....	Porto-Novo.	122.100	1.096.000

1. Recensement de 1931.

2. Non compris les 483.000 habitants de la zone insoumise.

3. Par décret en date du 5 septembre 1932, la colonie de la Haute-Volta a été supprimée et son territoire réparti entre les colonies du Niger, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire.

4. Ce tableau est extrait du *Bulletin de l'Agence générale des Colonies*, mars 1933.

NOMENCLATURE des Colonies, Protectorats et Pays sous mandat français.	CHEFS-LIEUX	SUPERFICIE en kilomètres carrés.	POPULATION
<i>Afrique équatoriale française...</i>	Brazzaville.	2.370.000	3.165.000
Cabon .....	Libreville.	277.000	409.000
Moyen-Congo .....	Brazzaville.	415.000	699.000
Oubangui-Chari .....	Bangui.	558.000	758.000
Tchad .....	Fort-Lamy.	1.120.000	1.299.000
Togo (Territoire sous mandat) .....	Lomé.	52.000	750.000
Cameroun (Territoire sous mandat).	Yaoundé.	431.320	2.193.000
<i>Madagascar et dépendances...</i>	Tananarive.	616.453	3.702.000
<i>Indochine.....</i>	Hanoï.	741.242	22.018.000
Cochinchine .....	Saïgon.	64.700	4.484.000
Cambodge .....	Pnom-Penh.	181.000	2.603.000
Annam .....	Huê.	147.600	5.581.000
Laos .....	Vientiane.	231.400	960.000
Tonkin .....	Hanoï.	115.700	8.183.000
Kouang-Tchéou-Wan (Territoire à baïl) .....	Fort-Bayard.	842	207.000
<b>B. — COLONIES A GOUVERNEMENT AUTONOME :</b>			
Côte française des Somalis .....	Djibouti.	22.000	70.000
Ile de la Réunion .....	Saint-Denis.	2.400	198.000
Établissements français dans l'Inde.	Pondichéry.	513	270.000
Iles Saint-Pierre et Miquelon .....	Saint-Pierre.	240	4.000
Martinique .....	Fort de France	1.106	234.000
Guadeloupe et dépendances .....	Basse-Terre.	1.780	268.000
Guyane française et Territoire de l'Inini .....	Cayenne.	90.000	26.000
Nouvelle-Calédonie et dépendances.	Nouméa.	18.653	57.000
Archipel des Nouvelles-Hébrides (Con- dominium franco-britannique) .....	Port-Vila.	12.000	50.000
Établissements français de l'Océanie.	Papeete.	3.998	40.000



CE QUE LA FRANCE (MÉTROPOLITAINE) FOURNISSAIT  
LE PLUS AU JAPON<sup>1</sup>

(d'après les statistiques douanières japonaises pour l'année 1910).

(Provenances françaises dépassant 50.000 yen)  
(à l'époque 1 yen = 2 fr. 58).

Laine filée.....	1.552.000
Chlorate de potasse .....	340.000
Laine peignée .....	335.000
Parfumerie.....	334.000
Vins .....	242.000
Savons.....	221.000
Chevaux.....	175.000
Phosphore.....	173.000
Mousseline de laine .....	128.000
Bois de campêche .....	102.000
Champagne.....	101.000
Aluminium .....	96.500
Draps et serges en laine.....	71.400
Glue et gélatine .....	67.800
Draps et serges en laine-coton .....	55.500
Lunettes et jumelles .....	50.000
Total des provenances françaises.....	5.398.200

1. Cf. Fernand Pila, *Une campagne d'attaché commercial*, Paris, Marcel Rivière et Cie, 1912.

CE QUE LA FRANCE (MÉTROPOLITAINE) FOURNISSAIT  
LE PLUS AU JAPON<sup>1</sup>.

(D'après les statistiques douanières françaises pour l'exercice 1910.)

Exportations françaises dépassant 200.000 francs  
au commerce spécial<sup>2</sup>.

	Commerce spécial.	Commerce général.
Tissus de laine .....	859.000	3.129.000
Produits chimiques .....	807.000	2.117.000
Fils .....	781.000	912.000
Parfumeries et savons .....	560.000	561.000
Vins .....	411.000	646.000
Teintures préparées.....	326.000	3.354.000
Espèces médicinales .....	237.000	244.000
Aluminium .....	200.000	212.000
Colis postaux.....	5.420.000	5.435.000
Au-dessous de 200.000 francs :		
Tissus de soie et de bourre de soie; laines et déchets de laine; outils et ouvrages en métaux; papier et ses applications; tissus de coton; machines et mécaniques; tein- tures et tanins; fonte, fer et acier; lait, beurre et fromages; horlogerie; préparations sucrées; armes, poudres et munitions; liège ouvré; bijouterie fausse.		
	11.542.000	28.087.000

1. Cf. Fernand Pila, *op. cit.*

2. M. Pila écrivait : « J'ai tenu à rapprocher dans la mesure du possible les données des statistiques françaises et celles des statistiques japonaises. On peut voir en comparant les deux tableaux combien ces données diffèrent et avec quelle réserve il importe en général d'accueillir les indications des douanes quand on veut fixer les valeurs et même simplement la composition d'un courant commercial. »

IMPORTATIONS JAPONAISES EN FRANCE : 1913<sup>1</sup>

RANG d'im- por- tance (Com- merce géné- ral)	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	MARCHANDISES MISES EN CONSUMMATION Commerce spécial.		
		Unités	Quan- tités	Valeurs
				Milliers de francs
1	Soies et bourre de soie. ....	Q <sup>s</sup> mét.	42.501	78.908
2	Tissus de soie et de bourre de soie.	kilogr.	112.421	6.204
3	Cuivre .....	Q <sup>s</sup> mét.	87.854	14.935
4	Tabletterie, éventails, brosserie, boutons et bimbelerie.....	Idem	2.441	3.532
5	Plumes de parure apprêtées ou non. ....	Kilogr.	12.623	4.805
6	Bois communs.....	Tonne	14.328	2.421
7	Camphre.....	Q <sup>s</sup> mét.	4.757	2.783
8	Huiles volatiles ou essences végé- tales et parfums synthétiques ou artificiels.....	Idem	303	1.061
9	Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie .....	Idem	6.784	1.697
10	Poteries, verres et cristaux.....	Idem	3.232	1.351
11	Cire végétale, gommés, gemmes; résines, baumes et autres pro- duits résineux .....	Idem	6.519	1.304
12	Tissus de coton.....	Idem	103	73
13	Poissons frais secs salés ou con- servés.....	Idem	2.968	623
	<i>Total à reporter.....</i>			119.697

1. Extrait du Tableau général du Commerce et de la Navigation. Direction gé-  
nrale des douanes, année 1913. Paris, 1914.



IMPORTATIONS JAPONAISES EN FRANCE : 1913 (*Suite*).

RANG d'im- por- tance (Com- merce géné- ral)	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	MARCHANDISES MISES EN CONSUMMATION Commerce spécial.		
		Unités	Quan- tités	Valeur
				Milliers de francs
	<i>Reports.</i> .....			119.697
14	Espèces médicinales.....	Q <sup>s</sup> mét.	1.979	472
15	Meubles et ouvrages en bois ...	Idem	1.373	514
16	Outils et ouvrages en métaux.....	Idem	431	512
17	Coquillages nacrés .....	Idem	721	469
18	Corail brut.....	Kilogr.	—	—
19	Graisses de poisson .....	Q <sup>s</sup> mét.	4.393	395
20	Graines et fruits oléagineux.....	Idem	12.757	295
21	Joncs, sparte, fibres de coco, chiendent, etc.....	Idem	4.384	329
22	Peaux et pelleteries brutes.....	Idem	43	33
23	Papier et ses applications.....	Idem	930	234
24	Lingerie, vêtements et articles confectionnés .....	Idem	71	185
25	Pelleteries préparées, ouvrées ou confectionnées. ....	Idem	55	275
26	Antimoine .....	Idem	—	—
27	Étain .....	Idem	251	127
28	Coton en laine et déchets de coton.	Idem	890	143
29	Colle de poisson et colle d'os, de nerfs, de peau, etc.....	Idem		
	Autres articles.....			674
	Totaux.....			124.354
	Résultats de l'année précédente..			103 627

## EXPORTATIONS DE FRANCE AU JAPON : 1913 (1)

RANG d'im- por- tance (Com- merce géné- ral)	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	MARCHANDISES FRANÇAISES OU FRANÇAISÉES EXPORTÉES Commerce spécial.		
		Unités	Quan- tités	Valeurs
				Milliers de francs
1	Produits chimiques.....	Q <sup>x</sup> mét.	6.419	1.260
2	Horlogerie, carillons, boîtes à mu- sique et fournitures d'horlogerie.			40
3	Teintures préparées .....	Idem	4.449	495
4	Préparations sucrées (sirops, bon- bons, fruits, biscuits, confitures, etc.).....	Idem	127	19
5	Tissus de coton.....	Idem	200	159
6	Tissus de laine.....	Idem	1.707	1.083
7	Fils.....	Idem	2.416	1.864
8	Teintures et tanins.....	Idem		
9	Carrosserie (voitures automobiles et autres, vélocipèdes et moto- cycles).....	Idem	495	440
10	Fruits de table .....	Idem	52	6
11	Vins (mistelles comprises) .....	Hectol.	2.349	248
12	Parfumeries et savons.....	Q <sup>x</sup> mét.	5.216	421
13	Espèces médicinales.. ..	Idem	1.147	367
14	Liège ouvré.....	Idem	4	3
15	Huiles végétales fixes.....	Idem	950	90
	<i>Total à reporter</i> .....			6.495

1. Extrait du Tableau général du Commerce et de la Navigation, Direction générale des douanes, année 1913. Paris, 1914.

## EXPORTATIONS DE FRANCE AU JAPON : 1913 (Suite).

RANG d'im- por- tance (Com- merce géné- ral)	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	MARCHANDISES FRANÇAISES OU FRANCISÉES EXPORTÉES Commerce spécial.		
		Unités	Quan- tités	Valeurs
				Milliers de francs
	<i>Report</i> .....			6.495
16	Outils et ouvrages en métaux.....	Q <sup>x</sup> mét.	566	64
17	Tissus de soie et de bourre de soie.	Kilogr.	4.610	195
18	Huiles volatiles ou essences végé- tales et parfums synthétiques ou artificiels.....	Q <sup>x</sup> mét.	52	182
19	Tabacs en feuilles et tabacs fabri- qués .....	Idem	6	4
20	Machines et mécaniques.....	Idem	641	105
21	Instruments de musique.....			166
	Colis postaux .....	Idem	4.568	6.852
	Autres articles.....			1.140
	Totaux.....			15.203
	Résultats de l'année précédente..			14.994



## FRANCE

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	IMPORTATIONS JAPONAISES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE <sup>1</sup> . Commerce spécial.			
	1930		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
Soie et bourre de soie.	11.121 qx	76.244	22.215	96.716
Poils de Messin.....	465 kgr.	598	242	286
Poissons secs, salés ou conservés.....	68.341 qx	33.116	24.810	7.605
Homards et langoustes.	8.111 qx	11.461	16.607	17.279
Perles fines.....		9.047		6.036
Légumes secs.....	3.647 qx	946	2.149	197
Huiles végétales.....	6.122 qx	2.638	980	130
Huiles volatiles.....	1.058 qx	6.036	1.578	3.132
Cire végétale.....	3.201 qx	2.079	5.591	1.085
Camphre.....	1.471 qx	4.135	3.067	3.707
Espèces médicinales...	3.967 qx	5.583	1.321	1.074
Bois communs.....	2.495 t.	3.347	417	327
Cotons et déchets...	8.120 qx	2.896	6.589	974
Ramie.....	463 qx	262	1.126	386
Jones.....	3.685 qx	1.792	6.402	1.580
Champignons.....	361 qx	247	439	242
Pierres gemmes.....		823		19
Cuivre.....	3.916 qx	2.379		
Minerais.....	9.471 qx	854	8.350	392
<i>Total à reporter...</i>		174.483		141.167

1. Tableau général du Commerce extérieur de la France; Paris, Imprimerie Nationale, 1930-1934.

## FRANCE (Suite).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	IMPORTATIONS JAPONAISES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE Commerce spécial.			
	1930		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
		Milliers de francs		Milliers de francs
<i>Report</i> .....		174.483		141.167
Produits chimiques ...	37 qx	572	93.810 <sup>1</sup>	2.953
Faïences et porcelaines.	10.025 qx	11.843	5.136	2.684
Verres .....	295 qx	2.235	544	1.187
Tissus de coton.....	1.013 qx	4.864	103	148
Tissus de soie.....	222.776 kgr.	63.363	128.082	10.026
Lingerie.....	169 qx	1.787	1.169	2.796
Papiers.....	441 qx	1.442	290	307
Cartons.....	652 qx	264	653	152
Bijouterie fausse.....	91 qx	205	334	319
Outils.....	721 qx	1.093	846	660
Meubles.....	430 qx	1.055	337	280
Ouvrages en bois.....	1.418 qx	1.412	1.119	413
Sparterie.....	2.288 qx	14.973	5.732	21.831
Chapeaux.....	454 qx	1.984	65	75
Tabletterie.....	323 qx	3.115	705	2.205
Boutons.....	171 qx	913	14	44
Bimbeloterie.....	506 qx	4.173	1.363	2.704
Colis postaux.....	78 qx	399	42	61
Autres articles.....		3.346		5.204
<b>Total</b> .....		293.521		195.216
Résultats de l'année précédente.....		268.459		166.199

1. Dont brai de goudron 93.331, 2.903.

## FRANCE (Suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	EXPORTATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE VERS LE JAPON <sup>1</sup> Commerce spécial.			
	1930		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
		Milliers de francs		Milliers de francs
Préparations sucrées.	699 qx	884	50	33
Huiles fixes.....	1.450 —	977	4.876	1.933
Huiles volatiles.....	893 —	7.739	690	3.025
Espèces médicinales.	1.027 —	303	933	236
Pâtes de cellulose...	9.370 —	2.418	—	—
Pierres gemmes.....		211	—	70
Vins .....	9.194 hect.	5.516	3.679	2.584
Eaux-de-vie .....	131 —	509	100	239
Liqueurs.....	412 —	823	81	143
Aluminium.....	9.312 qx	10.797	6	13
Fers et aciers.....	277.257 —	20.327	572.005	24.131
Zinc .....	616 —	185	—	—
Produits chimiques..	12.665 —	12.398	43.512	17.165
Teintures préparées..	5.341 —	5.117	4.812	2.736
Couleurs.....	1.619 —	2.567	1.143	1.089
Parfumeries .....	2.001 —	7.237	785	3.297
Médicaments com- posés.....	538 —	1.442	109	350
Colle .....	1.726 —	1.331	614	228
Gélatine .....	626 —	957	865	414
Verres et cristaux....	3.297 —	1.298	2.594	526
<i>Total à reporter...</i>		83.036		58.212

1. Tableau général du Commerce Extérieur de la France; Paris, Imprimerie Nationale, 1930-1934.



## FRANCE (Suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	EXPORTATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE VERS LE JAPON Commerce spécial.			
	1930		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
		Milliers de francs		Milliers de francs
<i>Report.</i> .....		83.036		58.212
Fils de lin.....	127 qx	251	7	8
Fils de coton.....	161 —	953	14	65
Fils de laine.....	363 —	2.301	1	7
Fils de soie.....	106 —	266	35	92
Tissus de lin.....	71 —	343	6	22
— coton.....	261 —	1.187	53	452
— laine.....	501 —	4.992	21	110
— soie.....	3.328 kgr.	775	2.011	309
Lingerie.....	196 qx	1.473	7	45
Papiers.....	819 —	2.228	2.080	1.400
Livres.....	430 —	1.084	211	546
Bandes pour cinéma..	598.000 m.	1.336	341.421	352
Horlogerie.....		449		
Machines.....	13.717 qx	19.536	14.872	10.855
Chaudières.....	1.111 —	500	76	272
Pièces détachées....	4.165 —	6.822	3.340	2.413
Ouvrages en métaux.	35.365 —	10.214	15.232	2.714
Armes, poudres et munitions.....	85 —	849	827	9.275
Instruments de mu- sique.....	—	624	—	38
<i>Total à reporter...</i>		139.219		87.187

## FRANCE (Suite).

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	EXPORTATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE VERS LE JAPON Commerce spécial.			
	1930		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
		Milliers de francs		Milliers de francs
<i>Report</i> .....		139.219		87.187
Carrosserie.....	60 p.			
Aéronefs et pièces détachées.....	1.586 qx	4.543	9	105
Ouvrages en caout- chouc.....	79 —	2.844	17	386
Instruments scienti- fiques.....	521 —	1.192	65	131
Bimbeloterie.....	574 —	5.467	94	820
Colis post. tissus soie.	70 —	255	5	19
— parfums..	12 —	385	2	101
— autres art.	36 —	254	38	217
Objets hors commerce.	517 —	2.687	328	3.941
Autres articles.....	26 —	466		170
		4.456		3.058
Total.....		161.768		96.135



IMPORTATIONS JAPONAISES EN FRANCE<sup>1</sup> (yen).

	1933	1934
	<i>yen.</i>	<i>yen.</i>
Graines, fleurs, etc. ....	51.703	49.995
Produits alimentaires. ....	7.690.203	2.104.875
Peaux, cornes, etc. ....	283.406	376.099
Huiles, graisses, etc. ....	1.007.571	1.025.843
Produits chimiques. ....	1.926.911	1.284.010
Crayons, encre, teintures. ....	8.577	8.332
Flis de soie, de coton, de rayonne.	16.402.385	21.807.691
Tissus de soie, de coton, de rayonne. ....	4.026.178	4.485.446
Vêtements et accessoires. ....	3.221.976	4.037.500
Papier. ....	72.269	86.442
Ciments, etc. ....	31.943	21.962
Verres, porcelaines, faïences. ....	655.868	382.578
Articles métalliques. ....	97.456	159.551
Montres, horloges, instruments scientifiques. ....	16.427	26.263
Autres. ....	2.723.678	2.156.871
Total. ....	38.736.313	38.318.589

1. Statistiques officielles japonaises.





EXPORTATIONS DE LA FRANCE AU JAPON<sup>1</sup> (yen).

	1933	1934
	yen.	yen.
Animaux et plantes.....		73.352
Graines, fleurs.....	7.473	9.873
Produits alimentaires et tabacs. ....	758.262	883.721
Peaux, dents, cornes, coquilles.....	468.124	431.246
Huiles, graisses.....	1.239.017	1.364.300
Produits chimiques.....	5.122.207	4.771.159
Laques, peintures, etc.....	1.214.926	1.283.010
Fils de laine, de coton, de rayonne.	30.337	24.695
Tissus de laine, de coton.....	157.526	101.479
Vêtements et accessoires.....	6.749	6.006
Papier.....	340.190	789.327
Minerais et leurs dérivés.....	46.666	47.039
Porcelaines, faïences, verres.....	241.811	272.506
Métaux.....	3.939.167	3.138.735
Articles métalliques.....	48.176	304.134
Montres, instruments scientifiques, véhicules, etc.....	7.426.602	4.042.028
Autres.....	684.076	655.785
Total.....	21.745.904	18.299.543

1. Statistiques officielles japonaises.

## STATISTIQUES JAPONAISES, RÉCAPITULATION

a) *Importation de France en provenance du Japon :*

1932.....	21.547.331 yen.
1933.....	38.736.313 —
1934.....	38.318.589 —
1935 (4 mois) .....	16.477.941 —

b) *Exportations françaises vers le Japon :*

1932.....	21.094.295 yen.
1933.....	21.745.904 —
1934.....	18.299.591 —
1935 (4 mois) .....	7.427.534 —



**ALGÉRIE**  
*Importations japonaises en Algérie*<sup>1</sup>

	1931	1932	1933
	Valeurs	Valeurs	Valeurs
	Milliers de francs	Milliers de francs	Milliers de francs
Poissons conservés <sup>2</sup> . . . . .	»	»	»
Fruits confits . . . . .	»	»	»
Thé . . . . .	»	»	»
Camphre . . . . .	41	61	59
Espèces médicinales . . . . .	»	»	»
Faïences, porcelaines . . . . .	»	»	»
Verroteries . . . . .	»	»	»
Verres . . . . .	36	»	»
Tissus décrusés . . . . .	»	»	»
Laine brute . . . . .	773	134	58
Autres tissus de soie . . . . .	»	»	»
Bas . . . . .	»	»	»
Tissus serrés . . . . .	»	»	»
Pièces de lingerie . . . . .	»	»	»
Vêtements . . . . .	»	»	»
Carton . . . . .	»	»	»
Ouvrages en peaux . . . . .	»	»	»
Émaux . . . . .	7	2	84
Sparterie . . . . .	14	»	»
Ouvrages en caoutchouc . . . . .	»	»	»
Tabletterie . . . . .	»	»	»
Éventails . . . . .	»	»	»
Bimbeloterie . . . . .	»	»	»
Parapluies . . . . .	4	»	»

1. Statistiques locales.

2. Les articles devant lesquels ne figurent pas de chiffres ont donné lieu à des transactions, mais d'une valeur si peu importante qu'elle ne méritait pas d'être relevée.



*Exportations algériennes au Japon*<sup>1</sup>

	Quantités	1933
		Valeurs Milliers de francs
Tabacs fabriqués.....	7	»
Huiles de géranium .....	210	»
Lièges .....		»
Crin.....	1.288	»
Vins .....	117	»
Mistelles .....	8	»
Plâtres.....	2.001	»

*Échanges avec le Japon*

(Statistiques officielles japonaises; jusqu'à janvier 1935 l'Algérie était comprise dans la rubrique : autres pays d'Afrique).

## a) Importations en provenance du Japon :

4 mois 1935 ..... 673.742 yen.

## b) Exportations vers le Japon :

4 mois 1935 ..... 277.580 yen.

1. Les articles devant lesquels ne figurent pas de chiffres ont donné lieu à des transactions, mais d'une valeur si peu importante qu'elle ne méritait pas d'être relevée.

## TUNISIE

a) *Importations japonaises en Tunisie* <sup>1</sup>.

DÉSIGNATION	Unités	1933	
			Valeur Milliers de francs
Poissons conservés .....	Quintaux	511	222
Homards et langoustes conservés.....	—	1	1
Denrées coloniales.....	—	24	24
Huiles et sucs végétaux .....	—	2	4
Espèces médicinales .....	—	15	4
Bois communs .....	Tonne	1	1
Produits chimiques .....	Quintaux	1	1
Couleurs .....	—	1	1
Poteries, verres et cristaux .....	—	80	537
Fils .....	—	3	25
Tissus et vêtements .....	—	90	647
Papiers et ses applications .....	—	51	26
Ouvrages en métaux .....	—	25	53
Meubles et ouvrages en bois .....	—	45	14
Ouvrages de sparterie .....	—	22	31
Vannerie et corderie .....	—	—	—
Chaussures en caoutchouc .....	Paires	27.236	327
Tabletterie .....	Quintaux	1	8
Brosserie, boutons.....	—	24	82
Bimbeloterie .....	—	24	57
Parapluie, parasols .....	Pièces	381	11
Autres ouvrages en matières diverses....	Quintaux	9	56
Colis postaux.....	—	14	70
Total .....	.....	.....	2.227
b) <i>Exportations tunisiennes au Japon:</i>			
Phosphates naturels.....	Tonnes	76.828	4.226
1. Statistiques locales.			

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1935 la Tunisie était comprise dans la rubrique : « Autres pays d'Afrique »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

4 mois 1935 ..... 110.427 yen.

b) *Exportations vers le Japon :*

4 mois 1935 ..... 22 yen.

MAROC

*Importations japonaises au Maroc*<sup>1</sup>.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	1933		1934	
	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs
Poissons conservés .....	110	272.937	99	209.098
Conserves de fruits.....	7	9.290	10	15.150
Arachides.....	19	27.881		
Confitures .....	8	14.381	42	398
Poivre.....	5	15.300		
Cannelle .....	2	3.890		
Thé .....	442	2.515.253	150	746.472
Bière en bouteilles .....	20	20.558	(hl.) 184	42.470
Paraffine .....	2	3.572	0	2
Crayons .....	6	42.405	5	30.253
Parfumerie.....	15	85.503	14	103.610
Savon de parfumerie... ..	3	10.298	10	41.309
Eau de fleur d'oranger..	—	7.200		
Poterics en terre commune même vernissées ou émaillées.....	—	2.241		

1. Les chiffres concernant 1933 ont été communiqués par la Banque d'État du Maroc, ceux de 1934 ont été relevés dans les Statistiques du mouvement commercial et maritime du Maroc. Casablanca, 1935. Le total donné *in fine* pour 1934 comprend les chiffres portés plus les divers postes non inscrits ici.



## MAROC (Suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	1933		1934	
	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs
Faïences communes et stannifères .....	1	4.004	0,5	1.504
Faïences fines et majo- liques. ....	2	9.979	5	8.433
Porcelaines de toutes sortes .....	40	185.764	112	331.925
Glaces argentées ou éta- mées .....	7	39.814	3	17.884
Gobeletterie unie et taillée	2	5.816	3	12.866
Verroterie .....	17	188.644	14	115.750
Lampes électriques avec ou sans monture .....	31	545.259	27	319.079
Autres objets en verre ..	1	9.297	14	115.750
Fils de coton .....	1	13.757	2	22.350
Fils de soie artificielle..	—	7.220		
Tissus de coton .....	3.836	30.350.508	7.719	58.323.997
Tissus de laine .....	2	39.169	158	2.125.776
Tissus de soie artificielle pure ou mélangée.....	993	18.625.553	462	8.312.894
Tissus de soie pure ou mélangée .....	12	452.486	17	613.162
Bonneterie de coton. ...	272	3.355.887	274	3.110.086
Bonneterie de laine. ....	2	44.234	3	67.414
Bonneterie de soie pure ou mélangée .....		7.640		4.900
Bonneterie de soie artifi- cielle pure ou mélangée	19	365.271	58	833.261
Passementerie .....	2	26.919	4	69.083
Rubannerie .....		6.581	0,7	13.573
Filets de pêche .....	2	35.384	7	135.255
Lingerie de soie .....	2	71.793	0,8	62.354
Lingerie autre .....	259	3.658.196	242	3.055.350

## MAROC (Suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	1933		1934	
	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs
Vêtements confectionnés	23	400.863	60	1.022.689
Autres articles confectionnés.....	1	18.561	6	74.929
Papier à écrire.....	—	2.876	0,6	3.122
Registres, cahiers, carnets.....	5	24.806	8	42.306
Chaussures en cuir.....	7	44.618	28	195.806
Chaussures en caoutchouc.....	490	2.559.536	1.098	4.627.900
Maroquinerie.....	1	19.271	0,9	20.014
Bijouterie fausse.....	—	5.368	0,6	15.162
Appareils frigorifiques..	4	42.928		
Pièces de machines....	2	16.600	1,7	13.585
Rasoirs et lames.....	2	20.192	2	29.917
Petite ferronnerie.....	—	4.588		
Articles de ménage en fer	9	24.760	17	57.661
Objets d'art en cuivre..	—	3.641	0,1	1.062
Autres ouvrages en cuivre.....	1	11.281	0,4	6.131
Emballages pour primeurs.....	—	3.200		
Disques de phonos.....	2	10.848	0,1	500
Ouvrages de sparterie, vannerie.....	12	69.742	5	24.200
Bicyclettes (Nombre 232)	7	43.189	27	140.079
Bicyclettes pièces détachées.....	8	58.656	47	266.443
Accessoires d'automobiles.....	—	14.408	9	58.416
Confection en caoutchouc.....	9	93.920	6	74.000

## MAROC (Suite)

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	1933		1934	
	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs
Autres ouvrages en caoutchouc .....	12	73.058	5	33.168
Chapes, chambres à air et bandages pour roues.	1	15.246	1,7	18.821
Porte-mines, porte-plumes, stylographes...	—	15.007	1	33.827
Tabletterie.....	1	26.340	4	53.262
Brosserie .....	4	84.435	2	47.026
Bimbeloterie .....	41	339.347	100	679.688
Briquets .....	—	11.429	—	1.065
Parasolerie.....	2	19.176	9	81.669
Autres articles non dénommés <sup>1</sup> .....	—	59.551	—	—

Soit un total de 6.796 tonnes valant 65.217.325 francs.  
Soit, avec les articles non mentionnés, 12.820 tonnes valant 107.385.200 francs.

1. *Détail des marchandises figurant sous la rubrique « Autres articles non dénommés » et dont la valeur n'atteint pas 2.000 francs pour l'année entière :*

Miel; autres produits de pêche; matières dures à taille (écaille, corne, nacre, etc...); riz; bonbons; huile de soya; tourteaux de fruits oléagineux; produits anticryptogamiques; talc pulvérisé; sérums, vaccins et similaires; médicaments; articles en verre pour l'éclairage; friperie; carton en boîtes; objets en carton; gravures, photos, chromos; horlogerie; pompes; appareils de téléphone; outils; coutellerie; serrurerie; articles de ménage; meubles en bois; phonographes; instruments et accessoires de musique; sandales en feutre; instruments et appareils scientifiques.



## MAROC

*Importations japonaises au Maroc*<sup>1</sup>

	1934 yen.
Graines, fleurs .....	2.540
Boissons, produits alimentaires .....	125.469
Peaux, corne .....	1.360
Huiles, graisses .....	16.895
Produits chimiques .....	2.350
Encre, crayons, teintures .....	15.595
Fils de coton, de lin, de laine .....	12.495
Tissus de coton, de rayonne, de soie .....	16.534.168
Vêtements et accessoires .....	1.963.158
Papiers .....	7.147
Minerais .....	700
Porcelaines, faïences, verres .....	92.415
Instruments agraires, coutellerie, ustensiles. ....	33.066
Horloges, instruments scientifiques, véhicules.	116.713
Autres .....	149.111
Produits d'origine étrangère .....	2.630
Total.....	19.075.812

*Importations japonaises au Maroc.*

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1934, le Maroc français était compris dans la rubrique : « Autres pays d'Afrique »).

1934.....	19.075.812 yen.
1935 (4 mois) . . . . .	8.196.016 yen.
1934 (4 mois) . . . . .	5.141.064 yen.

1. Statistiques officielles japonaises.

*Exportations marocaines au Japon<sup>1</sup>.*

	1934
	yen.
Caoutchouc.....	2.722
Déchets de laine .....	3.438
Vêtements et accessoires .....	82
Phosphorite .....	498.241
Articles importés par poste.....	81
Total.....	504.564

## ÉTATS DU LEVANT SOUS MANDAT FRANÇAIS

*Importations japonaises dans les États du Levant<sup>2</sup>*

	Quantités en kilos		Valeurs (L. L. S. <sup>3</sup> )	
	1933	1934	1933	1934
Sardines à l'huile .....	32.795	33.612	6.748	2.731
Thon .....	1.700	47.322	452	7.490
Autres conserves.....	71.660	62.007	8.639	7.475
Crustacés et mollusques	10.670	3.875	4.567	1.658
Bière .....	28.158	55.632	2.132	4.075
Crayons et mines .....	13.139	5.372	5.912	1.359
Chaussures en caoutchouc.....	48.860	39.046	17.180	10.031
Nattes .....	12.339	15.855	3.491	2.378
Tissus de soie naturelle..	7.911	1.473	54.199	9.313
Tissus de soie artificielle	19.730	20.486	32.489	34.338
Tissus de soie mélangée..	2.647	1.817	2.352	1.828
Soie artificielle.....	6.219	54.064	5.849	30.428
Fils de coton pur écrus.	33.198	117.458	12.632	34.118
Fils de coton tordus....	9.562	10.002	4.886	4.428

1. Statistiques officielles japonaises.

2. Statistiques locales.

3. Les valeurs des relevés statistiques sont exprimées en livres libano-syriennes d'une valeur fixe de 20 francs français.

## ÉTATS DU LEVANT SOUS MANDAT FRANÇAIS (Suite)

	Quantités en kilos		Valeurs (L. L. S.)	
	1933	1934	1933	1934
Fils de coton pur .....	3.862	4.068	2.744	2.812
Tissus de coton pur écus.	1.714.177	2.199.518	591.215	630.929
Tissus de coton blanchis.	260.157	463.710	128.868	190.724
— de coton en pièces	64.645	45.436	42.849	25.480
— teints.....	35.926	61.280	27.034	41.098
— teints en pièces..	406.610	441.096	192.059	202.554
Flanelles.....	191.195	220.564	89.218	97.559
Tissus de coton pur im-				
primés.....	347.077	233.799	221.532	141.123
— fabriqués .....	1.925.164	1.670.828	925.870	662.679
— avec fils teints...	61.703	26.893	31.075	16.393
Velours.....	16.037	66.148	14.687	49.695
Coupons .....	—	622.091	—	232.038
Couvertures de coton....	17.644	38.562	11.037	13.838
Bonneterie de coton ....	8.276	14.298	8.018	9.145
Bonneterie et divers ....	242.211	227.099	153.901	98.966
Lingerie de corps .....	35.307	94.661	21.450	42.976
Mouchoirs .....	16.623	30.834	14.679	17.501
Porcelaines .....	115.702	154.951	16.077	18.459
Miroirs.....	18.902	23.677	1.333	5.292
Ampoules.....	29.037	6.918	14.557	3.683
Vaisselles .....	64.173	135.576	8.190	15.160
Ouvrages en métaux ....	4.397	32.425	2.929	10.998
Rasoirs .....	1.542	7.649	1.430	4.330
Bicyclettes .....	4.842	10.358	1.719	2.658
Lunettes.....	1.360	4.115	2.150	2.950
Celluloïd.....	6.349	10.833	6.730	9.950
Brosses .....	2.056	2.643	2.053	1.592
Ballons caoutchouc. ....	34.271	21.361	13.286	6.499
Jouets mécaniques ....	3.622	54.678	1.056	18.887
Articles de sport .....	31.256	3.848	13.731	1.124
Boutons en nacre.....	4.724	2.257	5.478	3.108
Stylos .....	791	2.459	1.660	2.115



*Exportations des États du Levant vers le Japon.*

Quantités en kilos		Valeurs (L. L. S.)	
1933	1934	1933	1934
—	—	—	—
4	648	75	101

*Importations japonaises dans les États du Levant*<sup>1</sup>.

	1934
	yen.
Boissons et produits alimentaires . . . . .	84.457
Cuir, peaux, cornes, etc . . . . .	7.158
Savons, parfums . . . . .	20.289
Produits chimiques . . . . .	8.848
Crayons, encre . . . . .	10.121
Fils de coton, de rayonne . . . . .	466.012
Tissus de soie, de laine, de rayonne et de coton . . . . .	9.682.774
Chemises, bas, chapeaux, chaussures, etc. . . . .	830.662
Porcelaines, faïences, verres . . . . .	131.086
Minerais . . . . .	30.453
Coutellerie et ustensiles de cuisine . . . . .	153.151
Horloges, bicyclettes . . . . .	102.514
Autres . . . . .	166.109
Total . . . . .	11.693.634

*Exportations des États du Levant vers le Japon*<sup>2</sup>.

	yen.
Chevaux . . . . .	67.871
Maïs, etc. . . . .	26
Autres produits alimentaires . . . . .	20
Huiles d'olive . . . . .	34
Articles importés par la poste . . . . .	262
Total . . . . .	68.213

1. Statistiques officielles japonaises.

2. Statistiques officielles japonaises.

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1934, la Syrie et le Liban étaient compris dans la rubrique : « Autres pays d'Asie »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

1934.....	11.693.634 yen.
1935 (4 mois) .....	4.247.893 —
1934 (—) .....	4.341.191 —

b) *Exportations vers le Japon :*

1934.....	68.213 yen.
1935 (4 mois) .....	16.415 —
1934 (—) .....	6 —

*Récapitulation.*

Statistiques locales évaluées en francs français.

a) *Importations en provenance du Japon :*

1929 .....	32.366.566 francs.
1930 .....	52.431.738 —
1931 .....	64.966.702 —
1932 .....	64.798.792 —
1933 .....	62.920.140 —

b) *Exportations vers le Japon :*

1929 .....	7.200 francs.
1930 .....	138.970 —
1931 .....	585.130 —
1932 .....	16.085 —
1933 .....	12.420 —
1934 .....	— —

## ÉTATS DU LEVANT SOUS MANDAT FRANÇAIS

TABLEAU COMPARATIF DES MARCHANDISES IMPORTÉES DU JAPON ET  
EXPORTÉES VERS LE JAPON DURANT LES ANNÉES 1933-1934.*(Commerce général).*

1933		1934	
Quantités en tonnes	Valeurs en L.L.S.	Quantités en tonnes	Valeurs en L.L.S.
6.944	3.196.007	10.340	3.870.844

*Marchandises exportées.*

2	621	5	2.435
---	-----	---	-------





## SÉNÉGAL (A. O. F.)

a) Importations japonaises au Sénégal<sup>1</sup>.

DÉSIGNATION	Unités	1 <sup>er</sup> SEMESTRE 1934	
		Quantités	Valeurs francs
Légumes secs.....	quintaux		
Thé.....	métr.	2,25	675
Bière.....	—	126,45	151.752
Couleurs (autres teintures préparées, encre).....	hl.	3,11	451
Parfumeries de toutes sortes.....	quintaux		
Porcelaines.....	métr.	5,67	5.261
Verres et cristaux.....	—	2,23	4.398
Tissus de coton (purs, unis, croisés, coutils).....	—	26,51	23.341
Bonneterie.....	—	153,09	36.761
Tissus de laine.....	—	5.147	5.523.383
Tissus de soie et de bourre de soie.....	—	74,99	153.339
Tissus de soie artificielle.....	—	1,07	3.841
Vêtements et lingerie.....	—	4,41	14.479
Papiers et ses applications.....	—	498,74	1.273.831
Chaussures.....	—	43,24	252.957
Autres ouvrages en peau.....	—	3,24	1.588
Coutellerie.....	—	27,59	23.184
Articles de ménage.....	—	8,53	15.658
	—	0,36	375
	—	129,07	30.517
<i>Total à reporter</i> .....			7.515.791

1. Statistiques locales (jusqu'en janvier 1935 le Japon était compris dans la rubrique: *Autres pays*).

## SÉNÉGAL (Suite)

DÉSIGNATION	Unités	1 <sup>er</sup> SEMESTRE 1934	
		Quantités	Valeurs francs
<i>Report.</i> .....			7.515.791
Autres ouvrages en métaux .....	—	2,65	3.583
Instrument de musique .....	—	9,78	5.228
Bicyclettes et pièces détachées....	Nombre	185	16.277
Autres ouvrages en caoutchouc ..	quintaux		
	métr.	46,43	16.277
	—	1.700,39	363.701
Brosserie .....	—	0,61	2.180
Allumettes .....	Boîtes	32.000	967
	Q. M.	4,05	967
Bimbeloterie .....	—	17,70	22.856
Colis postaux.....	Nombre	6	
	Q. M.	0,56	819
Autres articles .....	—	201,59	47.078
Total.....			7.995.924
b) <i>Exportations du Sénégal au Japon :</i> 1 <sup>er</sup> semestre 1934 : Néant.			

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1935, le Sénégal était compris dans la rubrique : « Autres pays d'Afrique »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

4 mois 1935 : 288.400 yen.

b) *Exportations vers le Japon :*

4 mois 1935 : Néant.

## GUINÉE FRANÇAISE (A. O. F.)

## a) Importations en provenance du Japon :

DÉSIGNATION	1933		1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1934		1 <sup>er</sup> SEMESTRE 1934	
	Quan- tités	Valeurs en francs	Quan- tités	Valeurs en francs	Quan- tités	Valeurs en francs
Couleurs autres qu'encre . . . . .	5	5.000	2	3.000	3	3.000
Porcelaines . . . . .	3	3.000	1	1.000	1	1.000
Verres et cristaux	1	0	29	11.000	29	11.000
Tissus de coton (purs, unis, etc.)	689	704.000	322	354.000	902	839.000
Tissus de coton (bonneterie) . . . . .	43	77.000	20	34.000	33	57.000
Tissus de soie ar- tificielle . . . . .	33	146.000	20	71.000	56	190.000
Tissus de laine . . . . .	—	1.000	—	2.000	—	0
Vêtements et lin- gerie . . . . .	27	67.000	24	60.000	35	106.000
Chaussures . . . . .	8	8.000	—	1.000	—	1.000
Articles de ménage	25	8.000	24	7.000	120	33.000
Autres ouvrages en bois . . . . .	1	1.000	—	1.000	—	—
Ouvrages de sparterie, van- nerie . . . . .	6	4.000	1	1.000	8	3.000
Ouvrages en caoutchouc au- tres que pneus et chambres . . . . .	511	301.000	328	180.000	469	185.000
<i>Totaux à reporter . . . . .</i>		1325.000		726.000		1422.000

1. Statistiques locales.



## GUINÉE FRANÇAISE (Suite)

DÉSIGNATION	1933		1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1934		1 <sup>er</sup> SEMESTRE 1934	
	Quan- tités	Valeurs en francs	Quan- tités	Valeurs en francs	Quan- tités	Valeurs en francs
<i>Reports</i> .....		1325.000		726.000		1422.000
Brosserie .....	1	2.000	—	—	—	—
Bimbeloterie.....	5	7.000	—	9.000	10	14.000
Autres articles...	—	5.000	—	16.000	—	16.000
Parfumeries de toutes sortes...			5	3.000	—	3.000
Papiers et appli- cations .....			10	2.000	12	5.000
Autres ouvrages en peau.....			—	1.000	—	1.000
Instruments de musique .....			2	3.000	4	5.000
Chambres à air pour autos....			2	2.000	5	3.000
Tissus de soie et bourres.....			—	—	—	2.000
Totaux .....		1.339.000	—	762.000	—	1.471.000

b) *Exportations vers le Japon* :

1933. .... « Néant ».

1934 (1<sup>er</sup> semestre)..... »

Statistiques japonaises : la Guinée française est comprise dans la Rubrique : « Autres pays d'Afrique ».

## 1. Statistiques locales.



## COTE D'IVOIRE (A. O. F.)

a) *Importations japonaises* <sup>1</sup>:

DÉSIGNATION	1932		1933		1934	
	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur
				milliers de francs		milliers de francs
Couleurs autres qu'encre	—	—	—	—	2	2
Parfumeries de toutes sortes	—	—	—	—	14	13
Médicaments com- posés	—	—	—	—	1	3
Porcelaines de toutes sortes	—	—	1	1	5	4
Verres et cristaux	—	—	—	—	94	24
Fils de coton	—	—	2	3	11	10
Tissus de jute y compris les sacs	—	—	—	—	10	2
Tissus de coton : purs, unis, croisés, coutils	—	—	1.229	1.334	2.215	2.346
Couvertures	—	—	11	10	109	62
Bonneterie	—	—	203	342	207	372
Tissus de laine	—	—	—	—	—	6
Tissus de soie et bourre de soie	—	—	2	7	—	1
Tissus de soie arti- ficielle	—	—	35	126	93	311
Vêtements et lingè- rie	—	—	129	334	177	510
Papiers et appli- cations	—	—	1	1	—	—
<i>Total à reporter</i>				2.158		3.666

1. Statistiques locales.

COTE D'IVOIRE (Suite)<sup>1</sup>

DÉSIGNATION	1932		1933		1934	
	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur	Quant.	Valeur
<i>Report</i> .....				2.158		3.666
Chaussures .....	—	—	11	12	74	75
Autres ouvrages en peau .....	—	—	—	—	4	9
Autres machines et mécaniques .....	—	—	—	—	1	8
Coutellerie .....	—	—	—	—	1	1
Articles de ménage.	—	—	48	17	162	48
Autres ouvrages en métaux .....	—	—	—	—	325	35
Instruments de musique .....	—	—	—	—	1	1
Ouvrages de spar- terie et vannerie.	—	—	77	31	175	60
Vélocipèdes et pié- ces détachées.....	—	—	—	—	26	18
Pneus vélos .....	—	—	—	—	10	7
Chambres à air autos .....	—	—	—	—	3	3
Chambres à air vé- los.....	—	—	—	—	7	5
Autres ouvrages en caoutchouc.....	—	—	757	498	725	457
Tabletterie .....	—	—	—	—	—	1
Brosserie.....	—	—	—	—	1	2
Allumettes .....	—	—	—	—	7	14
Bimbeloterie .....	—	—	33	20	15	19
Autres articles ....	—	—	202	223	645	349
Total, y compris les rubriques non dé- taillées .....	—	—	—	2.959	—	4.783

1. Statistiques locales: quantités en quintaux métriques, valeurs en milliers de francs.

LE JAPON.

10



b) *Exportations vers le Japon :*

1932 .....	} Néant.
1933 .....	
1934 .....	

Statistiques japonaises : Le total Côte d'Ivoire est compris dans la rubrique : « Autres pays d'Afrique ».

## DAHOMÉY (A. O. F.) :

a) *Importations japonaises* <sup>1</sup>.

DÉSIGNATION	1931	1932	1933
	francs	francs	francs
Tissus de coton purs, unis, croisés, coutils.	7.966	—	31.931
Tissus de soie et bourre de soie.....	—	—	49.444
Autres ouvrages en caoutchouc.....	—	—	12.502
Colis postaux.....	78	227	3.959
Total des importations y compris les rubriques non détaillées .....	—	—	122.000

b) *Exportations vers le Japon* <sup>1</sup> :

1931 .....	} Néant.
1932 .....	
1933 .....	

Statistiques japonaises : Le Dahomey est compris dans la rubrique : « Autres pays d'Afrique ».

## I. Statistiques locales.

TOGO (A. E. F.)  
*Importations japonaises au Togo*<sup>1</sup>.  
 (Commerce spécial).

	Valeurs (milliers de francs).		
	1932	1933	1934
	Néant	Néant	1.229
Encres .....	—	—	1
Parfumerie .....	—	—	2,5
Faïences .....	—	—	1
Porcelaines .....	—	—	3
Verres .....	—	—	11
Fils de coton .....	—	—	7
Tissus de coton .....	—	—	615
Couvertures .....	—	—	1
Bonneterie .....	—	—	139
Tissus de soie .....	—	—	2
Vêtements .....	—	—	177
Chaussures .....	—	—	11
Articles de ménage .....	—	—	29
Instruments de musique.	—	—	1
Sparterie .....	—	—	34
Vélocipèdes .....	—	—	11
Ouvrages en caoutchouc.	—	—	5
.....	—	—	2
.....	—	—	67,5
Feutres .....	—	—	2
Allumettes .....	—	—	1
Bimbeloterie .....	—	—	11
Colis postaux .....	—	—	6
Autres articles .....	—	—	1

*Exportations du Togo vers le Japon*<sup>1</sup>:  
Néant.

1. Statistiques locales.

CAMEROUN (A. E. F.)  
*Importations japonaises au Cameroun*<sup>1</sup>.  
 Commerce spécial.

	Quantités		Valeurs	
	1933	1934	1933	1934
Poissons conservés .....	—	—	17	16
Fer en barres .....	—	—	1	1
Couleurs .....	—	—	2	2
Parfumerie .....	—	—	10	20
Poteries .....	—	—	15	4
Faïences .....	—	—	1	
Porcelaines .....	—	—	3	2
Verrès .....	—	—	112	46
Tissus de coton .....	—	—	1.527	1.502
— .....	—	—	50	43
— .....	—	—	806	1.299
Tissus de laine .....	—	—	5	17
Tissus de soie .....	—	—	5	14
Rayonne .....	—	—	189	502
Vêtements .....	—	—	437	872
Papiers .....	—	—	14	5
Peaux .....	—	—	4	7
Chaussures en cuir .....	—	—	51	55
Bijouterie .....	—	—		1
Coutellerie .....	—	—	2	2
Articles de ménage .....	—	—	147	40
Instruments de musique .....	—	—	2	5
Sparterie .....	—	—	2	3
Vélocipèdes .....	—	—	95	28
Ouvrages en caoutchouc .....	—	—	7	10
— .....	—	—	722	478
— .....	—	—	4	7
Autres articles .....	—	—	152	209
Total général .....	—	—	4.382	5.190

1. Statistiques locales.



## MADAGASCAR

*Importations japonaises à Madagascar<sup>1</sup>*

	1933	
	Quantités	Valeurs
	kg	milliers de francs
Biscuits sucrés.....	502	5
Lichens médicinaux.....	45	1
Compositions diverses.....	178	3
Faïences à pâte commune.....	515	3
Porcelaines.....	582	6
Gobeletterie.....	1.525	11
Autres.....	461	4
Tissus de coton écrus.....	304	2
— décorés.....	1.685	17
— teints.....	5.609	64
— fabriqués avec des fils teints.....	2.859	34
Tissus de coton imprimés.....	75.165	944
— brillantés.....	233	3
Ganterie.....	789	12
Tissus de moire.....	83	3
— de soie.....	3.449	135
—.....	8.755	249
—.....	99	6
—.....	9	2
Broderies.....	238	8
Vêtements confectionnés.....	52	2
—.....	246	10
Autres articles.....	445	1
Articles d'emballage.....	5.119 paires	49
Chaussures.....	21 kg	1
Ouvrages en peaux.....	85	2
Appareils électriques.....		

1. Statistiques locales.

## MADAGASCAR (Suite)

	1933	
	Quantités	Valeurs
	kg	milliers de francs
Fils et câbles.....	61	1
Articles de ménage.....	12.987	61
Meubles.....	465	6
— garnis.....	75	1
Phonographes.....	240	3
Spaterie.....	625	3
Bicyclettes.....	835	6
Chaussures en caoutchouc.....	16.772 paires	76
Tablettes.....	197 kg	3
Bimbeloterie.....	420	6
		1.743

*Exportations de Madagascar au Japon*<sup>1</sup>

1933

	Quantités. kg.	Valeurs (milliers de francs).
Girofle.....	7.089	23
Graphite.....	1.524	2
		25

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1935, Madagascar et la Réunion étaient compris dans la rubrique : « Autres pays d'Afrique »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

4 mois 1935 : 58.466 yen.

b) *Exportations vers le Japon :*

4 mois 1935 : 16.333 yen.

1. Statistiques locales.

## INDOCHINE

*Importations des denrées et marchandises japonaises  
en Indochine pendant l'année 1910*<sup>1</sup>.

Commerce spécial	Valeurs
<i>Matières animales.</i>	
	en francs
Animaux vivants.....	20
Produits et dépouilles d'animaux .....	584
Pêches .....	77.742
Total...	78.346
<i>Matières végétales.</i>	
Farineux alimentaires.....	167.111
Fruits et graines.....	18.039
Denrées coloniales de consommation.....	1.948
Huiles et sucres végétaux.....	6.136
Espèces médicinales .....	1.752
Bois.....	2.387
Filaments.....	12
Teintures et tanins.....	1.116
Produits et déchets divers.....	8.242
Boissons .....	6.305
Total...	213.048
<i>Matières minérales.</i>	
Marbres, pierres, etc.....	403.943
Métaux.....	391
Total...	404.394

1. Extrait des Statistiques du Commerce des Colonies françaises pour l'année 1910, Paris, s. d.



## INDOCHINE (Suite)

*Importations japonaises en Indochine* <sup>1</sup>.

(3 premiers trimestres 1933 et 1934).

	Quantité		Valeur	
	1933	1934	1933	1934
	tonnes	tonnes	milliers de francs	milliers de francs
Tissus de soie pure.....	53	35	5.384	2.580
Thé.....	54	266	411	1.899
Ouvrages en bois.....	1.034	1.066	766	826
Produits de pêche.....	131	308	368	793
Farine de froment.....	59	277	45	128
Pommes de terre.....	637	917	229	357
Légumes frais.....	79	116	59	62
Bière.....	19	31	16	50
Ciment.....	67	66	20	23
Houille.....	5.340	4.560	483	283
Acide chlorhydrique.....	169	190	74	73
Acide sulfurique.....	33	29	22	17
Engrais chimiques.....	—	889	—	504
Brai de goudron.....	5.839	858	1.303	160
Faïences.....	59	36	98	47
Porcelaine.....	225	155	648	486
Tissus.....	123	71	227	202
Papier.....	119	20	239	50
Sparterie.....	6	9	43	23
Chapes (caoutchouc).....	24	26	162	174
Chaussures en caoutchouc.....	1	3	18	19
Bimbeloterie.....	3	2	42	47
	14.074	9.930	10.657	8.803

1. Statistiques locales.

*Exportations indochinoises au Japon<sup>1</sup>.*

	Quantités (tonnes)			Valeurs (milliers de francs)		
	1931	1932	1933	1931	1932	1933
Houille.....	435.497	344.629	528.042	28.977	16.810	18.258
Caoutchouc.....	1.057	1.678	4.445	3.136	3.160	12.647
Laque.....	638	769	814	5.740	6.497	6.671
Zinc.....	2.383	—	2.005	4.289	—	1.754
Sable.....	31.601	51.000	54.025	330	510	540
Riz et dérivés.....	545	60.812	1.067	398	34.638	445
Graines de coton....	1.365	878	1.647	422	196	350
Divers.....	13.123	4.779	65.444	6.047	1.526	4.527
	486.209	464.545	657.489	49.339	63.337	45.192

*Exportations indochinoises au Japon<sup>1</sup>.  
(3 premiers trimestres).*

	Quantité (tonnes)		Valeur (milliers de francs)	
	1933	1934	1933	1934
Houille.....	397.934	414.296	12.569	12.863
Caoutchouc.....	3.203	1.754	7.367	7.096
Laque et huile de laque.....	563	694	4.662	5.482
Produits et dépouilles d'animaux.....	7	0,7	33	3
Riz et dérivés, farineux.....	1.016	619	439	202
Graines et fruits oléagineux.....	2.586	—	633	—
Résines.....	571	221	337	156
Espèces médicinales.....	—	36	—	52
Coton égrené et non égrené.....	274	665	396	755
Boissons.....	—	13	—	27
Sable (à verre).....	39.700	44.350	443	563
Zinc.....	2.005	608	1.754	607
Sels et produits chimiques.....	38.117	—	1.300	—
Ouvrages en métaux.....	35	4	188	26
Sparterie et vannerie.....	6	13	9	8
	486.017	463.273,7	30.130	27.840

1. Statistiques locales.

*Importations japonaises en Indochine<sup>1</sup>.*

Produits japonais.	1933	1934
	Yen	Yen
Plantes et animaux vivants.....	391	7
Céréales, fleurs .....	10.878	11.387
Produits alimentaires, boissons, tabacs, etc. ....	291.228	438.622
Cuir, cornes, bruts ou manufacturés. ....	816	753
Huiles et leurs dérivés, produits chimiques, médicaments .....	33.462	103.112
Allumettes .....	140.790	153.078
Matières tinctoriales.....	217.423	104.205
Fils de tissu et laine, de soie, de rayonne, de lin, etc.....	1.245.172	404.256
Vêtements confectionnés et accessoires .....	187.404	72.637
Papier.....	29.817	1.339
Ciment, charbon, etc .....	116.073	65.188
Poteries et verreries .....	191.014	218.687
Fer, cuivre, etc .....	1.589	6.833
Produits métalliques fabriqués. ....	64.095	74.396
Montres, pendules et instruments scientifiques.....	92.461	77.364
Autres.....	967.767	952.484
Produits étrangers .....	89.638	14.970
Total.....	3.680.018	2.699.318

1. Statistiques officielles japonaises.



*Exportations indochinoises au Japon<sup>1</sup>.*

	1933	1934
	Yen	Yen
Riz, graines oléagineuses.....	197.585	345.838
Boissons et produits alimentaires.....	787.655	
Cuir, coquilles de mollusques.....	15.627	37.222
Huiles végétales.....	20.823	7.873
Produits chimiques, médicaments, etc.	1.157.324	1.194.114
Laques.....	811.283	1.093.540
Graines de coton, etc.....	110.829	160.981
Tissus de soie, de coton, etc.....	430	
Houille.....	6.376.598	7.491.100
Minerais.....	419.198	251.760

*Tableau récapitulatif du commerce de l'Indochine avec le Japon<sup>1</sup>.  
(1920-1934).*

Années	Importations	Exportations
	Yen	Yen
1920.....	3.444.853	20.618.843
1921.....	1.023.423	19.063.862
1922.....	1.098.689	17.598.559
1923.....	1.556.702	10.467.684
1924.....	2.438.316	17.990.122
1925.....	4.027.741	48.719.752
1926.....	6.206.645	24.519.627
1927.....	5.873.594	33.179.629
1928.....	4.112.046	20.300.454
1929.....	2.695.403	9.590.587
1930.....	2.412.457	7.887.547
1931.....	1.709.663	6.380.919
1932.....	2.343.790	5.691.687
1933.....	3.680.018	9.909.697
1934.....	2.699.318	10.620.781

1. Statistiques officielles japonaises.

## COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

*Importations japonaises en Côte française des Somalis<sup>1</sup>.*

	1932		1933		1934	
	Quantités	Valeurs Milliers de francs	Quantités	Valeurs Milliers de francs	Quantités	Valeurs Milliers de francs
	Quintaux métriques		Quintaux métriques		Quintaux métriques	
Fils de coton.....	111	103			7	4
Tissus de coton ...	1.177	727	11.014	4.606	10.770	5.790
Tissus de soie.....	2	10	28	110	55	249
Rayonne.....			49	91	96	265
Ouvrages de caout- chouc .....	3	1	1	1	1	1
Tabletterie .....	1	1				
Allumettes. ....			2	1	54	13
Pêches.....			39	8		
Boissons.....			184	19		
Poteries.. .....	Hectolitres		76	26	5	1
Verres .....	Quintaux métriques		13	8		
Ouvrages en mé- taux .....			8	4		
Instruments de mu- sique .....			1	1		
Sparterie.....			2	1		
Divers .....			23	18		
Porcelaines.....					201	42
Horlogerie .....					3	3
Total . . . . .		842		4.894		6.368

1. Statistiques locales.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS,  
*Exportations françaises vers le Japon*<sup>1</sup>.  
 1933

	Quantités (quintaux métriques)	Valeurs (milliers de francs)
Chlorure de sodium .....	148.243	740
Fils et coton .....	5	6
Divers .....		1.054
		<u>1.800</u>

*Importations japonaises en Côte française de Somalis*<sup>2</sup>.

	1934 Yen
Produits alimentaires, tabacs .....	4.547
Huiles, graisses, etc.....	2.643
Produits chimiques .....	22
Peaux, cornes, etc .....	38
Crayons, encre, teintures.....	1.698
Fils de coton, de laine et de rayonne..	569.095
Tissus de coton et de rayonne.....	3.444.477
Vêtements et accessoires .....	35.232
Papier.....	1.114
Ciments .....	529
Procelaines, faïences, verres .....	18.153
Ustensiles de cuisine, coutellerie .....	2.342
Montres, instruments scientifiques ...	1.498
Autres .....	4.844

*Exportations de la Côte française des Somalis*<sup>2</sup>  
 vers le Japon.

	1934 Yen
Café .....	35.226
Sel.....	48.036
Autres .....	2.428

1. Statistiques locales.
2. Statistiques officielles japonaises.



## COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

Statistiques japonaises (jusqu'en 1934, la Côte française des Somalis était comprise dans la rubrique « Autres pays d'Afrique »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

1934.....	4.090.990	yen.
1935 (4 mois).....	1.477.155	—
1934 ( id. ).....	2.097.199	—

b) *Exportations vers le Japon :*

1934.....	85.690	yen.
1935 (4 mois).....	200.327	—
1934 ( id. ).....	31.102	—

## LA RÉUNION

*Importations japonaises à La Réunion <sup>1</sup>.*

	1934	
	Quantités	Valeurs
	kilos	en francs
Conserves de poissons.....	3.187	9.320
Confiserie.....	15	75
Huiles végétales.....	10	60
Campbre.....	191	5.500
Lichens.....	248	4.183
Légumes conservés.....	368	1.016
Mousse.....	700	9.850
Faïence.....	259	L7L
Porcelaine.....	1.180	8.103
Verrerie.....	28.732	134.518
Tissus de coton blanchi.....	50	500
— autre.....	3.626	37.373
Bonneterie de coton.....	65	1.525
Tissus de soie naturelle.....	318	26.218

1. Statistiques locales.

## LA RÉUNION (Suite)

	1934	
	Quantités	Valeurs
	kilos	en francs
Tissus de soie rayonne.....	8.351	203.806
Crêpe de soie artificielle .....	86	16.601
Confection de coton blanchi.....	231	4.639
— autre.....	127	4.369
Confection laine .....	3	156
— soie naturelle .....	99	8.421
— rayonne.....	346	17.708
Papier.....	326	754
Carton.....	1.615	2.594
Librairie .....	4	25
Ouvrages en peau.....	129	1.089
Orfèvrerie .....	4	1.016
Horlogerie .....	4	145
Appareils électriques.....	18	310
Ouvrages en fer émaillé.....	954	3.074
— étamé.....	40	120
Coutellerie .....	205	3.567
Mercerie .....	7	147
Ouvrages en cuivre.....	2	15
— nickelés.....	350	7.162
— en bois .....	1	40
Instruments de musique .....	912	10.224
Bicyclettes .....	523	3.219
Ouvrages en caoutchouc .....	17.493	135.043
Tissus caoutchoutés .....	3	265
Chapellerie .....	6	214
Liège ouvré .....	3	98
Tabletterie.....	157	5.877
Brosserie.....	8	150
Bimbeloterie .....	19.064	94.787
		764.603

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

Commerce spécial

*Importations japonaises aux Établissements français de l'Inde*<sup>1</sup>.

	1933		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
		milliers de francs		milliers de francs
Bières.....	224	124	893	171
Ciment.....			5.685	131
Savons.....			4	1
Ouvrages en caoutchouc.....			1	1
Allumettes .....			195	97

Commerce spécial

*Exportations vers le Japon :*

Néant.

## MARTINIQUE

*Importations japonaises à la Martinique*<sup>1</sup>.

Commerce spécial.

	1933		1934	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
	kg	milliers de francs	kg	milliers de francs
Porcelaines .....	—	—	10	7
Bonneterie de coton.....	1	1	1	1
Tissus purs .....	4	8	1	7
Tissus de soie .....	—	—	1	6
Carton .....	37	10	9	2
Chaussures .....	10	7	2	1
Nattes .....	1	2	—	—
Chapeaux de paille .....	—	2	—	—
Chaussures de caoutchouc....	—	158	—	14
Brosserie.....	2	7	—	—
Bimbeloterie .....	9	8	1	1
Boutons.....	3	11	—	—

1. Statistiques locales.



MARTINIQUE  
*Exportations au Japon.*  
Commerce spécial.  
Néant.

GUYANE FRANÇAISE

Statistiques locales : Non reçues.

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1935, la Guyane française était comprise dans la rubrique : « Autres pays d'Amérique du Sud »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

1935 (4 mois) : 786 yen.

b) *Exportations vers le Japon :*

1935 (4 mois) : Néant.



## NOUVELLE-CALÉDONIE

*Importations japonaises en Nouvelle-Calédonie*<sup>1</sup>.

	1929		1933		1934	
	Quantités	Valeurs Milliers de francs	Quantités	Valeurs Milliers de francs	Quantités	Valeurs Milliers de francs
	kilos		kilos		kilos	
Bonneterie .....					12	22
Poisson frais ...			14.662	46,6		
Éponges .....			67	1,8		
Farineux alimen.			7.923	10,5		
Dentrées col. con- somm. ....			171	0,4		
Déchets divers ..			6.837	7,7		
Boissons (bière) .			69.493	261,7	608	65
Ciment .....			1.418.058	462,4	16.283	411
Prod. chimiques.			6.461	12,3	20	11
Comp. divers (sa- vons) .....						
Épices préparés.	51.730	200,05	65.823	144,7		
Poteries .....			9.424	18,5	232	46
Verres .....			2.980	12,1	38	17
Tissus coton....			7.694	137,9	63	83
Tissus laine ....			90	4,8	2	7
— soie .....			2.992	267	20	95
Vêtements et lin- gerie .....			557	41,8	18	53
<i>Totaux à reporter .</i>	.....	200,05	.....	1.430,2	.....	810

1. Statistiques locales.

## NOUVELLE-CALÉDONIE (Suite)

*Importations japonaises en Nouvelle-Calédonie.*

	1929		1933		1934	
	Quantités	Valeurs Milliers de francs	Quantités	Valeurs Milliers de francs	Quantités	Valeurs Milliers de francs
<i>Report</i> . . . . .		200,5	kilos	1.430,2	kilos	810
Papier et applications. . . . .			5.286	24,4	18	24
Peaux et pelletteries . . . . .			712	10,9	5	12
Bijouterie fausse. . . . .			26	1,7	1	1
Machines . . . . .			1.943	8,9	1	1
Ouvrages métaux coutellerie, vélos. . . . .			296	1,1	13	12
Armes et munitions . . . . .			53	2,3	1	3
Meubles . . . . .			106	5,2	6	4
Ouvrages bois . . . . .			76	0,3	3	2
Instruments musicaux . . . . .			48	1,3		7
Sparterie, vannerie . . . . .			1.596	10,7	48	20
Ouvrages divers. . . . .			1.828	18,1		
— caoutchouc (chaussures) . . . . .			paires 44.353	186,5	306	216
Bimbeloterie. . . . .			kil. 2.105	22,6	14	12
Tabletterie . . . . .			386	8,5	9	16
Allumettes bois . . . . .			12.459	27,2	83	30
Légumes . . . . .					60	9
Poissons secs. . . . .					9	3
Carbure calcium. . . . .					51	9
Totaux . . . . .		200,5		1.759,9		1.191



*Exportations de Nouvelle-Calédonie vers le Japon <sup>1</sup>.*

Coquillages nacre .....	156 tonnes	457,3	milliers de francs.
Minerai chrome .....	1.186 —	203,7	—
Totaux.....	1.342 tonnes	661	milliers de francs.

Statistiques japonaises (jusqu'en janvier 1935, la Nouvelle-Calédonie était comprise dans la rubrique « Autres pays d'Océanie »).

a) *Importations en provenance du Japon :*

1935 (4 mois) : 50.322 yen.

b) *Exportations vers le Japon :*

1935 (4 mois) : 51.073 yen.

## ARCHIPEL DES NOUVELLES-HÉBRIDES

*Importations japonaises aux Nouvelles-Hébrides.*

105.151 francs.

*Exportations vers le Japon <sup>1</sup>.*

	1933	
	Quantités Kilos	Valeurs en francs
Trocas .....	3.198	8.075
Burghaus .....	227	173

I. Statistiques locales.

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

*Importations japonaises dans les Établissements français de l'Océanie<sup>1</sup>.*

	Quantités (quintaux métriques)			Valeurs (milliers de francs)		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934
Poissons conser- vés .....			102			17
Riz .....			23			3
Légumes conser- vés .....			6			1
Tissus unis.....			1			3
Couvertures .....			4			4
Rayonne .....		1	1		1	2
Chaussures.....		2	2		1	1

*Exportations des Établissements français de l'Océanie vers le Japon<sup>1</sup>.*

	Quantités (quintaux métriques)			Valeurs (milliers de francs)		
	1932	1933	1934	1932	1933	1934
Phosphates ....	527.304	391.668	710.692	2.320	1.723	3.127

1. Statistiques locales.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE  
1<sup>er</sup> trimestre 1935

*Exportations vers le Japon.*

	Quantités	Valeurs (milliers de francs)
Phosphates .....	358.140	1.928

ÉCHANGES D'ARTICLES COTONNIERS (FILS ET TISSUS)  
entre le JAPON et l'EMPIRE FRANÇAIS

I. — *Exportation de l'empire français vers le Japon.*

PAYS EXPÉDITEUR	UNITÉ	1932	1933	1934	OBSERVATIONS
France .....	Q. M.	216	56	53	Les envois des Colonies françaises ne sont pas connus mais doivent être pratiquement nuls.



II. — *Exportations du Japon vers l'empire français.*

PAYS de destination	UNITÉ	1932	1933	1934	OBSERVATIONS
France .....	Q. M.	33	19	82	Import. étrangères conting. à partir de mars 1932.
Algérie .....	—	1	1	1	
Tunisie .....	—	*	6	6	Import. étrangères conting. à partir de mars 1932.
Maroc .....	—	20.157	41.001	82.176	
Sénégal .....	—	2.005	8.435	6.996	Import. étrangères conting. à partir de mars 1934.
Soudan .....	—	18	194	732	
Guinée .....	—	*	732	954	Import. étrangères conting. à partir de mars 1934.
Côte d'Ivoire.....	—	*	1.441	2.864	
Dahomey .....	—	*	55	**	Import. étrang. conting. à partir de mars 1934.
Afrique Equatoriale Française .....	—	*	*	**	
Madagascar.....	—	105	854	1.243	Import. étrang. conting. à partir d'août 1932.
Indochine .....	—	7	207	**	
Guadeloupe.....	—	*	*	*	Import. étrang. conting. à partir d'août 1932.
Martinique .....	—	1	—	—	
Réunion .....	—	*	5	38	Import. étrang. conting. à partir d'août 1932.
Nouvelle-Calédonie.	—	*	77	94	
États français de l'Océanie .....	—	—	—	5	Import. étrang. conting. à partir d'août 1932.
Côte des Somalis française.....	—	1.277	11.014	10.770	
Guyane .....	—	*	*	*	Import. étrang. conting. à partir d'août 1932.
Togo .....	—	89	241	778	
Cameroun .....	—	*	2.076	**	Import. étrang. conting. à partir d'août 1932.
Syrie et Liban.....	—	35.638	50.705	**	
Totaux .....	—	59.331	117.063	106.007 ***	

\* Provenance non reprise à part dans les statistiques douanières.

\*\* Statistiques non encore connues pour l'année 1934.

\*\*\* Total provisoire pour 1934.

**COMPARAISON DE PRIX FRANÇAIS ET JAPONAIS**  
dans l'INDUSTRIE COTONNIÈRE AU MAROC<sup>1</sup>

DÉSIGNATION	LAIZE ET CONTEXTURE		ÉCRU	Trait grand export	Embal. trans- port	Prix de revient Casa- blanca sans bénéf. le m.	Prix de vente de l'ar- ticle ja- ponais le m.
1. Rayures ..	22 × 28/2	80 cm.	1,35	0,22	0,07	1,64	0,94
2. Eléphant .	17 × 16 19 28	90 cm.	1,34	0,26	0,09	1,69	0,82
3. Public-Hall	17 × 16 17 18	90 cm.	1,40	0,26	0,09	1,75	0,83
4. 2.140 ....	14,5 × 12,5 19 16	75 cm.	0,93	0,26	0,07	1,26	0,57
5. 5.233 ....	16 × 16 28/32	75 cm.	0,80	0,22	0,06	1,08	0,51
6. 5.900 ....	17 × 15,5 18 18	90 cm.	1,34	0,36	0,09	1,79	0,89
7. 6.179 ....	18 × 18 24 22	88 cm.	1,20	0,33	0,08	1,61	0,85
8. 6.979 ....	16,5 × 16,5 18 20	90 cm.	1,30	0,24	0,09	1,63	0,85
9. 7.030 ....	18 × 16,5 22 22	88 cm.	1,18	0,33	0,08	1,59	0,89
10. 95.000 ...	14 × 12,5 20 17	90 cm.	1,17	0,33	0,08	1,58	0,70

NOTA. — Les prix français sont établis C. A. F. Casablanca, sans bénéfice, ni-commission.  
Les prix japonais sont C. A. F. Casablanca, et comportent 4 % de commission aux agents et un bénéfice supposé.

1. Communiqué par l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France.

EXPORTATIONS DE MACHINES FRANÇAISES VERS LE JAPON<sup>1</sup>

ANNEXES

NUMÉRO DU TARIF	DÉSIGNATION	1930		1931		1932		1933		1934	
		Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.
510 A	Machines à vapeur fixes et machines de navigation :										
	à piston .....	—	—	—	—	—	—	—	—	84	105
	sans piston .....	58	22	—	—	—	—	—	—	—	—
510 B	Pompes sans piston (pompes centrifuges) et compresseurs sans piston.	6	5	—	—	—	—	3	32	31	53
510 C	Compresseurs à piston à plus de deux phases de compression .....	262	550	—	—	—	—	4	18	28	70
510 D	Machines motrices à combustion interne ou à explosion, à gaz, à essence, à pétrole, et autres.....	31	129	7	24	2	2	5	70	—	—
510 E	Moteurs à tête chaude (semi-Diesel) ..	20	45	17	28	—	—	—	—	3	5
510 F	Moteurs pour navigation (autres que Diesel et semi-Diesel) .....	12	35	—	—	—	—	—	—	2	2
512 A	Machines routières et rouleaux compresseurs .....	28	24	—	—	—	—	—	—	—	—
512 C	Tracteurs agricoles et autres .....	68	104	—	—	—	—	—	—	—	—
512 bis A	Pompes .....	93	725	170	817	38	116	49	51	4	7
512 bis B	Machines hydrauliques .....	80	70	58	93	—	—	—	—	—	—
515	Cardes non garnies .....	317	175	13	14	7.915	4.122	2.823	1.798	942	402
516	Machines préparatoires, intermédiaires ou de finissage pour l'industrie textile .....	2.457	2.831	509	341	2.645	2.158	9.023	6.497	2.476	2.143
516 bis	Peigneuses circulaires ou rectilignes.	39	68	589	854	2.475	3.277	672	871	534	561
517	Métiers continus à filer ou à retordre.	1.433	1.547	656	552	3.576	2.861	—	—	184	115
517 bis	Métiers à filer autres, renvideurs...	4.520	3.895	4.101	3.470	10.887	8.173	4.265	2.844	10.105	6.513

1. Communiqué par le Syndicat des Industries Mécaniques de France.

171



## EXPORTATIONS DE MACHINES FRANÇAISES VERS LE JAPON (Suite) II

NUMÉRO DU TARIF	DÉSIGNATION	1930		1931		1932		1933		1934	
		Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.
518	Métiers à tisser :										
	la soie .....	57	75	—	—	—	—	—	—	—	—
	autres.....	29	27	—	—	827	549	171	81	—	—
519	Machines ou métiers à tricot ou à bon-										
	neterie .....	231	550	58	89	—	—	—	—	—	—
519 bis	Métiers à tulles, à dentelles, à guipures									32	18
521	Machines pour l'impression.....	56	102	—	—	—	—	—	—	—	—
525	Machines-outils et appareils simi-										
	laires :										
	A) Machines et appareils pour le										
	travail des métaux.....	17	19	8	26	27	53	4	7	—	—
	B) Marteaux ou outils pneumati-										
	ques .....	46	382	20	146	12	67	3	13	18	108
	C, D, E) Machines à affûter, alé-										
	ser, fraiser, mortaiser.....	41	65	1	25	488	564	181	200	25	48
	F) Machines-outils pour le travail										
	du bois .....	152	258	6	11	—	—	49	104	167	363
	I) Autres.....	321	376	858	855	907	606	84	135	162	111
525 bis C	Appareils de levage, balances, bascules										
	et presses .....	225	197	74	54	—	—	—	—	—	—
525 octiès	Machines et appareils non dénommés.	1.165	3.255	160	282	66	144	42	58	21	17
526 bis et ter	Chaudières à vapeur tubulaires ou										
	semi-tubulaires .....	305	200	—	—	—	—	—	—	—	—
526 quinq. A	Chaudières découvertes autres que										
	celles de ménage .....	566	136	—	—	—	—	—	—	—	—
526 quinq. B	Récipients ou réservoirs de grandes										
	dimensions .....	66	39	—	—	—	—	—	—	2	6
526 quinq. D	Réchauds, cuisinières, cheminées										
	émaillées ou non.....	10	5	2	5	—	—	—	—	—	—
527	Appareils à sucre, à chauffage pour										
	les brasseries, distilleries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	73	266
527 bis	Appareils frigorifiques .....	164	120	—	—	—	—	—	—	—	—

## EXPORTATIONS DE MACHINES FRANÇAISES VERS LE JAPON (Suite) III

NUMÉRO DU TARIF	DÉSIGNATION	1930		1931		1932		1933		1934	
		Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.
530	Fils de fer, d'acier ou de cuivre pour la fabrication des rois ou peignes à tisser .....	—	—	65	58	—	—	—	—	—	—
531	Rois, ferrures, peignes à tisser et lisses pour tissage .....	—	—	36	71	9	30	6	18	2	8
532	Pièces détachées de machines ou de transmissions en fonte moulée ..	529	142	—	—	—	—	—	5	2	—
533 A	Cylindres de laminoirs bruts .....	141	32	—	—	—	—	—	—	—	—
533 quater	Pièces détachées de machines .....	966	2.414	502	1.233	68	244	264	598	681	539
535	Arbres droits forés; arbres coudés... Pièces détachées de cuivre pur ou allié de tous métaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	491	10
535 bis A	Pièces détachées de machines ou de transmission non dénommées de deux ou plusieurs métaux .....	77	216	11	33	41	138	—	3	28	43
537	Outils emmanchés ou non en fonte, fer ou acier : Scies circulaires à dents non rapportées pour le travail des métaux .....	2.386	3.590	1.119	1.551	2.369	3.075	556	749	1947	1.319
	Limes et râpes .....	35	53	—	—	48	37	5	5	62	47
	Autres outils non coupants .....	206	180	—	—	—	—	—	—	2	9
	Autres outils coupants .....	182	277	371	287	69	52	12	8	19	25
541	Toiles métalliques en fer ou en acier.	92	162	46	67	—	—	10	10	31	25
542	Toiles métalliques en cuivre ou en laiton .....	15	20	—	—	38	27	—	—	—	—
544 bis	Aiguilles pour métiers à tulle et à dentelle, à tricôt et à bonneterie...	21	43	29	60	12	28	17	39	10	13
556	Ouvrages en fonte trempée (durcie par coulée en coquille) .....	—	—	198	20	157	36	—	—	—	—
558	Ferronnerie : Constructions métalliques en fer ou en acier .....	—	—	—	—	—	—	—	99	8	—
		—	—	150	48	—	—	—	—	—	—

## EXPORTATIONS DE MACHINES FRANÇAISES VERS LE JAPON (Suite) IV

174

NUMÉRO DU TARIF	DÉSIGNATION	1930		1931		1932		1933		1934	
		Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.	Q. M.	M. F.
558 bis	Ferronnerie : petits ouvrages.....	26	86	78	72	34	75	4	2	—	—
567 bis	Tubes en fer ou en acier : tubes et ser- pentins emboutis ou sans soudure.	16.488	4.770	7.399	1.918	1.218	385	3.802	648	3.462	632
567 ter	Récipients ou réservoirs, viroles, corps de chaudières, en fer ou en acier forgé .....	535	315	—	—	—	—	44	15	5.686	1.302
568 bis	Meubles métalliques de toutes espèces.	250	77	4	6	6	10	—	—	—	—
572	Chaudronnerie .....	52	188	—	—	—	—	—	—	—	—
572 bis	Outils emmanchés ou non ou à l'état d'ébauches travaillées .....	18	103	25	128	27	121	10	39	—	—
575	Ouvrages en cuivre pur ou allié : autres objets .....	59	157	13	58	27	38	2	5	6	7
579	Ouvrages en nickel et nickelés : en nickel pur ou allié ou en plaque de nickel .....	55	221	376	756	—	—	—	—	—	—
579 bis	Ouvrages en aluminium : autres objets	14	36	6	8	—	—	—	—	—	—

ANNEXES



## RÉSUMÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON

Exportations du Japon vers la France<sup>1</sup>.Vers l'Indochine<sup>1</sup>.

	Valeur	Index	0/00
1914...	31.209	100	5,28
1920...	71.653	230	3,68
1921...	35.167	113	2,81
1922...	78.686	252	4,81
1923...	25.655	82	1,77
1924...	85.790	275	4,75
1925...	58.855	189	2,55
1926...	42.412	136	2,07
1927...	54.045	173	2,71
1928...	63.409	203	3,22
1929...	44.495	143	2,07
1930...	26.302	84	1,79
1931...	15.775	150	1,38
1932...	21.547	69	1,51
1933...	38.736	124	2,08
1934...	38.318	123	1,76

	Valeur	Index	0/00
1914...	804	100	0,14
1920...	3.445	428	0,18
1921...	1.023	127	0,08
1922...	1.099	137	0,07
1923...	1.557	194	0,11
1924...	2.438	303	0,13
1925...	4.028	501	0,17
1926...	6.207	772	0,30
1927...	5.874	731	0,29
1928...	4.112	511	0,21
1929...	2.695	335	0,13
1930...	2.412	230	0,16
1931...	1.710	213	0,15
1932...	2.343	291	0,17
1933...	3.680	458	0,20
1934...	2.654	330	0,12

Importations françaises au Japon<sup>1</sup>.

	Valeur	Index	0/00
1914.....	4.371	100	0,80
1920.....	14.482	331	1,09
1921.....	11.691	267	1,25
1922.....	18.463	422	1,03
1923.....	22.202	508	1,30
1924.....	32.771	750	1,33
1925.....	33.377	764	1,12
1926.....	24.545	561	0,98
1927.....	27.310	625	0,74
1928.....	24.003	549	0,62
1929.....	26.185	599	0,41
1930.....	16.636	381	0,22
1931.....	12.399	284	0,42
1932.....	21.094	483	0,59
1933.....	21.746	497	0,73
1934.....	18.300	419	0,73

1. Statistiques japonaises.



PERPUSTAKAAN NASIONAL

JERAMBA & ATJAHMUDA

OUVRAGES ET PÉRIODIQUES UTILISÉS PAR LE  
GROUPE D'ÉTUDES

- Statistique générale de la France.*  
*Statistiques de la Société des Nations.*  
*Statistiques des gouvernements coloniaux.*  
*The Import Tariff of Japan 1935.* — Tokyo, The Herald press Ltd.  
*Financial and economic annual of Japan, 1934.*  
*Journal officiel de la République française.*  
*Bulletins des offices coloniaux.*  
ASAMI (Isoshi). — *The Secret Japan's trade expansion.* — Tokyo, The International association of Japan, 1934.  
BAILEY (M.-J, Consul général) and WHITTINGTON (R., Vice-consul). — *Economic conditions in Siam at the close of 1934.* — London, H. M. Stationery office, 1935.  
*Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer.* — Paris, 1935.  
*Congrès de la Chambre de Commerce internationale (8<sup>e</sup>), Paris, 1935.*  
*Economic handbook of the Pacific area.* — New-York, Doubleday, Doran & Co, inc, 1934.  
GREGORY (Dr T. E.). — *Memorandum on Japanese competitions.* — London, march 1935.  
HALBWACHS (Maurice). — *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières.* — Paris, Alcan, 1933.  
HUBBARD (G.-E.) assisted by DENZIL BARING. — *Eastern industrialization and its effect on the West.* — London, Humphrey Milford, 1935.  
*L'Industrie minérale indochinoise en 1933.* — Hanoi, Association des mines du Tonkin, 1935.



- Japon, bulletin d'informations économiques et financières*, Dr J. C. BALET. — Paris, Société d'études et d'informations économiques, juin et décembre 1935.
- Japan year book*.
- Journal de la Société de statistique de Paris*.
- LEVY (Roger). — *Extrême-Orient et Pacifique*. — Paris, A. Colin, 1935.
- MARTELLI-CHAUTARD (M.). — *L'expansion japonaise en Afrique*. — Paris, Comité de l'Afrique française, 1934.
- MATSUYAMA (S.). — *Japan and trade competition*, june 1935.
- MAURETTE (F.). — *Tour de Pacifique*. — Paris, Hachette, 1935.
- PEARSE (Aino S.). — *Japan and China, cotton industry report*. — Manchester, 1929.
- Problems of the Pacific 1933*. — Ed. by Bruno LASKER and W.-L. HOLLAND, Chicago, The University of Chicago press, 1934.
- QUESNEL (J.). — *L'expansion commerciale du Japon en 1934*. — Paris, Société d'études et d'informations économiques, 1935.
- Revue internationale du travail*, Genève.
- Revue mensuelle de l'Union des industries chimiques*. — Paris.
- Travail industriel au Japon (Le)*. — B. I. T., Genève, 1933.
- WRIGHT (Philip G.). — *Trade and trade barriers in the Pacific*. — Institute of Pacific Relations, Honolulu, Hawai, 1935.
- YOSHISAKA (S.) et KITAOKA (J.). — *Some facts with regard to industrial and social conditions of Japan*, s. l. n. d.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION .....	5
CHAPITRE PREMIER. — <i>Échanges franco-japonais d'après les statistiques officielles</i> .....	11
1. <i>Total des exportations et des importations japonaises</i> .....	11
2. <i>Principales exportations japonaises dans l'empire français</i> .....	13
Soie et tissus de soie .....	16
Rayonne .....	16
Tissus de coton .....	17
Articles de coton et bonneterie .....	17
Lainages .....	17
Conserves et poissons secs .....	18
Charbon japonais en Indochine .....	18
Chaussures de caoutchouc .....	18
3. <i>Principales exportations françaises au Japon</i> .....	19
Machines .....	19
Produits chimiques .....	20
Charbons d'Indochine .....	20
Riz d'Indochine .....	20
Caoutchouc .....	21
Huiles volatiles et parfums synthétiques .....	21
4. <i>Industrialisation japonaise</i> .....	21
5. <i>Comparaison des principales importations japonaises et françaises dans les États du Levant sous mandat français</i> .....	25
CHAPITRE II. — <i>Les régimes douaniers. Les arguments protectionnistes et libéraux</i> .....	29
1. <i>Le régime français</i> .....	29
Algérie .....	33
Maroc .....	33

	Pages
Tunisie.....	36
Bassin conventionnel du Congo.....	36
Bassin conventionnel du Niger.....	66
États du Levant sous mandat.....	37
2. <i>Le régime japonais, la loi de 1934</i> .....	38
Loi japonaise relative aux droits spécifiques dans le tarif des impor- tations japonaises.....	39
Loi de rajustement et de protection du commerce extérieur.....	39
3. <i>Arguments protectionnistes français et japonais</i> .....	42
Soieries.....	42
Tissus de rayonne.....	45
Industries cotonnières.....	47
Industries de la laine.....	53
Divers.....	57
Conserves de crabes.....	57
Chaussures en caoutchouc.....	57
Filets de pêche.....	58
Machines parlantes et radio.....	58
Ciment.....	59
Fafences.....	59
Fret.....	59
Causes de l'essor japonais.....	61
4. <i>La thèse libérale en France et au Japon</i> .....	65
Industries sidérurgiques.....	66
Aluminium.....	67
Phosphates.....	67
Produits chimiques.....	68
Parfumerie.....	69
L'argument social.....	69
5. <i>Le cas de l'Indochine</i> .....	72
Importations japonaises en Indochine.....	73
Exportations de l'Indochine au Japon.....	74
CHAPITRE III. — <i>La Concurrence franco-japonaise sur les marchés extérieurs</i> .....	77
1. <i>En Espagne</i> .....	79
2. <i>En Grande-Bretagne</i> .....	84
3. <i>Aux États-Unis</i> .....	85
4. <i>En Amérique Centrale et au Mexique</i> .....	89
5. <i>En Amérique du Sud</i> .....	90
6. <i>Aux Indes Néerlandaises</i> .....	92



TABLE DES MATIÈRES

181

	Pages.
7. <i>Au Siam</i> .....	96
8. <i>En Australie</i> .....	96
CONCLUSIONS .....	97
ANNEXES .....	109
<i>Détail du domaine extérieur de la France</i> .....	111
<i>Ce que la France métropolitaine fournissait le plus au Japon</i> (Statistiques douanières japonaises pour 1910) .....	113
<i>Ce que la France métropolitaine fournissait le plus au Japon</i> (Statistiques douanières françaises pour 1910) .....	114
<i>Importations japonaises en France</i> (Statistiques douanières françaises pour 1913) .....	115
<i>Exportations de France au Japon</i> (Statistiques douanières françaises pour 1913) .....	117
<i>France. — Importations japonaises en France métropolitaine</i> (Tableau général du commerce extérieur de la France, 1930 et 1934) .....	119
<i>Exportations de la France métropolitaine vers le Japon</i> (Tableau général du commerce extérieur de la France, 1930 et 1934) .....	121
<i>Importations japonaises en France (yen)</i> (statistiques officielles japonaises, 1933) .....	124
<i>Exportations de la France au Japon (yen)</i> (statistiques officielles japonaises, 1933 et 1934) .....	125
<i>Statistiques japonaises, récapitulation</i> (1932, 1933, 1934 et 4 mois de 1935) .....	126
<i>Algérie. — Importations japonaises en Algérie</i> (statistiques locales 1931, 1932 et 1933) .....	127
<i>Exportations algériennes au Japon</i> (statistiques locales, 1933) .....	128
<i>Échanges avec le Japon</i> (statistiques officielles japonaises, 4 mois de 1935) .....	128
<i>Tunisie. — Importations japonaises en Tunisie</i> (statistiques locales, 1933) .....	129
<i>Exportations tunisiennes au Japon</i> (statistiques locales, 1933) .....	129
<i>Statistiques japonaises</i> (4 mois de 1935, en yen) .....	130
<i>Maroc. — Importations japonaises au Maroc</i> (statistiques locales, détail de 1933 et 1934) .....	130
<i>Importations japonaises au Maroc</i> (statistiques officielles japonaises, 1934 et 4 mois de 1935) .....	134
<i>Exportations marocaines au Japon</i> (statistiques officielles japonaises, 1934) .....	135
<i>États du Levant sous mandat français. — Importations japonaises dans les États du Levant</i> (statistiques locales, 1933 et 1934) .....	135
<i>Exportations des États du Levant vers le Japon</i> (statistiques locales, 1933 et 1934) .....	147
<i>Importations japonaises dans les États du Levant</i> (statistiques officielles japonaises, 1934) .....	137
<i>Exportations des États du Levant vers le Japon</i> (statistiques officielles japonaises 1934) .....	137
<i>Statistiques japonaises</i> (1934 et 4 mois de 1935) .....	138
<i>Récapitulation des importations et exportations</i> (statistiques locales évaluées en francs français, 1929-1933) .....	138

	Pages
Tableau comparatif des marchandises importées du Japon et exportées vers le Japon (statistiques locales, 1933 et 1934).....	139
<i>Sénégal</i> (A. O. F.). — Importations japonaises au Sénégal (statistiques locales, 1 <sup>er</sup> semestre 1934) .....	140
Exportations du Sénégal au Japon (statistiques locales, 1 <sup>er</sup> semestre 1934)...	141
Statistiques officielles japonaises (4 mois de 1935).....	141
<i>Guinée française</i> (A. O. F.). — Importations en provenance du Japon (statistiques locales, 1933, 1 <sup>er</sup> trimestre 1934 et 1 <sup>er</sup> semestre 1934).....	142
Exportations vers le Japon (statistiques locales, 1933 et 1 <sup>er</sup> semestre 1934)...	143
<i>Côte d'Ivoire</i> (A. O. F.). — Importations japonaises (statistiques locales, 1932, 1933 et 1934) .....	144
Exportations vers le Japon (statistiques locales, 1932, 1933, et 1934).....	146
<i>Dahomey</i> (A. O. F.). — Importations japonaises (statistiques locales, 1931, 1932 et 1933) .....	146
Exportations vers le Japon (statistiques locales, 1931, 1932 et 1933).....	146
<i>Togo</i> (A. E. F.). — Importations japonaises au Togo (statistiques locales, 1932, 1933 et 1934) .....	147
Exportations du Togo vers le Japon (statistiques locales, 1932, 1933 et 1934).....	147
<i>Cameroun</i> (A. E. F.). — Importations japonaises au Cameroun (statistiques locales, 1933 et 1934) .....	148
<i>Madagascar</i> . — Importations japonaises à Madagascar (statistiques locales, 1933).....	149
Exportations de Madagascar au Japon (statistiques locales, 1933).....	150
Statistiques japonaises (4 mois de 1935).....	150
<i>Indochine</i> . — Importations des denrées et marchandises japonaises en Indochine pendant l'année 1910 (Extrait des Statistiques du Commerce des Colonies françaises pour l'année 1910).....	151
Exportations des denrées et marchandises d'Indochine au Japon pendant l'année 1910 (Extrait des Statistiques du Commerce des Colonies françaises pour l'année 1910).....	152
Importations japonaises en Indochine (statistiques locales, 1931, 1932 et 1933).....	153
Importations japonaises en Indochine (statistiques locales, 3 premiers trimestres 1933 et 1934).....	154
Exportations indochinoises au Japon (statistiques locales, 1931, 1932 et 1933).....	155
Exportations indochinoises au Japon (statistiques locales, 3 premiers trimestres 1933 et 1934).....	155
Importations japonaises en Indochine (statistiques officielles japonaises, 1933 et 1934) .....	156
Exportations indochinoises au Japon (statistiques officielles japonaises, 1933 et 1934) .....	157
Tableau récapitulatif du commerce de l'Indochine avec le Japon (statistiques officielles japonaises, 1920 à 1934).....	157
<i>Côte française des Somalis</i> . — Importations japonaises en Côte française des Somalis (statistiques locales, 1932, 1933 et 1934).....	158
Exportations françaises vers le Japon (statistiques locales, 1933).....	159



TABLE DES MATIÈRES

183

	Pages.
Importations japonaises en Côte française des Somalis (statistiques officielles japonaises, 1934).....	159
Exportations de la Côte française des Somalis vers le Japon (statistiques officielles japonaises, 1934) .....	159
Statistiques japonaises (1934 et 4 mois de 1935).....	160
<i>La Réunion.</i> — Importations japonaises à La Réunion (statistiques locales, 1934)...	160
<i>Établissements français dans l'Inde.</i> — Importations japonaises aux Établissements français de l'Inde (statistiques locales, 1933 et 1934).....	162
Exportations vers le Japon (statistiques locales, 1933 et 1934).....	162
<i>Martinique.</i> — Importations japonaises à la Martinique (statistiques locales, 1933 et 1934).....	162
Exportations au Japon .....	163
<i>Guyane française.</i> — Importations en provenance du Japon (statistiques japonaises 4 mois de 1935) .....	163
Exportations vers le Japon (statistiques japonaises, 4 mois de 1935).....	163
<i>Nouvelle-Calédonie.</i> — Importations japonaises en Nouvelle-Calédonie (statistiques locales, 1929, 1933, et 1934).....	164
Exportations de Nouvelle-Calédonie vers le Japon (statistiques locales).....	166
Statistiques japonaises (4 mois de 1935).....	166
<i>Archipel des Nouvelles-Hébrides.</i> — Importations japonaises aux Nouvelles-Hébrides.	166
Exportations vers le Japon (statistiques locales, 1933).....	166
<i>Établissements français de l'Océanie.</i> — Importations japonaises dans les Établissements de l'Océanie (statistiques locales, 1932, 1933 et 1934).....	167
Exportations des Établissements français de l'Océanie vers le Japon (statistiques locales, 1932, 1933 et 1934).....	167
Exportations vers le Japon (statistiques locales 1 <sup>er</sup> trimestre 1935).....	168
<i>Échanges d'articles cotonniers (fils et tissus) entre le Japon et l'empire français.</i> —	
Exportations de l'empire français vers le Japon (1932, 1933 et 1934).....	168
Exportations du Japon vers l'empire français (1932, 1933 et 1934).....	169
<i>Comparaison de prix français et japonais dans l'industrie cotonnière au Maroc.</i> (Communiqué par l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France) .....	170
<i>Exportations de machines françaises vers le Japon.</i> (Communiqué par le Syndicat des Industries mécaniques de France).....	171
<i>Résumé du Commerce extérieur du Japon.</i> — Exportations du Japon vers la France (statistiques japonaises, 1914-1934).....	175
Exportations du Japon vers l'Indochine (statistiques japonaises, 1914-1934)...	175
Importations françaises au Japon (statistiques japonaises, 1914-1934).....	175
<i>Ouvrages et périodiques utilisés par le groupe d'études.</i> .....	177







PERPUSTAKAAN NASIONAL



PERPUSTAKAAN NASIONAL  
REPUBLIC OF INDONESIA

PERPUST